



**Projet d'Appui au Renforcement des Capacités
du Système statistique national
9 ACP BK 06**

Projet financé par le Fonds européen de développement

Rapport n° 1

Programmation détaillée

(Version finale)

17 mars 2009

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1 INTRODUCTION	5
2. RAPPEL DES OBJECTIFS, DES RESULTATS ATTENDUS ET DES HYPOTHESES DU PROJET	7
2.1 OBJECTIF GENERAL.....	7
2.2 OBJECTIFS PARTICULIERS.....	7
2.3 RESULTATS ATTENDUS	7
2.4 HYPOTHESES QUI SOUS-TENDENT LE PROJET	8
3. SITUATION DES STRUCTURES ET ACTIVITES PREVUES	9
3.1 LE SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL ET LE CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE	9
3.1.1 <i>Analyse de la situation actuelle du système statistique national.....</i>	<i>9</i>
3.1.2 <i>Analyse de la situation actuelle du conseil national de la statistique</i>	<i>11</i>
3.1.3 <i>Programme d'intervention du projet.....</i>	<i>12</i>
3.1.4 <i>Risques.....</i>	<i>19</i>
3.2 L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE	20
3.2.1 <i>Analyse de la situation actuelle.....</i>	<i>20</i>
3.2.2 <i>Programme d'intervention du projet.....</i>	<i>23</i>
3.2.3 <i>Risques.....</i>	<i>26</i>
3.3 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET DE L'ALPHABETISATION	27
3.3.1 <i>Analyse de la situation actuelle.....</i>	<i>27</i>
3.3.2 <i>Programme d'intervention du projet.....</i>	<i>29</i>
3.3.3 <i>Risques.....</i>	<i>30</i>
3.4 MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESSRS).....	31
3.4.1 <i>Analyse de la situation actuelle.....</i>	<i>31</i>
3.4.2 <i>Programme d'intervention du projet.....</i>	<i>32</i>
3.4.3 <i>Risques.....</i>	<i>34</i>
3.5 MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE	34
3.5.1 <i>Analyse de la situation actuelle.....</i>	<i>34</i>
3.5.2 <i>Programme d'intervention du projet.....</i>	<i>35</i>
3.5.3 <i>Risques.....</i>	<i>36</i>
3.6 MINISTERE DE LA SANTE.....	37
3.6.1 <i>Analyse de la situation actuelle.....</i>	<i>37</i>
3.6.2 <i>Programme d'intervention du projet.....</i>	<i>39</i>
3.6.3 <i>Risques.....</i>	<i>40</i>
3.7 MINISTERE DE LA JUSTICE	41
3.7.1 <i>Analyse de la situation actuelle.....</i>	<i>41</i>
3.7.2 <i>Programme d'intervention du projet.....</i>	<i>42</i>
3.7.3 <i>Risques.....</i>	<i>43</i>

3.8 MINISTERES EN CHARGE DE L'EMPLOI	43
3.8.1 <i>Analyse de la situation actuelle</i>	43
3.8.2 <i>Programme d'intervention du projet</i>	46
3.8.3 <i>Risques</i>	48
4. MOBILISATION DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS	49
4.1 L'ASSISTANCE TECHNIQUE	49
4.2 LE DEVIS PROGRAMME.....	51
5. SUIVI EVALUATION	54
5.1 COORDINATION/CONCERTATION	54
5.2 LE COMITE DE PILOTAGE.....	56
5.3 GESTION DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET APPUI DE GOPA (BACKSTOPPING)	57
5.4 OUTILS DE SUIVI EVALUATION	57
5.4.1 <i>Tableaux de bord mensuels</i>	57
5.4.2 <i>Rapports semestriels</i>	57
5.4.3 <i>Notes de dossier</i>	57
ANNEXES	58
ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE	59
ANNEXE 2 : ELEMENTS DE TDR DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE COURT TERME	65
ANNEXE 3 : CHRONOGRAMME DES ACTIVITES PAR STRUCTURE	78
ANNEXE 4 : CANEVAS DU RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITES	86
ANNEXE 5 : ARRETE N°2009-47/MEF PORTANT CREATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET ARC-SSN	87

ABREVIATIONS

ARCS	Appui au renforcement des capacités statistiques
ARC-SSN	Appui au renforcement des capacités du Système statistique national
AT	Assistant technique/Assistance technique
CCIAB	Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat du Burkina Faso
CEB	Circonscription d'enseignement de base
CSLP	Cadre stratégique de la lutte contre la pauvreté
CNS	Conseil national de la statistique
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
DAF	Direction de l'administration et des finances
DCE	Délégation de la Commission européenne
DEE	Direction des études économiques
DEP	Direction des études et de la planification
DGCOOP	Direction générale de la coopération (Ministère des Finances)
DGSPE	Direction générale des stratégies et programmes d'emploi
DREBA	Direction régionale de l'enseignement de base et de l'alphabétisation
DSIP	Direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective
EPA	Etablissement public à caractère administratif
FCFA	Franc CFA
GRH	Gestion des ressources humaines
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
ISE	Ingénieur statisticien économiste
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
ITS	Ingénieur des travaux statistiques
MASSN	Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale
MEBA	Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation
MESSRS	Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique
MFPRE	Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat
MJE	Ministère de la jeunesse et de l'emploi
MTSS	Ministère du travail et de la sécurité sociale
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
ONEF	Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle
ONG	Organisation non gouvernementale
PADEG	Programme d'appui à l'Etat de droit et la bonne gouvernance
PADS	Projet d'appui aux districts sanitaires
PAP	Programme d'actions prioritaires
PDDEB	Programme décennal de développement de l'éducation de base
PDSSN	Projet de développement du Système statistique national
PEPP	Projet d'enseignement post primaire
PSN	Programme statistique national
QUIBB	Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être
RESHUM	Logiciel de ressources humaines
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
RSN	Rapport statistique national
SDS	Schéma directeur de la statistique
SEMPI	Suivi des engagements, mandaterments et paiements de l'INSD
SGDD	Système général de diffusion de données
SNIS	Système National d'Information sur la Santé
SP-CNS	Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique
ST-CNS	Secrétariat technique du Conseil national de la statistique
SSN	Système statistique national
TDR	Termes de référence

1 INTRODUCTION

Le projet ARC-SSN est placé sous la maîtrise d'œuvre du Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique (SP-CNS).

Le projet ARC-SSN bénéficie principalement au Secrétariat Permanent du Conseil National de la Statistique, à l'INSD et aux structures productrices de données suivantes : le Ministère de l'éducation de base et de l'alphabétisation (MEBA), le Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESSRS), le Ministère de l'Action sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN) ; le Ministère de la Santé (MS) ; le Ministère de la Justice (MJ), le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi (MJE), le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat (MFPRE), le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MTSS). D'autres structures du SSN pourront bénéficier de l'appui du projet ARC-SSN, telles que le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH), le Ministère des Ressources Animales (MRA), le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD), etc.

Le projet permet de contribuer, d'une part, à améliorer la fonctionnalité du Conseil national de la statistique ainsi qu'à mettre en place le deuxième Schéma directeur de la statistique 2010-2015 et ses principales stratégies (ressources humaines, qualité, diffusion etc.), et, d'autre part, dans les structures productrices de données sectorielles, de consolider certains résultats obtenus dans le cadre du projet précédent ARCS et d'ouvrir l'appui à de nouvelles structures productrices de données, spécifiquement celles chargées de l'emploi.

Les activités seront réalisées au bénéfice de nombreuses structures du Système statistique national mais également des utilisateurs de données statistiques (société civile, médias, partenaires techniques et financiers, etc.) qui devraient constater une plus grande disponibilité des données et une meilleure diffusion des publications.

Le devis-programme est exécuté en même temps que le contrat d'assistance technique d'appui au SSN (ARC-SSN) pour une durée de 18 mois. Le rythme d'exécution et le pilotage du devis programme seront étroitement liés à ceux du contrat d'assistance technique.

L'objet de ce rapport est de faire le point sur le travail réalisé lors de la phase de démarrage qui s'est déroulée d'octobre 2008 à janvier 2009 pour finaliser le diagnostic dans les structures et établir le calendrier et les modalités d'intervention du projet d'Appui au renforcement des capacités du Système statistique national (ARC-SSN).

Rappel des termes de références de l'AT

"Au plus tard trois mois après le démarrage de son intervention, l'assistance technique remettra au Maître d'œuvre, au Maître d'ouvrage et à l'Ordonnateur National du FED un rapport de démarrage complet comprenant :

- ✓ Un diagnostic technique et des propositions complètes et claires pour améliorer l'efficacité des structures bénéficiaires (SP-CNS, INSD, MEBA, MESSRS, MASSN, Santé, Justice, MJE, MTSS, etc.) de l'appui ;
- ✓ Un programme de travail pour toute la durée de l'intervention spécifique à l'assistance technique (avec une répartition des tâches entre les six experts permanents et les expertises ponctuelles, ainsi qu'une programmation des missions ponctuelles sur le restant de l'intervention);
- ✓ Un document spécifique pour définir le dispositif de suivi/évaluation de l'intervention
- ✓ Une proposition d'adaptation du devis programme le cas échéant

Le rapport sera présenté au Comité de pilotage qui se prononcera sur son contenu ainsi qu'au maître d'œuvre et au maître d'ouvrage. L'Ordonnateur National du FED sera associé à cette présentation et à cette validation."

L'analyse de la situation actuelle porte, pour chaque institution concernée, sur les attributions, le personnel, les appuis extérieurs, la production statistique actuelle, les principaux acquis et les principales faiblesses. Le programme d'intervention du projet définit ensuite les activités prévues en précisant les synergies possibles avec d'autres projets. Les hypothèses et risques liés au programme d'activités de chaque structure sont ensuite détaillés.

Les moyens humains et financiers mobilisés par le volet assistance technique et le devis programme du Projet ARC-SSN sont ensuite présentés.

Enfin, le dispositif de suivi-évaluation du projet est détaillé avec le Comité de pilotage et les outils de suivi-évaluation.

Le présent rapport comprend aussi cinq annexes :

- L'annexe 1 est le cadre logique avec pour chaque activité prévue : les indicateurs de résultats, la durée prévue d'assistance technique permanente et d'assistance technique de court terme ;
- L'annexe 2 présente des éléments des termes de référence de chacune des treize missions prévues d'assistance technique de court terme ;
- L'annexe 3 donne le chronogramme des activités prévues par structure ;
- L'annexe 4 présente le canevas des prochains rapports semestriels ;
- L'annexe 5 est l'arrêté n°2009-047/MEF portant création, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage du Projet ARC-SSN.

2. RAPPEL DES OBJECTIFS, DES RESULTATS ATTENDUS ET DES HYPOTHESES DU PROJET

2.1 OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif global de l'assistance technique est de contribuer à mettre en œuvre le Schéma Directeur Statistique (SDS) et à améliorer le fonctionnement du système statistique à travers un développement des capacités institutionnelles et techniques du Système Statistique National (SSN).

2.2 OBJECTIFS PARTICULIERS

Objectif 1 : contribuer à développer les capacités institutionnelles des structures clefs du SSN à savoir le Conseil national de la statistique et l'INSD.

Objectif 2 : aider à la définition et à la mise en œuvre du SDS, en particulier sur les stratégies prioritaires relatives à la qualité, la diffusion et l'utilisation des données, et au financement du SDS.

Objectif 3 : contribuer à consolider et à pérenniser les activités statistiques de l'INSD et des principales structures productrices de données notamment dans les secteurs sociaux (santé, éducation, justice, emploi, etc.).

2.3 RÉSULTATS ATTENDUS

Au regard des objectifs mentionnés ci-dessus, à travers ses prestations, l'assistance technique devra contribuer à l'obtention des résultats repris ci-dessous.

Par rapport à l'objectif 1 :

Résultat 1.1 : la fonctionnalité et la pérennité du Conseil National de la Statistique (commissions spécialisées, Secrétariat permanent et Secrétariat technique) sont améliorées ;

Résultat 1.2 : la capacité et la qualité des ressources humaines du SSN sont améliorées ;

Résultat 1.3 : la coordination des activités statistiques au sein du SSN est améliorée.

Par rapport à l'objectif 2 :

Résultat 2.1 : le Schéma directeur de la statistique (SDS) 2010-2015 est élaboré dans le cadre d'un processus participatif et accompagné d'une planification financière pluriannuelle réaliste ;

Résultat 2.2 : la démarche qualité est mise en œuvre dans le cadre du SDS sur la base d'une stratégie d'implantation progressive dans les principales structures productrices de données ;

Résultat 2.3 : la stratégie de publication et de diffusion de la statistique nationale est définie et mise en œuvre dans le cadre du SDS ;

Résultat 2.4 : la stratégie de formation des utilisateurs de statistiques est définie et mise en œuvre dans le cadre du SDS.

Par rapport à l'objectif 3 :

Résultat 3.1 : la qualité de la production statistique des ministères sectoriels cibles est améliorée ;

Résultats 3.2 : la production statistique des ministères sectoriels est régulière, diffusée et adaptée aux besoins des utilisateurs ;

Résultats 3.3 : l'information statistique des produits issus des revues des stratégies sectorielles et du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) est harmonisée et améliorée.

2.4 HYPOTHÈSES QUI SOUS-TENDENT LE PROJET

S'agissant d'un appui institutionnel à fort capital humain et de relative courte durée (24 mois pour l'assistance technique et 18 mois pour le devis programme), les hypothèses du projet sont fortement liées à l'environnement dans lequel l'assistance technique s'exercera :

- volonté des autorités nationales de rendre le Conseil national de la statistique et son Secrétariat permanent fonctionnels et efficaces ;
- ressources humaines qualifiées nommées en nombre suffisant dans le SSN ;
- stabilité des cadres dans le dispositif du SSN ;
- bonne collaboration interservice et interministérielle ;
- l'INSD joue son rôle de coordonnateur technique vis-à-vis des structures productrices de données dans les ministères sectoriels ;
- capitalisation et appropriation des recommandations des projets et études passés par les structures concernées ;
- structures bénéficiaires aptes à l'absorption d'un appui technique et financier ;
- bonnes conditions d'installation des assistants techniques et du personnel du devis programme au SP-CNS et à l'INSD.

Au niveau du projet :

- l'AT est en recherche permanente de synergies avec les projets en cours afin de favoriser les activités conjointes et l'efficacité de l'intervention ;
- l'AT s'approprie les résultats des recommandations des études réalisées au cours du projet ARCS et des études importantes réalisées au cours de 2008 (notamment étude sur la définition d'une stratégie de gestion des ressources humaines, et étude sur la formulation d'une stratégie de formation des utilisateurs des données statistiques) ;
- l'AT est associée aux activités de suivi statistique du CSLP.

3. SITUATION DES STRUCTURES ET ACTIVITÉS PRÉVUES

3.1 LE SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL ET LE CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

3.1.1 ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL

Le contexte institutionnel du développement de la statistique a profondément évolué au Burkina durant les dernières années. Il est résumé dans le tableau suivant :

Année	Activités
2000	Erection de l'institut national de la statistique et de la démographie (INSD) en établissement public à caractère administratif
2002	Mise en place du nouveau statut de l'INSD
2003	Elaboration du Schéma directeur de la statistique (SDS) 2004-2009
2007	Adoption d'un nouveau corpus législatif et réglementaire, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • loi n°012-AN du 31 mai 2007 portant organisation et réglementation des activités statistiques • décret n°2007-741/PRES/PM/MEF du 19 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Système statistique national (SSN) • arrêté n°2007-767/MEF/CAB fixant les modalités de communication des données aux services et organismes statistiques relevant du SSN par les administrations et organismes publics • arrêté n°2007-785/MEF/CAB portant création, attributions, composition et fonctionnement des commissions spécialisées du Conseil national de la statistique
2007	Révision du Schéma directeur de la statistique 2004-2009
2007	Démarrage des activités du Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique (SP-CNS)
2008	Elaboration des premiers rapports statistiques nationaux (RSN) et programmes statistiques nationaux (PSN)
2008	Arrêté n°2008-257/MEF/SG/INSD portant organisation, attributions et fonctionnement de l'INSD
2008	Début des travaux d'élaboration du Schéma directeur de la statistique 2010-2015

Le Système statistique national du Burkina comprend :

- le Conseil national de la statistique (CNS) ;
- l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) ;
- les autres structures statistiques publiques spécialisées ;
- les institutions de formation statistique et démographique.

Le Conseil national de la statistique :

- est chargé de proposer les orientations générales de la politique statistique de la nation ;
- veille à la coordination du SSN, au respect des principes fondamentaux qui régissent les activités statistiques et assure la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de l'information statistique ;
- élabore périodiquement un projet de SDS qu'il soumet au gouvernement. Chaque année, le Conseil établit pour l'année suivante un projet de Programme statistique national et élabore un rapport pour l'année écoulée qu'il soumet à l'approbation du Conseil des Ministres avant les travaux de la commission budgétaire.

Le Conseil dispose des organes permanents suivants :

- un secrétariat permanent (SP-CNS) ;
- un secrétariat technique, qui est l'INSD ;
- des commissions spécialisées¹.

Le SP-CNS a, entre autres, les missions suivantes :

- assurer l'organisation et la tenue régulière des sessions du Conseil et des réunions des commissions spécialisées ;
- superviser l'élaboration du Schéma directeur de la statistique, du Programme statistique national, et du Rapport annuel d'activités du Conseil ;
- suivre régulièrement l'exécution du Schéma directeur de la statistique et du Programme statistique national ;
- veiller à la bonne exécution des décisions du CNS.

Les forces et faiblesses du Système Statistique National ont été identifiées lors de la révision de septembre 2007 du SDS 2004-2009.

Les forces du SSN relèvent de la forte volonté politique pour le développement de la statistique :

- nouveaux textes législatifs et réglementaires ;
- création de Directions de la statistique dans les ministères sectoriels ;
- déconcentration des activités statistiques ;
- formation et recrutement de nombreux statisticiens ;
- financement national d'opérations statistiques d'envergure ;
- mise en œuvre de la diffusion par les techniques de l'information et de la communication.

Les faiblesses dont souffre le SSN sont surtout d'ordre institutionnel et organisationnel mais les problèmes de l'utilisation des statistiques ainsi que ceux des ressources (humaines et financières) engagées apparaissent aussi comme étant de première importance :

- faibles liens entre les producteurs et les utilisateurs ;
- inadéquation entre l'offre d'information et la demande ;
- faibles capacités de production et d'analyse des données ;
- absence d'harmonisation des concepts, normes et méthodologies ;
- insuffisances de la politique de ressources humaines ;
- insuffisance de culture d'utilisation des données.

¹ Les commissions spécialisées sont au nombre de cinq : "Organisation du système statistique, législation, ressources humaines et financement", "Statistiques démographiques et sociales", "Statistiques économiques et financières", "Statistiques du secteur rural et de l'environnement" et "Traitement, archivage, diffusion des données et nouvelles technologies de l'information et de la communication".

3.1.2 ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Le Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique (SP-CNS) a réellement débuté ses activités début 2008 avec l'affectation de personnel en appui au Secrétaire permanent, un haut fonctionnaire nommé en Conseil des Ministres, qui a pris service le 21 décembre 2007. Ce haut fonctionnaire est malheureusement décédé le 15 novembre 2008.

Le personnel du SP-CNS, en fonction fin janvier 2009, est présenté dans le tableau suivant :

3 ingénieurs statisticiens économistes	5 personnels d'appui
--	----------------------

Durant l'année 2008, les principales activités réalisées ont été l'élaboration des documents suivants :

- Programme statistique national 2008 ;
- Rapport statistique national 2007 ;
- Programme statistique national 2009 ;
- Feuille de route pour l'élaboration du Schéma directeur de la statistique 2010-2015.

D'importantes activités au niveau du SP-CNS ont été réalisées en une année d'existence, avec notamment l'appui du Projet ARCS :

- affectation du personnel et mise à disposition par le Gouvernement de moyens de fonctionnement ;
- organisation de trois sessions du CNS ;
- élaboration des documents de suivi et de programmation (RSN, PSN) et démarrage des travaux d'élaboration du SDS 2010-2015 ;
- organisation des réunions des commissions spécialisées avec l'octroi de trois autorisations préalables pour des enquêtes ;
- mise en œuvre du Projet ARC-SSN avec ses deux volets : l'assistance technique et le devis programme.

Depuis le démarrage du projet, le 20 octobre 2008, les activités du SP-CNS ont été fortement affectées par la disparition du premier responsable de la structure en novembre. Un Secrétaire permanent intérimaire a été nommé et il est toujours en fonction à la fin du mois de janvier 2009.

Néanmoins, les principales activités suivantes ont pu être menées avec l'appui du Projet ARC-SSN : organisation de la deuxième session ordinaire de 2008 du CNS, tenue de deux sessions de commissions spécialisées pour l'octroi de visas pour des enquêtes de l'INSD et de l'Institut supérieur des sciences de la population, actualisation de la feuille de route du Schéma directeur de la statistique, organisation de la formation des correspondants du CNS pour l'élaboration du RSN et du PSN.

Le SP-CNS a été doté de moyens financiers de fonctionnement suffisants par le Gouvernement mais ses ressources humaines sont en nombre limité et l'affectation de deux cadres supérieurs et d'un cadre moyen est prévu en 2009.

D'importants défis sont à relever pour cette jeune structure dans les deux années à venir :

- pérennisation des activités mises en œuvre récemment : élaboration des RSN et PSN, tenue régulière des sessions du CNS, etc. ;
- suivi de l'élaboration du SDS 2010-2015 ;
- suivi de l'ensemble des travaux statistiques du SSN, notamment dans le cadre du CSLP ;
- améliorer sa visibilité, notamment par l'intermédiaire de la création d'un site Web.

Durant l'année 2008, les commissions "Statistiques démographiques et sociales", "Statistiques économiques et financières", "Statistiques du secteur rural et de l'environnement" se sont réunies à plusieurs reprises pour l'octroi d'autorisations préalables pour des enquêtes. Cette activité devra s'intensifier car toutes les enquêtes permanentes et nouvelles doivent obtenir ce visa.

Les commissions "Organisation du système statistique, législation, ressources humaines et financement" et "Traitement, archivage, diffusion des données et nouvelles technologies de l'information et de la communication" ne se sont pas encore réunies. La première devra se prononcer prochainement sur le rapport de la mission « Appui à la définition d'une stratégie de gestion du personnel statisticien du système statistique national du Burkina Faso » et la seconde sur la mise en place du site Web du Conseil national de la statistique.

Durant l'année 2009, les commissions spécialisées auront à se réunir pour l'examen des rapports de chacune des trois étapes de l'élaboration du SDS 2010-2015.

Au cours de la phase de démarrage du projet (20 octobre 2008 – 31 janvier 2009), l'assistance technique a apporté son appui aux activités suivantes :

- organisation de la session ordinaire 2 de 2008 du CNS ;
- rédaction de la feuille de route d'élaboration du SDS 2010-2015 ;
- mission d'évaluation par les pairs.

3.1.3 PROGRAMME D'INTERVENTION DU PROJET

Le renforcement des capacités par le projet se concentrera sur :

- les activités institutionnelles et organisationnelles du CNS ;
- la visibilité du CNS (publications, site Web) ;
- un appui à l'amélioration de la gestion des ressources humaines du SSN et à la sécurisation du financement des opérations d'envergure du SSN ;
- un appui à l'élaboration du deuxième SDS ;
- un appui à la formation des utilisateurs de données statistiques ;
- un appui à l'amélioration du suivi statistique du CSLP ;
- la formation du personnel.

Activité 1.1² : Développer les capacités institutionnelles et organisationnelles du CNS

Tâche 1.1.1 Appui à l'élaboration annuelle du RSN et du PSN

L'assistance technique participera au suivi de l'élaboration annuelle du rapport statistique national et du programme statistique national. L'AT appuie la réalisation de l'enquête auprès des structures avec notamment la refonte des fiches de programmation, et la rédaction des deux documents. Cette activité de coordination des activités du SSN permet en outre d'appuyer chaque structure du SSN dans la programmation de ses activités statistiques. L'élaboration du nouveau SDS sera aussi l'occasion d'avoir un meilleur outil de programmation que le précédent dont les activités n'avaient pas été définies par objectif.

Un atelier de formation des correspondants statistiques du CNS dans chacune des structures a été organisé le 9 février 2009, avec un financement du devis programme, préalablement à l'élaboration des nouveaux documents. Chaque structure du CNS a un correspondant chargé du suivi des activités avec le SP-CNS dont le remplissage des fiches de programmation.

² La numérotation des activités correspond à celle des termes de référence du Projet ARC-SSN. La numérotation des tâches correspond à celles de l'offre technique de GOPA et du devis programme du Projet ARC-SSN. La numérotation n'est pas séquentielle pour les tâches du DP car certaines sont identiques à celles de l'offre technique.

Durant le projet, les rapports statistiques nationaux 2008 et 2009 et les programmes statistiques nationaux 2010 et 2011 seront élaborés et disponibles en avril 2009 et 2010. Le devis programme doit financer leur impression et leur diffusion sera assurée par le SP-CNS.

Tâche 1.1.2 Suivi de la mise en place du visa statistique

Le décret n°2007-720/PRES/PM/MEF précise que les enquêtes et recensements statistiques doivent obtenir une autorisation préalable du Ministère en charge de la statistique. Les commissions spécialisées du CNS doivent donner leur avis.

L'assistance technique du projet participera au suivi du processus de l'octroi de ces autorisations préalables en donnant son appui à l'INSD et au SP-CNS pour élaborer leur avis technique.

Tâche 1.1.3 Suivi de l'institutionnalisation des opérations statistiques d'envergure

L'institutionnalisation des opérations statistiques de grande envergure est un moyen d'assurer l'organisation régulière de ces opérations suivant le calendrier international ou selon des normes reconnues.

A cette fin, l'assistance technique participera aux travaux d'élaboration du texte législatif nécessaire après que le CNS se soit exprimé sur les opérations statistiques concernées et le calendrier retenu en liaison avec les besoins du Gouvernement, en particulier pour le suivi du CSLP.

Tâche 1.1.4 Validation du recueil des concepts, définitions et méthodes statistiques

L'harmonisation des concepts, définitions et méthodes statistiques en usage au Burkina et leur respect des normes internationales est un objectif primordial dans le SSN. Le projet d'un recueil a été élaboré avec l'appui du projet ARCS. Ce recueil doit être validé par l'ensemble des structures productrices de données statistiques à l'occasion d'un atelier organisé à Ouagadougou par le SP-CNS et l'INSD et financé par le devis programme.

Sur financement du devis programme, le recueil sera ensuite reproduit (document papier, CD-Rom avec documents d'accompagnement) et largement diffusé.

Tâche DP1.1.1 Mise en place du site web du CNS

Le Conseil national de la statistique doit disposer d'un site web afin de permettre un accès simple pour les utilisateurs à l'ensemble des informations sur le SSN. Ces informations concernent aussi bien le fonctionnement du SSN que la production de l'ensemble des structures productrices de données statistiques. Ce site aura des liens avec le site de l'INSD, ceux des sites des Ministères, ceux des structures productrices de données du Burkina et ceux des organisations internationales concernées par la statistique.

La création du site web nécessite le concours d'un informaticien webmaster pour la mise en œuvre et le design du site sur un financement du devis programme.

L'assistance technique du projet participera aux travaux sur le contenu initial du site et sur l'actualisation régulière du site.

Tâche DP1.1.6 Impression du recueil des textes de base

L'ensemble des textes régissant les activités du Système statistique national a été adopté en 2007 et 2008 : loi portant organisation et réglementation des activités statistiques, décret portant organisation du Système statistique national, décret fixant les conditions et les procédures de réalisation des recensements et des enquêtes, arrêté fixant les modalités de communication des informations, arrêté portant création, attributions, composition et fonctionnement des Commissions spécialisées du CNS, arrêté portant attributions, organisation, et fonctionnement de l'INSD.

Un recueil regroupant l'ensemble de ces textes doit être imprimé sur financement du devis programme et largement diffusé à toutes les structures du SSN et à tous les utilisateurs de statistiques.

Activité 1.2 : Aider à définir et à mettre en place les nouvelles stratégies de gestion des ressources humaines et de financement du SSN

Tâche 1.2.1 Définition des emplois et des postes dans le SSN

Un des principaux défis à relever par le SSN est l'amélioration de la gestion des ressources humaines. Une importante étude "Appui à la définition d'une stratégie de gestion du personnel statisticien du système statistique national du Burkina Faso", réalisée en 2008 sur un financement de la Délégation de la

commission européenne, a permis de définir un plan d'actions. La première étape de cet important chantier est la définition des emplois et des postes de travail au sein du SSN.

La première activité, définie avec l'INSD, consistera pour l'assistance technique à participer à une opération pilote en appuyant une direction de l'INSD et une autre structure du SSN à définir les postes et emplois de ces structures.

Sur financement du devis programme, deux ateliers sur la définition des emplois et des postes dans le SSN seront ensuite organisés, le premier pour lancer l'opération et le second pour valider les résultats obtenus.

Tâche 1.2.2 Suivi de la mise en place d'une gestion centralisée du personnel statisticien du SSN

La mission "Appui à la définition d'une stratégie de gestion du personnel statisticien du système statistique national du Burkina Faso" a recommandé une gestion centralisée du personnel statisticien du SSN.

Cette gestion centralisée des statisticiens est le seul moyen d'assurer à terme une gestion efficace des ressources humaines. Une structure est chargée de gérer tous les statisticiens publics que ce soit au niveau de la formation initiale, du recrutement, des affectations, de la rémunération ou de la gestion des carrières. Ce système permet d'offrir à tout le personnel statisticien public les mêmes opportunités en termes de rémunération et de perspectives de carrière. Actuellement, les cadres supérieurs statisticiens et démographes sont tous recrutés par l'INSD. Alors que de nombreuses structures sectorielles adressent des demandes à l'INSD, peu de cadres sont intéressés pour aller dans ces structures où ils perdraient certains avantages financiers directs et potentiels.

L'assistance technique participera aux travaux d'examen des textes existants et proposera des textes réglementaires pour la mise en place d'une gestion centralisée.

Tâche 1.2.3 Suivi de la mise en place d'un mécanisme pérenne de financement de la statistique

Un défi important du SSN est d'assurer un financement pérenne de l'ensemble des activités statistiques, notamment les opérations de grande envergure que sont les recensements et les principales enquêtes auprès des ménages. A cette fin, le Gouvernement a validé le principe de la création d'un fonds de développement de la statistique. Les avantages et inconvénients d'un tel fonds seront étudiés. Les modalités de fonctionnement de ce fonds doivent être définies afin de permettre un approvisionnement régulier pour éviter une mobilisation brusque d'un budget important pour une opération ponctuelle telle que le RGPH.

Sur financement du devis programme, deux ateliers sur les modalités de fonctionnement du fonds de développement de la statistique seront organisés, le premier pour lancer l'opération et le second pour valider les résultats obtenus.

Tâche 1.2.4 Mission d'appui pour le suivi de la mise en place des nouvelles stratégies de GRH et de financement du SSN

Une mission d'appui du projet ARC-SSN est programmée pour le suivi de la mise en place des nouvelles stratégies de GRH et de financement du SSN. Des éléments des termes de référence de la mission, élaborés au cours de la phase de démarrage, sont présentés en annexe 2.

Tâche 1.2.5 Appui pour la mobilisation des fonds d'aide extérieure

Un grand nombre de structures du SSN bénéficie d'un appui des partenaires techniques et financiers mais beaucoup de ces structures ont du mal à mobiliser cet appui en raison des procédures plus ou moins bien maîtrisées.

L'assistance technique du Projet ARC-SSN pourra aider ces structures à maîtriser les formalités administratives de mobilisation de ces fonds d'aide extérieure.

Tâche 1.2.6 Appui à la mise en place d'un programme de formation continue du personnel du SSN

Le SSN dispose d'un programme de formation continue élaboré avec l'appui du projet ARCS. La mise en œuvre de ce programme nécessite la production de supports de formation (documents papier et CD) pour chaque module de formation. Ces supports seront reproduits sur des formats adéquats afin d'être largement diffusés sur financement du devis programme.

Tâche 1.2.7 Formation du personnel du SSN

L'ensemble de l'assistance technique du projet concourt au renforcement des capacités des structures bénéficiaires par une formation permanente lors de l'ensemble des activités appuyées par le projet.

Les agents du SSN participeront aussi à des formations spécifiques mises en œuvre et financées par le Projet : formation informatique, formation « utilisateurs », formation « démarche qualité », formation aux Systèmes d'information géographique (SIG).

Activité 2.1 : Appuyer l'élaboration du SDS 2010-2015.

Tâche 2.1.1 Appui au suivi de la feuille de route pour l'élaboration du SDS 2010-2015

L'élaboration du deuxième schéma directeur de la statistique 2010-2015 est une activité essentielle pour le SSN en 2009. Le schéma directeur de la statistique est la stratégie nationale qui encadre les principaux objectifs pour le développement du SSN ainsi que les interventions des différents acteurs pour l'atteinte de ces objectifs.

La feuille de route de l'élaboration du SDS 2010-2015 a été validée par la session du CNS de décembre 2008. Les travaux ont démarré en juillet 2008 et doivent s'achever en décembre 2009 par l'adoption du SDS 2010-2015. Il est prévu le recrutement de consultants nationaux (sur financement d'AFRISTAT et du PDSSN), une assistance technique ponctuelle d'AFRISTAT et de Paris21, ainsi que l'assistance technique permanente du Projet ARC-SSN. Le premier consultant a démarré ses travaux le 12 février 2009 et il travaille en étroite collaboration avec un cadre du SP-CNS et un cadre de l'INSD.

L'assistance technique du projet consistera, en particulier en appui au SP-CNS, au travail de conseil et de suivi du déroulement de l'ensemble des activités et au respect de la feuille de route.

Tâche 2.1.2 Appui à l'élaboration de l'état des lieux et à l'établissement du diagnostic du SSN

La première étape de l'élaboration du SDS consiste à établir un diagnostic du SSN à partir d'une enquête sur l'état des lieux et du bilan du SDS 2004-2009. L'activité doit se dérouler de mi-février à mi-avril pour l'élaboration du rapport. Ce rapport sera ensuite soumis aux Commissions spécialisées et validé lors de la première session ordinaire de 2009 du CNS.

L'assistance technique du projet consistera au suivi du recrutement du consultant et au suivi-encadrement des travaux menés par l'équipe technique et le consultant.

Tâche 2.1.3 Appui à la définition des objectifs stratégiques

La deuxième étape de l'élaboration du SDS consiste à définir une vision et à arrêter les objectifs stratégiques du SDS 2010-2015. L'activité doit se dérouler de mi-avril à mi-mai pour l'élaboration du rapport. Ce rapport sera ensuite soumis aux Commissions spécialisées et validé lors d'une session extraordinaire du CNS en juillet 2009.

L'assistance technique du projet consistera au suivi du recrutement des deux consultants et au suivi-encadrement des travaux menés par l'équipe technique et les consultants.

Tâche 2.1.4 Elaboration du programme d'action 2010-2015

La troisième étape de l'élaboration du SDS consiste à établir le programme d'actions pour la période 2010-2015. Lors de cette étape, il s'agit de proposer une articulation des différentes actions à entreprendre et de proposer un calendrier de réalisation des opérations statistiques en tenant dûment compte des prévisions de mise à disposition des ressources financières et humaines cohérente avec les stratégies de renforcement des capacités retenues. Le programme d'actions portera sur les produits statistiques retenus comme stratégiques pour la formulation et le suivi des politiques nationales, dont le CSLP : publication des résultats d'enquêtes et de recensements, d'annuaires statistiques et de tableaux de bord, publications des données sectorielles annuelles et infra annuelles, etc. C'est à cette étape que doivent être arrêtés le dispositif et les modalités de mise en œuvre du SDS.

L'activité doit se dérouler de mi-mai à mi-juillet pour l'élaboration du programme d'action. Ce rapport sera ensuite soumis aux Commissions spécialisées et validé lors de la deuxième session ordinaire de 2009 du CNS en novembre.

L'assistance technique du projet consistera au suivi-encadrement des travaux menés par l'équipe technique et les consultants.

Tâche DP1.4.2 Suivi de la production de documentaires télévisé et radiophonique sur le SDS

Il existe un réel déficit de communication sur la statistique au Burkina Faso. L'élaboration du SDS doit être l'occasion d'une importante opération de communication/sensibilisation sur la statistique. Des documentaires télévisé et radiophonique seront produits à cette occasion. Ils présenteront de manière pédagogique et accessible (dans des langues nationales) à la fois les méthodes d'élaboration des statistiques, la production statistique nationale et aideront à répondre à la question « à quoi servent les statistiques ? ».

L'assistance technique du projet suivra la production de ces documentaires financés par le devis programme.

Tâche 2.1.5 Suivi de la rédaction du document final du SDS et de son adoption

La dernière étape de l'élaboration du SDS consiste à la rédaction du rapport final « le SDS 2010-2015 ». L'activité doit se dérouler de mi-juillet à mi-août pour l'élaboration du rapport. Ce rapport sera ensuite soumis aux Commissions spécialisées et validé lors de la deuxième session ordinaire de 2009 du CNS en novembre.

L'assistance technique du projet suivra les travaux de rédaction menés par l'équipe technique et les consultants.

Le document finalisé du SDS sera le document clef en termes de stratégie et il devra donc être connu largement des décideurs et des utilisateurs.

Le document validé sera imprimé et largement diffusé avec un CD-Rom contenant toute la documentation disponible et produite au cours de l'élaboration du SDS sur un financement du devis programme.

Une journée de lancement sera également organisée avec la participation des plus hautes autorités nationales et sur un financement du devis programme en décembre 2009.

Activité 2.4 : Appuyer la mise en place progressive de la démarche qualité au sein du SSN

Tâche 2.4.1 Mise en œuvre de la démarche qualité à plusieurs opérations statistiques de l'INSD

La démarche qualité a été appliquée durant plusieurs années avec l'appui du projet ARCS dans certaines structures du SSN mais elle n'a été appliquée que pour l'enquête QUIBB 2005 à l'INSD.

Durant le projet ARC-SSN, la démarche doit être systématisée en particulier au niveau de l'INSD. Plusieurs domaines pourront être abordés : les prix, les enquêtes auprès des ménages, les comptes nationaux, etc.

Tâche 2.4.3 Formation à la démarche qualité

Le projet ARCS a mis en œuvre la démarche qualité dans trois structures du SSN depuis plusieurs années (MEBA, MESSRS, Santé). Un atelier/formation, organisé en mars 2008 a permis de dresser un bilan et de proposer une extension progressive de la démarche à l'ensemble du SSN. Des rapports qualité ont été élaborés en juin 2008 au niveau de la DEP/MEBA et de la DEP/Santé.

L'activité consistera à organiser un atelier de formation en juin 2009 pour l'ensemble des structures productrices de données statistiques afin de mettre en place l'extension de la démarche qualité au plan méthodologique et pratique. Cet atelier sera financé par le devis programme.

Tâche 2.4.4 Organisation de feed-back sur la qualité des données au niveau déconcentré

Jusqu'à maintenant, la démarche qualité a été mise en œuvre seulement dans les directions au niveau central et la diffusion des rapports qualité a été limitée à ce niveau là. Il s'agira de diffuser auprès de l'ensemble des intervenants, en particulier au niveau déconcentré, les résultats de l'application de la démarche qualité.

Activité 2.5 : Contribuer au développement des capacités d'analyse et du niveau d'utilisation des données statistiques notamment dans le cadre des dispositifs de suivi-évaluation des politiques sectorielles et du CSLP

Tâche 2.5.1 Appui à la mise en œuvre du programme de formation des utilisateurs

Une étude réalisée en juin 2008³, a permis d'élaborer un plan de formation des utilisateurs de statistiques. Ce plan prévoit 18 thèmes de formation et 64 sessions de formation. Au cours du projet ARC-SSN, 9 thèmes de formation ont été retenus en accord avec le SP-CNS et l'INSD en tenant compte des domaines d'intervention du projet.

L'assistance technique du projet participera avec le régisseur du devis programme à la mise en œuvre du programme de formation.

Les activités à réaliser seront:

- rencontrer les producteurs de statistiques du domaine traité pour faire l'inventaire des données disponibles, des publications disponibles, des sources de diffusion ;
- définir la liste des structures et personnes à inviter à la formation ;
- rechercher les formateurs et contractualiser avec eux ;
- vérifier le contenu du package produit par les formateurs ;
- prendre en charge l'ensemble des aspects logistiques ;
- s'assurer du bon déroulement de la formation ;
- procéder à l'évaluation de la formation par les participants.

Tâches 2.5.2 et 2.5.3 Missions d'appui pour la formation d'utilisateurs

Ces formations reposent sur l'élaboration préalable de supports de formation sous forme de CD-Rom (avec sources de données, concepts et définitions, points de compréhension, recueil d'articles, une rubrique « pour en savoir plus » et une rubrique itinéraire pédagogique et support de cours). Les premières formations sont assurées par le formateur principal (chargé de la production du support), un producteur de statistiques et un formateur diffuseur qui assurera les sessions ultérieures. Chaque session de formation durera deux jours et regroupera une trentaine de participants.

Les missions des experts ponctuels seront financées dans le cadre de l'assistance technique du Projet ARC-SSN et les sessions de formation par le devis programme du Projet. L'assistance technique permanente participera à l'organisation et au suivi technique de ces formations.

La formation "**Prix à la consommation : réalité des chiffres, réalité des consommateurs**" a pour **objectif** de présenter comment sont collectées les données sur les prix, de définir ce qu'est un prix et un indice de prix, l'utilisation faite de cette information et pourquoi l'indice des prix semble toujours moins augmenter que le panier du consommateur. Cette formation se fera en 4 sessions.

La formation "**Comment collecter les données statistiques**" a pour objectif de former les utilisateurs de données statistiques aux principales méthodes de collecte (recensements, enquête, sources administratives), d'en dresser les principales utilisations au regard de la production actuelle et les limites, que cela soit en termes de champ, de fiabilité, ou de précision. Cette formation se fera en 5 sessions.

Tâches DP1.8.2 à DP1.8.8 Appui à la formation d'utilisateurs (7 domaines, 30 sessions)

Comme pour les tâches 2.5.2 et 2.5.3, ces formations reposent sur l'élaboration préalable de supports de formation sous forme de CD-Rom (avec sources de données, concepts et définitions, points de compréhension, recueil d'articles, une rubrique « pour en savoir plus » et une rubrique itinéraire pédagogique et support de cours). Les premières formations sont assurées par le formateur principal (chargé de la production du support), un producteur de statistiques et un formateur diffuseur qui assurera les sessions ultérieures. Chaque session de formation durera deux jours et regroupera une vingtaine de participants.

³ P. Delorme, J.-P. Dutilleul « Plan de formation des utilisateurs de statistiques », Juillet 2008, Etude financée par la Délégation de la Commission européenne

L'ensemble de ces formations sera financé par le devis programme du Projet ARC-SSN et l'assistance technique permanente participera à l'organisation et au suivi technique de ces formations. Au cours de la phase de démarrage, les termes de référence ont été finalisés.

La formation "**Des chiffres pour être compris**" a pour objectif, d'une part, d'aider l'utilisateur à décrypter les graphiques et figures les plus couramment employés dans les publications, et, d'autre part, de lui permettre de mieux présenter les données statistiques lorsqu'il en diffuse. Cette formation se fera en 4 sessions.

La formation "**Lutte contre la pauvreté, des chiffres pour une politique**" a pour objectif de faire le point sur les principaux indicateurs utilisés dans les grands cadres stratégiques (CSLP, OMD), d'en indiquer les fonctions et la manière dont ils sont utilisés par la communauté internationale et d'en dessiner les limites, notamment en termes de fréquence de revue en regard de la réalité des évolutions. Cette formation se fera en 3 sessions.

La formation "**Bien se compter, la base des statistiques nationales**" a pour objectif de présenter les principales sources (recensements, état civil), d'expliquer les principaux indicateurs démographiques, mais aussi d'expliquer l'impact de données peu fiables sur l'ensemble des analyses que l'on peut réaliser sur l'état d'un pays. Cette formation se fera en 5 sessions.

La formation "**Statistiques sanitaires et santé des populations**" a pour objectif de présenter les principaux concepts et données utilisés dans les statistiques de la santé, mais aussi d'expliquer les limites des données existantes et surtout les différences qui peuvent exister entre les données selon qu'elles proviennent des sources administratives ou des données d'enquête. Cette formation se fera en 9 sessions.

La formation "**Système éducatif et statistiques scolaires**" a pour objectif de permettre aux participants d'accéder aux statistiques disponibles du secteur de l'éducation et de les comprendre, de connaître les méthodes de collecte et de traitement des données (enquêtes annuelles auprès des établissements, enquêtes auprès des ménages, etc.), d'analyser les données, les utiliser dans leur travail et en connaître les limites. Cette formation se fera en 7 sessions.

La formation "**Quelles statistiques pour les collectivités territoriales**" a pour objectif de présenter les statistiques pouvant être utiles pour les collectivités territoriales, les moyens d'obtenir de l'information et le rôle des collectivités territoriales dans le domaine de la collecte d'information. Cette formation se fera en 9 sessions.

La formation "**Les statistiques de la justice, un outil de transparence démocratique**" a pour objectif de présenter la situation actuelle au Burkina, et de resituer la situation du Burkina dans un contexte plus vaste (régional et mondial). Cette formation se fera en 2 sessions.

Tâche 2.5.4 Appui à la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs

L'INSD et l'ensemble des structures du SSN augmentent régulièrement leur production statistique et leur publication. En complément des études réalisées auprès des utilisateurs de statistiques, une enquête sera réalisée sur la satisfaction par rapport à chacune des principales publications pour avoir des informations plus détaillées afin d'améliorer ces publications.

Cette enquête bénéficiera de l'assistance technique du Projet ARC-SSN et d'un financement par le devis programme.

Tâche 2.5.5 Appui à l'amélioration du système de suivi statistique du CSLP

Deux récentes études diagnostics ont été réalisées en 2008⁴ La première porte sur l'évaluation du suivi statistique du CSLP et des OMD au Burkina Faso et la seconde sur un diagnostic des besoins en statistique pour le suivi du CSLP ont démontré la nécessité de revoir en profondeur le système de suivi statistique du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

La production statistique de base pour le suivi du CSLP est relativement abondante au Burkina Faso avec des statistiques assez performantes dans les secteurs clefs de l'éducation et de la santé, et la réalisation de nombreuses enquêtes auprès des ménages. Les résultats des enquêtes sont sous exploités et l'analyse est

⁴ N. Ponty, A. Savadogo, S. Zoungrana « Evaluation du suivi statistique du CSLP et des OMD au Burkina Faso », septembre 2008, Etude financée par le PNUD.

A. Brilleau « Mission diagnostic des besoins en statistiques pour le suivi du CSLP », décembre 2008, Etude financée par l'Ambassade de France.

largement insuffisante. De nombreux indicateurs utiles pour le suivi de la pauvreté, du CSLP et des OMD pourraient être calculés à partir de ces données existantes. Le choix des indicateurs de suivi du CSLP devrait cependant reposer, non seulement sur leur pertinence technique mais aussi sur leur opérationnalité statistique et leur calcul au niveau régional.

La diffusion des indicateurs, et d'une manière plus générale de toute l'information pour le suivi du CSLP, est notoirement insuffisante. Elle doit être largement améliorée par les moyens modernes de communication (site Web, CD-Rom, etc.).

La gestion actuelle des bases de données sur le CSLP est peu satisfaisante.

Au moment où le Burkina s'apprête à élaborer son CSLP de troisième génération, des travaux doivent être entrepris pour en assurer un meilleur suivi statistique.

Lors de la phase de démarrage du projet, les discussions avec les structures responsables (INSD, SP-CNS) et la Délégation de la CE, ont révélé l'importance et la priorité à accorder à l'organisation d'un atelier sur la problématique du suivi statistique du CSLP et des OMD afin de relancer les activités statistiques de suivi du CSLP. Lors de cet atelier, les conclusions des principales études réalisées sur le sujet seront présentées et, sur cette base, un plan d'actions du suivi statistique sera proposé et validé.

Sur cette base, l'assistance technique du projet contribuera aux principaux travaux, notamment : la détermination d'une éventuelle nouvelle liste d'indicateurs, la mise en place d'une base de données pour le suivi des indicateurs, la création d'un site web, l'élaboration d'une publication périodique sur le suivi statistique des indicateurs.

Cet appui sera réalisé à travers l'assistance technique auprès de sein de l'INSD et du SP-CNS, qui contribuera à la préparation des réunions des instances de suivi du CSLP.

Activité 3.1 : Appuyer la publication, la diffusion et l'utilisation des données dans les ministères sectoriels

Tâche 3.1.8 Mission d'appui à la définition d'une stratégie d'analyse spatiale des données

Les publications du SSN présentent encore, dans la plupart des cas, une analyse spatiale insuffisante des données.

Une mission d'appui du projet ARC-SSN est programmée pour un appui à la définition d'une stratégie d'analyse spatiale des données. Des éléments des termes de référence de la mission, élaborés au cours de la phase de démarrage, sont présentés en annexe 2.

Tâche 3.1.9 Mission de formation pratique au SIG

Une mission d'appui du projet ARC-SSN est programmée pour animer une formation pratique aux Systèmes d'information géographique (SIG).

L'atelier de formation sera financé par le devis programme.

3.1.4 RISQUES

Outre les risques sous-tendus par les hypothèses générales exprimées au paragraphe 2.4, les risques spécifiques sont :

- les moyens pour la diffusion ne sont pas inscrits dans le budget national ;
- l'élaboration du SDS n'est pas considérée comme une priorité nationale par l'ensemble des structures ;
- les activités d'amélioration de la gestion des ressources humaines statisticiennes ne bénéficient pas de l'appui des autorités nationales ;
- le projet ARC-SSN n'est pas systématiquement associé aux activités du suivi statistique du CSLP ;
- les activités de formation d'utilisateurs ne bénéficient pas de facilités d'organisation et de la motivation des participants.

Afin de limiter les risques énumérés précédemment, l'assistance technique du projet interviendra auprès de tous les intervenants concernés et aux périodes clefs :

- en appuyant l'élaboration du budget du SP-CNS ;
- en participant activement à l'élaboration de l'ensemble des rapports du SDS ;
- en informant les structures centrales, déconcentrées des enjeux liés à l'élaboration du SDS ;
- en appuyant le service de suivi de la pauvreté de l'INSD dans des activités concrètes de mise en œuvre du suivi statistique du CSLP ;
- en mettant en œuvre les différentes sessions de formation des utilisateurs.

3.2 L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE

3.2.1 ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

L'INSD, créé en 1963 en tant que structure administrative, a été érigé en Etablissement public à caractère administratif, jouissant de l'autonomie administrative et de gestion en octobre 2000. Ses principales fonctions sont :

- élaborer les outils et les instruments d'analyse et d'aide à la décision, notamment promouvoir la recherche, le développement des études à caractère statistique, économique et démographique suivant des principes uniformes, conformément aux directives nationales et aux normes internationales approuvées par le Burkina Faso ;
- diffuser l'information à caractère statistique, économique et démographique suivant les normes nationales et internationales ;
- assurer la coordination des activités de l'ensemble des acteurs du système statistique national et veiller à une bonne coopération entre eux ;
- élaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités techniques et professionnelles adaptées au besoin du système statistique national, notamment définir et vulgariser les concepts, identifier les centres et profils de formation, et organiser des ateliers de formation.

Il assure le secrétariat technique du CNS et, il est de fait sa cheville ouvrière.

L'INSD, suite à l'adoption des nouveaux textes législatifs et réglementaires, comportera outre la direction générale, cinq directions techniques couvrant les domaines suivants : démographie ; statistiques et synthèses économiques ; statistiques sur les conditions de vie des ménages ; coordination, formation et recherche ; informatique et diffusion.

Outre les travaux classiques destinés au suivi régulier de l'économie (comptabilité nationale, prix, différents indices, démographie, etc.), l'INSD réalise des travaux entrant dans le cadre du suivi de la pauvreté et de l'évaluation des réformes économiques.

Le personnel de l'INSD, en fonction à la fin décembre 2008, est présenté dans le tableau suivant :

	ISE	Démo- graphe	ITS	Autres cadres sup.	AD	AT	Per- sonnel d'appui	En- sem- ble
Direction générale	-	-	2	4	3	1	6	16
Direction de la coordination et de la coopération statistiques	2	-	5	1	-	1	1	10
Direction des études économiques	8	-	6	-	6	6	1	27
Direction de la démographie	3	24	1	1	6	1	1	37
Direction des statistiques générales	3	-	10		7	3	1	24
Directions régionales de la statistique et de la démographie	2	-	4	-	5	12	9	32
Direction de l'administration et des finances, agence comptable et contrôle financier	-	-	-	3	1	-	31	35
Personnel non affecté	6	9	4	-	-	-	-	19
Ensemble	24	33	32	9	28	24	50	200

L'évolution du budget de l'INSD (CF tableau suivant) est fortement liée à la réalisation d'enquêtes ponctuelles et est spectaculaire et au fort accroissement du personnel.

Budget (en millions FCFA)	2004	2005	2006	2007	2008
Budget total	931,3	306,9	3 006,8	1 320,0	3 428,5
dont					
Enquêtes ponctuelles	554,8	3,7	2 198,4	542,7	1 597,3
Charges du personnel	156,0	149,9	235,0	306,0	368,1

En ce qui concerne l'assistance à moyen terme à l'INSD, trois partenaires sont plus particulièrement impliqués :

- la Banque mondiale à travers le Projet de Développement du Système Statistique National (PDSSN) qui couvre la période 2005-2009. Le PDSSN apporte, à l'INSD ainsi qu'à huit ministères intervenant dans le champ du SSN, essentiellement des ressources matérielles et financières. Le budget du projet s'élève à 5 300,0 millions FCFA pour l'ensemble des structures appuyées ;
- la Suède par un projet de coopération statistique entre l'INSD et l'Office National Suédois de la Statistique qui a démarré en septembre 2008 pour une durée de trois années. Les domaines d'intervention envisagés concernent les statistiques économiques, les statistiques sociales, les statistiques environnementales, les statistiques agricoles, le renforcement des capacités et l'informatique. Le budget du projet s'élève à 1 752,6 millions FCFA pour l'ensemble des structures appuyées ;
- la Commission Européenne, notamment à travers le projet ARC-SSN.

La coordination et la synergie entre ces trois projets sont évoquées au chapitre 5.1 Coordination / concertation.

Concernant l'aide ponctuelle, les principaux partenaires techniques et financiers sont : l'Allemagne (GTZ) qui fournit un appui à l'harmonisation et à la modernisation des comptes nationaux ; le Canada qui finance le PARSEP (Projet Régional d'Appui aux cadres nationaux de Suivi-Evaluation des Stratégies de Réduction de la Pauvreté) ; la BAD qui finance le PCI (Programme de Comparaison Internationale) et le Projet d'appui au processus de mise en œuvre du CSLP ; les organisations des Nations Unies qui financent partiellement l'enquête démographique et de santé.

AFRISTAT apporte également un appui technique, essentiellement sur l'élaboration des comptes nationaux et la rénovation de l'IHPC.

L'état de la production statistique pour l'année 2008 est présenté dans le tableau suivant :

Intitulé	Format	Diffusion
Direction générale		
Indice harmonisé des prix à la consommation, mensuel	Electronique, papier	Diffusion papier, sur site web INSD
Tableau de bord de l'économie	Electronique, papier	Diffusion papier, sur site web INSD
Synthèse des résultats définitifs du recensement 2006	Electronique, papier	Diffusion papier, sur site web INSD
Plaquette des résultats définitifs du recensement 2006	Electronique, papier	Diffusion papier, sur site web INSD
Dépliants statistiques régionaux et national 2007	Electronique	Sur site web INSD
Tableau de bord de la gouvernance 2008	Electronique	Sur site web INSD
Suivi de la situation des enfants et des femmes : Enquête par grappes à indicateurs multiples 2006	Electronique, papier	Diffusion papier, sur site web INSD
Annuaire statistique 2007	Electronique, papier	Diffusion papier, sur CD, sur site web INSD
Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages de 2007	Electronique	Résumé sur site Web de l'INSD
Directions régionales		
Recueil d'indicateurs statistiques de la région de l'Est	Electronique	Sur site web INSD
Annuaire 2008 des Cascades	Electronique	Sur site web INSD
Annuaire 2007 du Sahel	Electronique	Sur site web INSD
Annuaire de l'Est, Edition 2008	Electronique	Sur site web INSD
Annuaire 2007 des Cascades	Electronique	Sur site web INSD
Répertoire des points d'activités de la région de l'Est	Electronique	Sur site web INSD
La pauvreté dans la région de l'Est	Electronique	Sur site web INSD

Durant les dernières années, on peut noter certaines avancées au niveau de l'INSD :

- la mise en place de nouveaux textes législatifs et réglementaires concernant en particulier les statuts et l'organigramme ;
- le recrutement de nombreux statisticiens et démographes ;
- le renforcement des capacités techniques du personnel par l'organisation et la participation à de multiples ateliers et séminaires ;
- la réalisation de plusieurs enquêtes auprès des ménages :
 - le RGPH 2006, dont l'ensemble des résultats définitifs seront disponibles au cours du deuxième trimestre 2009 ;
 - les enquêtes sur les conditions de vie des ménages EA/QUIBB (2005, 2007) ;
 - l'enquête multi-indicateurs MICS (2006) ;
 - l'enquête nationale sur le travail des enfants (2006).
- la publication : mensuelle de l'IHPC, trimestrielle du tableau de bord de l'économie et annuelle des annuaires nationaux et régionaux ;
- la généralisation de la diffusion par des moyens modernes de communication : site Web (www.insd.bf), CD-Rom et courrier électronique.

Toutefois, eu égard aux ressources humaines disponibles, la production statistique demeure encore bien trop limitée en particulier au niveau des statistiques courantes (dans des domaines aussi importants que les statistiques d'entreprises, le commerce extérieur, la conjoncture, les comptes nationaux, pour lesquels aucune publication n'a été réalisée depuis plusieurs années.

L'INSD est confronté principalement à des difficultés organisationnelles et institutionnelles qui se manifestent notamment à travers la réalisation simultanée de plusieurs enquêtes de grande envergure et des dysfonctionnements entre les services techniques et les services gestionnaires.

Ces contraintes sont aggravées par une insuffisance de ressources humaines expérimentées et motivées. Ce manque de personnel expérimenté est particulièrement préjudiciable pour l'encadrement des nombreux cadres supérieurs récemment recrutés.

Au niveau organisationnel, il s'agit principalement de l'absence d'une programmation rigoureuse des activités et par conséquent d'une hiérarchisation des priorités qui se traduit par (i) l'ouverture à la fois de plusieurs chantiers utilisant les mêmes ressources humaines qui entraîne des retards dans l'exécution et aboutit parfois à des résultats de faible qualité, (ii) un certain délaissement des travaux classiques de base de l'institut (statistiques courantes) au profit d'activités ponctuelles au risque de déstabiliser l'institution.

En matière de gestion financière et de ressources humaines, le nouveau manuel de procédures et les outils informatiques ne sont pas encore entièrement internalisés.

Sur le plan technique, la diffusion, malgré une certaine amélioration grâce au site Internet, constitue toujours un des points faibles de l'institution et par conséquent un facteur limitant pour l'utilisation des informations produites. Les moyens de communication sont encore très limités avec en particulier l'absence d'un réseau intranet au sein de l'INSD.

Par ailleurs, malgré la réalisation de plusieurs études diagnostic, l'archivage numérique des données est encore quasiment au stade théorique et la démarche qualité, appliquée avec succès depuis plusieurs années dans certains ministères sectoriels, n'est pas encore intégrée au sein de l'INSD.

Depuis 2005, trois directions régionales de l'INSD ont été créées à Bobo-Dioulasso, Fada N'Gourma et Dori avec l'appui financier du PDSSN. Les premiers résultats sont encourageants avec la production d'annuaires et de recueils pour les régions couvertes. La définition des activités de ces directions régionales et la répartition des tâches entre la Direction générale et les Directions régionales doivent être examinées en détail avant d'ouvrir éventuellement d'autres directions régionales dans le pays.

Au cours de la phase de démarrage du projet (20 octobre 2008 – 31 janvier 2009), l'assistance technique a apporté son appui aux activités suivantes :

- production d'un CD Base documentaire interne ;
- élaboration de l'annuaire statistique 2008 et de dépliants statistiques ;
- actualisation du site Web de l'INSD ;
- amélioration de la gestion administrative et financière avec SEMPI et RESHUM ;
- amélioration de la gestion des ressources humaines avec début des travaux sur la définition des postes et emploi.

3.2.2 PROGRAMME D'INTERVENTION DU PROJET

Le renforcement des capacités de l'INSD se concentrera sur :

- les activités de gestion administrative et financière ;
- la diffusion (définition d'une politique, annuaire statistique, site Web, CD-Rom, dépliants, etc.) ;
- l'action régionale (définition du rôle et des activités des Directions régionales, publications, etc.) ;
- l'enquête sur l'emploi et le secteur informel ;
- la formation du personnel.

Activité 1.3 : Contribuer à développer les capacités de gestion de l'INSD

Tâche 1.3.1 Suivi de l'utilisation de SEMPI en réseau

L'application informatique SEMPI (Suivi des engagements, mandatements et paiements de l'INSD) a été élaborée avec le financement du Projet ARCS. Son utilisation est encore limitée en raison de l'absence d'un réseau fonctionnel au niveau de l'INSD. Seuls les agents de la DAF l'utilisent, mais seulement en complément de l'utilisation d'Excel. L'installation d'un réseau devait être réalisée en 2007 avec l'appui du PDSSN mais elle n'a pu aboutir, le projet suédois doit procéder à cette activité au cours du deuxième trimestre 2009.

L'installation de l'INSD dans ses nouveaux locaux permettra une utilisation optimale avec l'utilisation par les agents de la DAF, de l'agence comptable, du contrôle financier et de la Direction générale ainsi que l'accessibilité par l'ensemble des Directions techniques.

Tâche 1.3.2 Suivi de l'utilisation de RESHUM pour l'édition des feuilles de paie

L'application informatique RESHUM, logiciel de gestion des ressources humaines a été installée avec le financement du Projet ARCS. Son utilisation n'est pas encore optimale en raison de la version monoposte utilisée.

Lors de l'installation de l'INSD dans ses nouveaux locaux actuellement programmée pour le mois de mars 2009, le devis programme permettra d'acquérir la version réseau de RESHUM ce qui facilitera son utilisation par l'ensemble des services de la DAF et son accessibilité par l'ensemble des responsables de l'INSD.

L'une des premières activités sera la prise en main totale du calcul et de l'édition des feuilles de paie jusqu'à réalisés par le CENATRIN.

Tâche 1.3.3 Suivi de l'utilisation de RESHUM pour la gestion des ressources humaines

La nouvelle version de RESHUM permettra aussi d'assurer une meilleure gestion administrative du personnel et notamment de disposer à tout moment de la situation du personnel.

L'assistance technique apportera son appui au Service des ressources humaines de l'INSD pour cette importante activité qui pourrait s'étendre de manière importante dans le cadre d'une future gestion centralisée de l'ensemble du personnel statisticien du SSN par l'INSD.

Tâche 1.3.4 Mission d'appui SEMPI

Une mission d'appui du projet ARC-SSN est programmée. Elle permettra de dresser le bilan des travaux menés dans le cadre de la gestion financière de l'INSD, d'améliorer (éventuellement) le fonctionnement de SEMPI et de proposer des actions d'amélioration de la gestion de l'INSD. Des éléments des termes de référence de la mission, élaborés au cours de la phase de démarrage, sont présentés en annexe 2.

Suite à la mission d'assistance, d'éventuelles fonctionnalités supplémentaires demandées à l'application SEMPI pourront être élaborées sur un financement du devis programme.

Activité 2.2 : Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de diffusion et à la politique de communication de l'INSD

Tâche 2.2.1 Appui à l'élaboration d'une politique de diffusion et de communication

La mission INSD4 du projet ARCS a appuyé l'INSD pour la formalisation d'une politique de diffusion et de communication. Cette politique devra être validée et elle sera l'une des stratégies clefs/prioritaires du prochain SDS. Elle doit être opérationnalisée et les coûts estimés.

L'assistance technique du projet apportera un appui pour la rédaction du plan de diffusion et pour le suivi de sa mise en œuvre.

Tâche 2.2.2 Appui à la mise à jour régulière du site Web

Le site web de l'INSD est un important moyen de diffusion de l'information statistique au plan national et international. Il permet, entre autres, une diffusion dans des délais bien plus courts que par les publications sur support papier. Le site web a été rénové en 2007 avec l'appui du projet ARCS.

Une nouvelle mission d'assistance technique, financée par le devis programme, permettra d'améliorer encore le design et de mettre en place de nouvelles fonctionnalités.

Le site web de l'INSD est actuellement suivi par un Comité Site comprenant un représentant de chacune des directions. La gestion quotidienne est assurée par un informaticien et un statisticien. Comme pour les autres activités courantes de l'INSD, la mobilisation permanente de ces cadres est difficile.

L'assistance technique permanente suivra la mise à jour régulière du site web de l'INSD et apportera son appui pour la mise en ligne d'une base de données plus performante que celle actuellement disponible.

Tâche 2.2.3 Appui à la mise à jour des CD-Rom documentaires interne et externe

La diffusion sous forme de CD-Rom permet, d'une part, une disponibilité de l'information dans de courts délais à moindre coût, et, d'autre part, de mettre à la disposition des utilisateurs beaucoup plus d'informations.

L'assistance technique appuie l'élaboration d'un CD base documentaire interne regroupant l'ensemble des documents et publications concernant l'INSD.

Le projet appuiera l'élaboration d'un CD Base documentaire public et le devis programme financera la production de ces CD-Rom.

Tâche 2.2.4 Appui à la création de nouveaux produits de diffusion

L'assistance technique du projet ARC-SSN appuie l'INSD à diversifier sa production statistique.

De nouveaux produits (tels que le tableau de bord de la gouvernance, des dépliants statistiques) et des nouvelles publications (sur des domaines inédits) seront élaborés au cours des années 2009 et 2010.

L'impression de ces nouveaux produits statistiques pourra être financée sur le devis programme.

Tâche 2.2.5 Appui à une meilleure communication de l'INSD, notamment lors de la parution de nouvelles publications

La mission INSD4 du projet ARCS avait appuyé l'INSD pour la formalisation d'une politique de diffusion et de communication.

L'assistance technique du projet apportera un appui pour la rédaction d'un plan de communication et pour le suivi de sa mise en œuvre.

Tâche 2.2.6 Appui à la production de projections démographiques

L'INSD a réalisé en décembre 2006 le quatrième recensement général de la population et de l'habitation. Les résultats définitifs ont été publiés au quatrième trimestre 2008. Des projections démographiques doivent être réalisées pour obtenir les estimations de populations pour les années à venir.

L'INSD doit estimer les populations pour l'ensemble du Burkina en mars 2009. Le projet ARC-SSN doit ensuite, par une mission d'assistance technique de courte durée, appuyer la Direction de la démographie à obtenir des estimations de population à un niveau détaillé par sexe, âge et niveau géographique.

Ces projections démographiques sont indispensables pour le calcul de nombreux indicateurs, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Par ailleurs, et afin de permettre une analyse des indicateurs sur une longue période, le projet ARC-SSN appuiera le calcul des populations rétrocalculées pour la période entre les RGPH de 1996 et de 2006. Ces données de populations deviendront les nouvelles données de populations officielles du Burkina et permettront de recalculer tous les indicateurs ayant pour base la population, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Activité 2.3 : Accompagner la mise en œuvre des activités déconcentrées de l'INSD

Tâche 2.3.1 Mission d'appui aux DRSD

Les missions des DRSD sont définies dans l'arrêté portant attributions, organisation, et fonctionnement de l'INSD. D'une manière générale, elles sont chargées de remplir l'ensemble des missions qui sont dévolues à l'INSD dans leur zone géographique mais la mise en œuvre concrète demande à être précisée.

Une mission d'appui du projet ARC-SSN est programmée pour élaborer un diagnostic des activités menées par les Directions Régionales de la Statistique et de la Démographie (DRSD) et pour faire des propositions d'activités pour les années à venir. Des éléments des termes de référence de la mission, élaborés au cours de la phase de démarrage, sont présentés en annexe 2.

Tâche 2.3.2 Suivi de la validation et de la mise en œuvre des recommandations de la mission

Suite à la mission évoquée à la tâche 2.3.1, l'assistance technique permanente du projet assistera les DRSD pour la validation et la mise en œuvre des recommandations.

Tâche 2.3.3 Appui à l'élaboration d'annuaires et de tableaux de bord socio-économiques régionaux, et à leur diffusion

Les DR-INSD des Hauts-Bassins, de l'Est et du Sahel ont commencé à produire des annuaires et recueils statistiques.

L'assistance technique du Projet appuiera les DRSD pour l'harmonisation de ces documents et pour que leur production devienne plus régulière. Un appui technique sera également apporté pour l'élaboration de tableaux de bord régionaux comprenant une analyse des données régionales.

L'impression des documents et/ou l'élaboration de CD-Rom seront financées sur le devis programme afin d'assurer une plus large diffusion.

Activité 3.4 : Appui au système de suivi statistique de l'emploi

Tâche DP1.12.5 Enquête sur l'emploi et le secteur informel

Le Burkina Faso dispose de peu de données sur le secteur de l'emploi, secteur fondamental pour aborder les problématiques de lutte contre la pauvreté, de développement et de croissance. L'intervention du projet ARC-SSN s'étend à ce nouveau domaine. Le travail sur les données de l'emploi sera réalisé à deux niveaux de collecte : d'une part, sur les données administratives (voir paragraphe 3.8) et, d'autre part, sur les données d'enquêtes à travers la réalisation d'une enquête sur l'emploi et sur le secteur informel.

Après une première enquête de ce genre réalisée sur la ville de Ouagadougou en 2001, la présente enquête, réalisée par l'INSD, sera nationale. La première phase de l'enquête vise principalement l'étude des conditions d'activité et le chômage, et la seconde porte sur l'établissement des comptes du secteur informel.

L'appui de l'assistance technique du projet s'étendra de la phase préliminaire de conception, en passant par les étapes de la collecte des données sur le terrain, la saisie, l'apurement jusqu'à l'exploitation des informations collectées et la publication des résultats.

L'enquête sur l'emploi et le secteur informel sera financée conjointement par le gouvernement et par le devis programme du projet. Dans l'hypothèse peu probable de l'absence d'un financement complémentaire, l'enquête sera réalisée sur les seules villes de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou avec le budget du devis-programme.

Un document de projet de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel a été élaboré par l'INSD avec l'appui de l'AT du projet. Il comprend, entre autres, la méthodologie de l'opération et le budget prévisionnel détaillé.

Activité 1.2.7 Formation du personnel

L'ensemble de l'assistance technique du projet concourt au renforcement des capacités des structures bénéficiaires.

Les agents de l'INSD pourront en plus participer à des formations spécifiques mises en œuvre par le Projet : formation informatique, formation « utilisateurs », formation « démarche qualité », formation aux SIG.

3.2.3 RISQUES

Outre les risques sous-tendus par les hypothèses générales exprimées au paragraphe 2.4, les autres risques sont :

- les agents de l'INSD ne sont pas suffisamment disponibles pour les activités courantes, en raison de leur implication dans des activités ponctuelles, notamment les enquêtes ;
- la production statistique ne s'accroît pas en raison du manque de responsabilisation des agents et des services ;
- les services créés par le nouvel organigramme ne sont pas suffisamment dotés en personnel ;
- le fonctionnement des DRSD, actuellement assuré sur financement du PDSSN, n'est pas pris en compte par le budget national 2010 ;
- les moyens nécessaires, complémentaires à ceux du devis programme, pour la réalisation de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel ne sont pas disponibles.

Afin de limiter les risques énumérés précédemment, l'assistance technique du projet interviendra auprès de tous les intervenants concernés et aux périodes clefs :

- en suivant la mise en œuvre du nouvel organigramme et l'affectation du personnel dans l'ensemble des structures ;
- en suivant l'élaboration du budget de l'INSD pour la prise en compte de l'ensemble du budget du fonctionnement des DRSD et du budget complémentaire de l'enquête sur l'emploi et du secteur informel.

3.3 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET DE L'ALPHABÉTISATION

3.3.1 ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

La DEP/MEBA est chargée pour le MEBA, entre autres, de :

- coordonner l'ensemble des actions de planification, de programmation et de développement quantitatif et qualitatif de l'éducation de base ;
- élaborer, actualiser et mettre en œuvre la carte éducative ;
- mettre en œuvre et suivre des indicateurs de l'éducation de base dans le cadre de l'allègement de la dette ;
- collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique du sous-secteur de l'éducation de base.

Les modes de production statistique sont les enquêtes et les statistiques administratives. Les principales enquêtes réalisées sont : l'enquête annuelle sur l'éducation de base, l'enquête annuelle rapide, l'enquête sur les acquis scolaires, l'enquête pour la carte éducative et l'enquête annuelle sur l'alphabétisation et l'éducation non formelle. Les principales publications annuelles sont : l'annuaire statistique, la synthèse de l'annuaire, le tableau de bord de l'éducation, le dépliant statistique et l'évaluation des acquis scolaires et la carte éducative ainsi que les publications régionales (annuaires, tableaux de bord, les monographies provinciales et régionales de la carte éducative).

L'année 2009 est marquée par :

- l'accélération de la déconcentration des activités statistiques par une implication accrue des DREBA dans le processus de production des statistiques (distribution et récupération des questionnaires de collecte, saisie des données, élaboration de publications régionales, etc.).
- le départ en stage du Chef de service statistique et le prochain départ définitif du seul cadre supérieur statisticien. La demande d'affectation de cadres statisticiens a été faite à l'INSD mais les affectations ne sont pas encore effectives.

Le personnel du système d'information statistique du MEBA est présenté dans le tableau suivant :

Niveau central	Niveau décentralisé
4 cadres supérieurs dont 1 ingénieur des travaux statistiques et 1 formé en statistique de l'éducation	13 responsables statistiques des DREBA
2 cadres moyens dont 1 adjoint technique de la statistique	45 responsables statistiques des DPEBA
3 agents dont deux agents techniques de la statistique	360 chargés des statistiques des CEB
1 cadre informaticien	
2 cadres moyens informaticiens	

Le personnel est appuyé par un assistant technique du projet ARC-SSN à temps partiel (qui travaille également dans les autres ministères en charge de l'éducation).

Les partenaires suivants soutiennent, à travers la DEP, la production de l'information statistique :

- appui financier à travers un CAST⁵, qui regroupe certains bailleurs intervenant dans le financement du PDDEB ;
- appui de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique/ Groupe technique des statistiques de l'éducation, ADEA/GTSE, pour la collecte des données par l'amélioration du système de gestion des registres scolaires ;
- appui de la Banque mondiale par la mise à disposition d'un consultant informaticien à temps partiel (uniquement sur les statistiques) ;
- appui financier de l'Agence française de développement pour un projet de renforcement des capacités, appui qui doit débiter au cours de l'année 2009 pour une assistance technique court terme ou des formations.

Mi janvier 2009, la production statistique pour l'année scolaire 2007/2008 est la suivante :

Intitulé	Format	Diffusion
Annuaire national	Electronique, papier	Version papier non diffusée, site web INSD
Synthèse	Electronique, papier	Version papier non diffusée
Dépliant	Electronique, papier	Version papier non diffusée
Annuaire régionaux par CEB	Electronique	Diffusé par CD-ROM
Annuaire régionaux par commune	Electronique	Diffusé par CD-ROM
Education nationale en chiffre 2007	Electronique	Diffusée par fichier
Tableau de bord régional	Electronique pour 5 régions, en cours pour les autres	

La publication des résultats de l'enquête rapide de la rentrée 2008/2009 a connu une diffusion restreinte sous format électronique.

Les principaux acquis des années 2005 à 2008, obtenus avec notamment l'appui du Projet ARCS, sont :

- une production régulière de plusieurs publications de qualité ;
- la formation de très nombreux agents de la chaîne de production des statistiques ;
- l'élaboration de rapports annuels sur la qualité des données.

La DEP/MEBA est cependant encore confrontée à plusieurs difficultés dont les principales sont l'irrégularité dans le déblocage des fonds pour la conduite des activités statistiques selon le calendrier établi et l'impression de qualité de l'ensemble de ces publications ainsi que le manque de cadres supérieurs statisticiens pour une internalisation complète de l'ensemble des activités menées par la DEP. Les statistiques de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle produites par la Direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle doivent aussi bénéficier d'une attention particulière par l'amélioration de l'ensemble de la chaîne de production de ces données (collecte, traitement et diffusion).

Des efforts doivent encore être faits, notamment en matière de diffusion afin d'élargir le cercle des utilisateurs et de mieux faire connaître les produits.

Au cours de la phase de démarrage du projet (20 octobre 2008 – 31 janvier 2009), l'assistance technique a apporté son appui aux activités suivantes :

- publication des résultats de l'enquête de rentrée 2008/2009 du MEBA ;
- élaboration des premiers tableaux de bord régionaux du MEBA.

⁵ CAST : Compte d'Affectation Spéciale Trésor

3.3.2 PROGRAMME D'INTERVENTION DU PROJET

Le renforcement des capacités de la DEP/MEBA par le projet se concentrera sur :

- la consolidation des acquis (élaboration et diffusion des annuaires, tableaux de bord CD-Rom documentaires) ;
- un appui à l'élaboration de nouvelles publications ;
- un appui à une plus grande utilisation des données produites ;
- un appui méthodologique et technique sur de nouveaux domaines (meilleur suivi de l'éducation non formelle, analyse des données des examens et concours, élaboration de base de données pluriannuelles, etc.) ;
- la formation du personnel.

Activité 3.1. Appuyer la publication, la diffusion et l'utilisation des données

Tâche 3.1.1 Elaboration d'annuaires, de tableaux de bord et de CD-Rom documentaires

Afin de consolider les acquis et en raison de la mobilité des ressources humaines, l'assistance technique poursuivra son appui à l'élaboration de l'annuaire et du tableau de bord pour les années scolaires 2008/2009 et 2009/2010.

L'assistance technique apportera également son appui à la production annuelle d'un CD-Rom documentaire.

Tâche 3.1.2 Publication d'une nouvelle série d'indicateurs sur la période 1996-2008

Les résultats définitifs du RGPH de 2006 remettent en cause les estimations de population existantes. Les indicateurs de l'enseignement de base des années 1996 à 2008 doivent donc être recalculés avec les nouvelles données de population.

L'assistance technique appuiera l'élaboration d'une publication sur les nouveaux indicateurs de l'enseignement de base suite à la disponibilité des nouvelles données de population prévue au cours du deuxième trimestre 2009.

Le devis programme financera l'impression de cette publication qui servira de référence.

Tâche 3.1.5 Elaboration de « L'éducation en chiffres »

La première édition de « L'éducation en chiffres » a porté sur l'année scolaire 2006/2007. On rappelle que cette publication rassemble l'ensemble de l'information sur l'éducation, depuis l'enseignement préscolaire jusqu'à l'enseignement supérieur.

L'assistance technique apportera son appui à l'élaboration des nouvelles éditions portant sur les années scolaires 2007/2008, 2008/2009 et 2009/2010. Ces éditions prendront en compte les nouvelles estimations de population.

Tâche 3.1.6 Elaboration de publications régionales

La production d'annuaires et de tableaux de bords régionaux s'étend progressivement au niveau du MEBA.

L'assistance technique apportera son appui à la systématisation de cette production régionale. Elle s'efforcera également d'améliorer la diffusion de ces publications par le biais de CD-Rom et du site Web du MEBA.

Tâche DP1.11.3 Traitement des données des examens et concours de l'enseignement primaire

Les procès-verbaux des résultats des examens et concours de l'enseignement primaire sont stockés depuis plusieurs années mais ne font pas l'objet d'une véritable exploitation statistique. Seulement une partie des informations sont saisies pour servir à la délibération du concours d'entrée en classe de 6^{ème}. Le traitement de ces données et leur analyse permettrait d'avoir des informations sur l'évolution de la qualité de l'enseignement.

L'assistance technique appuiera cette activité depuis la conception de la base de données jusqu'à la publication des résultats.

Le devis programme financera cette activité : saisie des données et impression de la publication.

Tâche 3.1.10 Mission d'appui sur l'utilisation des données

La DEP/MEBA a une production statistique conséquente depuis plusieurs années. Ces données sont-elles bien utilisées au sein du MEBA (niveau central et déconcentré) pour la planification de ses activités, notamment gestion et construction des infrastructures, affectation et recrutement du personnel ?

Une mission d'appui du projet ARC-SSN est programmée auprès de la DEP MEBA pour identifier le champ et la qualité de l'utilisation des données statistiques produites. Des éléments de termes de référence de la mission, élaborés pendant la phase de démarrage, sont présentés en annexe 2.

Activité 3.2 : Soutenir le développement informatique

Tâche 3.2.1 Mise en place de base de données pluriannuelle

Les annuaires de la DEP/MEBA portent sur une seule année et la base de données utilisée est aussi annuelle. Une bonne analyse de l'évolution temporelle nécessite de travailler sur des données détaillées pluriannuelles.

L'assistance technique du projet appuiera la DEP/MEBA à actualiser la base de données pluriannuelle initiée lors de la phase initiale du Projet ARCS et à permettre une exploitation simplifiée à partir d'autres applications informatiques. Cette activité sera réalisée en synergie avec l'appui informatique de la Banque mondiale.

Tâche 3.2.2 Mise en ligne des publications

La DEP/MEBA a élaboré son propre site web (www.dep.meba.gov.bf) mais ce site n'est pas lié avec celui du MEBA et est difficilement accessible par les moteurs de recherche. Il y a en outre des problèmes d'actualisation.

L'assistance technique du projet apportera son appui pour résoudre les problèmes cités précédemment et faire en sorte que l'ensemble des publications de la DEP/MEBA soit facilement accessible sur Internet. Il appuiera en particulier le référencement du site pour faciliter son accès par les moteurs de recherche tels que Google.

Activité 3.3 : Contribuer à consolider les acquis en termes de production statistique

Tâche 3.3.1 Mise en œuvre des améliorations recommandées dans les rapports qualité

L'assistance technique du Projet apportera un appui pour l'élaboration des rapports qualité et la mise en œuvre des recommandations formulées dans ces rapports et dans les missions d'assistance technique du Projet ARCS.

Activité 1.2.7 Formation du personnel

L'ensemble de l'assistance technique du projet concourt au renforcement des capacités des structures bénéficiaires.

Les agents de la DEP/MEBA pourront en plus participer à des formations spécifiques mises en œuvre par le Projet : formation informatique, formation « utilisateurs », formation « démarche qualité », formation aux Systèmes d'information géographique (SIG).

3.3.3 RISQUES

Outre les risques sous-tendus par les hypothèses générales exprimées au paragraphe 2.4, les risques spécifiques sont :

- les moyens logistiques de diffusion ne sont pas inscrits dans le budget national ;
- plusieurs cadres statisticiens (ITS, ISE) ne sont pas affectés à la DEP/MEBA ;
- le site web du MEBA ne peut être directement actualisé par les cadres de la DEP/MEBA ;
- le financement de la déconcentration des opérations de traitement et publication des données n'est pas assuré.

Afin de limiter les risques énumérés précédemment, l'assistance technique du projet interviendra auprès de tous les intervenants concernés et aux périodes clefs :

- en suivant l'élaboration du budget pour la prise en compte des moyens nécessaires pour tout le processus de production statistique depuis la collecte des données jusqu'à la publication et la diffusion des résultats ;
- en suivant la mise en place du personnel statisticien nécessaire ;
- en appuyant de manière directe les premières mises à jour du site web ministériel.

3.4 MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESSRS)

3.4.1 ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

La DEP/MESSRS est chargée pour le MESSRS, entre autres, de :

- centraliser l'ensemble des données relatives à tous les projets en cours de réalisation ou à réaliser ;
- réaliser toute étude nécessaire à la dynamique du ministère ;
- collecter, traiter et publier les informations et les statistiques relatives aux enseignements secondaires, supérieur et à la recherche.

Les statistiques de la DEP/MESSRS sont élaborées à partir d'une enquête annuelle auprès des établissements des enseignements secondaires et supérieurs.

L'année 2009 est marquée par :

- l'évaluation à mi parcours du PEPPII ;
- la déconcentration de la production statistique par la délégation des activités de formation, de collecte, de saisie et d'apurement aux directions régionales ;
- l'élargissement de la couverture de la production statistique (examen et concours du secondaire, prise en compte des cours du soir du secondaire, statistiques sur le personnel des directions centrales et régionales),
- la mise place d'un nouvel organigramme de la Direction des études et de la planification.

Le personnel du service des statistiques et de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication (SSI-TIC) en charge de la production statistique de la DEP/MESSRS est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous qui ne compte pas de cadre supérieur statisticien.

2 professeurs certifiés (un formé en statistique et en planification de l'éducation et l'autre en système d'information géographique)	1 conseiller d'administration scolaire et universitaire
4 informaticiens	1 attaché d'administration scolaire et universitaire
2 agents techniques de la statistique	

Le personnel permanent est appuyé par un consultant informaticien financé par le PEPPII et un assistant technique du projet ARC-SSN à temps partiel.

Les partenaires suivants appuient, à travers la DEP/MESSRS, la production de l'information statistique :

- la Banque mondiale et les Pays-Bas à travers le Projet PEPPII ;
- l'Institut des statistiques de l'UNESCO (ISU), Pôle de Dakar, pour un appui technique à la mise en place du nouveau dispositif statistique.

Mi janvier 2009, l'état de la production statistique pour l'année scolaire 2007/2008 est présenté dans le tableau suivant :

Intitulé	Format	Diffusion
Annuaire de l'enseignement secondaire	Electronique	Non diffusé
Annuaire de l'enseignement supérieur	Electronique	Non diffusé
Dépliant	Papier	Non diffusé
Tableau de bord	Non disponible	

Les principaux acquis des années 2005 à 2008, obtenus avec notamment l'appui du Projet ARCS, sont :

- une production plus régulière des annuaires statistiques ;
- l'élaboration des premiers tableaux de bord avec une analyse temporelle des données ;
- la formation de très nombreux agents de la chaîne de production des statistiques ;
- l'élaboration d'un premier rapport sur la qualité des données ;
- l'élaboration d'un premier CD-ROM documentaire.

La DEP/MESSRS est cependant encore confrontée à plusieurs difficultés dont la principale est le manque de cadres supérieurs statisticiens pour une internalisation complète de l'ensemble des activités menées par la DEP afin d'éviter la dépendance extérieure pour l'élaboration des publications. Aucune des productions 2007/2008 n'est diffusée quelque soit le support, faute de moyens financiers pour assurer l'impression et/ou la diffusion des documents produits.

Des efforts doivent aussi encore être faits, notamment en matière de présentation des publications et de diffusion afin de mieux faire connaître les produits.

Au cours de la phase de démarrage du projet (20 octobre 2008 – 31 janvier 2009), l'assistance technique a apporté son appui aux activités suivantes :

- formation d'agents du MESSRS en statistique descriptive et analyse des indicateurs de l'éducation ;
- élaboration des statistiques sur le personnel du MESSRS hors des structures d'enseignement.

3.4.2 PROGRAMME D'INTERVENTION DU PROJET

Le renforcement des capacités de la DEP/MESSRS par le projet se concentre sur :

- la consolidation des acquis (élaboration et diffusion des annuaires, tableaux de bord CD-Rom documentaires) ;
- un appui à l'élaboration de nouvelles publications ;
- un appui méthodologique et technique sur de nouveaux domaines (intégration des statistiques sur les cours du soir, analyse des données des examens et concours, analyse de la base de données sur les étudiants, élaboration d'une base de données pluriannuelle, etc.) ;
- la formation du personnel ;
- l'appui à la programmation/mobilisation de ressources financières adéquates.

Activité 3.1 : Appuyer la publication, la diffusion et l'utilisation des données

Tâche 3.1.1 Elaboration d'annuaires, de tableaux de bord et de CD-Rom documentaires

Afin de consolider les acquis récents, l'assistance technique poursuivra son appui à l'élaboration de l'annuaire et du tableau de bord pour les années scolaires 2008/2009 et 2009/2010.

L'assistance technique apportera également son appui à la production annuelle d'un CD-Rom documentaire.

Tâche 3.1.2 Publication d'une nouvelle série d'indicateurs sur la période 1996-2008

Les résultats définitifs du RGPH de 2006 remettent en cause les estimations de population existantes. Les indicateurs des enseignements secondaire et supérieur des années 1996 à 2008 doivent donc être recalculés avec les nouvelles données de population.

L'assistance technique appuiera l'élaboration d'une publication sur les nouveaux indicateurs des enseignements secondaire et supérieur suite à la disponibilité de nouvelles données sur la population.

Tâche 3.1.6 Elaboration de publications régionales

La production d'annuaires et de tableaux de bord est actuellement seulement réalisée au niveau central.

L'assistance technique apportera son appui à la production d'annuaires au niveau régional. Ces annuaires permettront de publier des données à un niveau fin alors que l'annuaire national pourra se contenter de publier les données au niveau régional.

Tâche DP1.11.4 Traitement des données des examens et concours de l'enseignement secondaire

Les procès-verbaux des résultats des examens et concours de l'enseignement secondaire (BEPC, CAP, BEP, Baccalauréat) sont stockés depuis plusieurs années mais ne font l'objet d'aucune exploitation statistique. Le traitement de ces données et leur analyse permettrait d'avoir des informations sur l'évolution de la qualité de l'enseignement.

L'assistance technique appuiera cette activité depuis la conception de la base de données jusqu'à la publication des résultats.

Le devis programme financera cette activité : saisie des données et impression de la publication.

Tâche DP Avenant : Appui au projet de recherche "analyse et valorisation des statistiques universitaires"

Cette tâche a pour objectif principal de valoriser la base de données statistiques universitaires par leur exploitation, par leur renforcement et par la restitution des résultats de recherches à l'attention des acteurs et des décideurs du système éducatif burkinabè.

Les principaux résultats attendus sont une analyse de l'évolution des caractéristiques de la population étudiante et la production d'indicateurs de suivi académique. Elle apportera également une contribution à l'amélioration du système de collecte et de traitement des données statistiques universitaires.

Cette activité sera menée par plusieurs partenaires institutionnels au niveau du MESSRS, de l'Université et de l'Institut de recherche pour le développement. Elle sera financée dans le cadre de l'avenant n°1 du devis programme.

Activité 3.2 : Soutenir le développement informatique

Tâche 3.2.1 Mise en place de base de données pluriannuelle

Les annuaires de la DEP/MESSRS portent sur une seule année et la base de données utilisée est aussi annuelle. Une bonne analyse de l'évolution temporelle nécessite de travailler sur des données détaillées pluriannuelles. Malgré les efforts de la DEP/MESSRS pour la production des cubes OLAP (On-Line Analytical Processing), la migration des bases de données vers un logiciel plus performant est nécessaire pour assurer une exploitation optimale des données collectées.

L'assistance technique du projet appuiera la DEP/MESSRS à élaborer une base de données pluriannuelle.

Tâche 3.2.2 Mise en ligne des publications

Le site Web du MESSRS ne présente que les publications de l'année scolaire 2006/2007.

L'assistance technique du projet appuiera la DEP/MESSRS à mettre en ligne la dizaine de publications produites depuis 10 ans et les principales statistiques sur une longue période.

Activité 3.3 : Contribuer à consolider les acquis en termes de production statistique

Tâche 3.3.1 Mise en œuvre des améliorations recommandées dans les rapports qualité

L'assistance technique du projet apportera un appui pour l'élaboration des rapports qualité et la mise en œuvre des recommandations formulées dans ces rapports.

Activité 1.2.7 Formation du personnel

L'ensemble de l'assistance technique du projet concourt au renforcement des capacités des structures.

Les agents de la DEP/MESSRS pourront en plus participer à des formations spécifiques mises en œuvre par le Projet : formation informatique, formation « utilisateurs », formation « démarche qualité », formation aux Systèmes d'information géographique (SIG).

3.4.3 RISQUES

Outre les risques sous-tendus par les hypothèses générales du paragraphe 2.4, les autres risques sont :

- les moyens logistiques de publication et de diffusion ne sont pas inscrits dans le budget national ;
- un cadre statisticiens (ITS ou ISE) n'est pas affecté à la DEP/MESSRS ;
- le site Web du MESSRS ne peut pas être actualisé directement par les cadres de la DEP/MESSRS ;
- la DEP/MESSRS dépend trop de l'appui technique extérieur au pays pour le traitement et la publication des données.

Afin de limiter les risques énumérés précédemment, l'assistance technique du projet interviendra auprès de tous les intervenants concernés et aux périodes clefs :

- en suivant l'élaboration du budget pour la prise en compte des moyens nécessaires pour tout le processus de production statistique depuis la collecte des données jusqu'à la publication et la diffusion des résultats ;
- en suivant la mise en place du personnel statisticien nécessaire, afin que l'ensemble des activités soient appropriées ;
- en appuyant de manière directe les premières mises à jour du site web ministériel.

3.5 MINISTÈRE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

3.5.1 ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

La DEP/MASSN est chargée pour le MASSN, entre autres, de :

- centraliser les informations et les données inhérentes au secteur de l'action sociale ;
- mettre au point des instruments et méthodes d'évaluation des performances des structures, des programmes et des projets du ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale.

Le début de l'année 2009 est marqué par :

- la mise en place de correspondants statistiques dans les différentes structures du MASSN ;
- le démarrage de la collecte des données à partir d'un registre journalier dans les services d'action sociale.

Le personnel du Service recherche et statistique de la DEP/MASSN est constitué de quatre agents dont un adjoint technique de la statistique et un informaticien, ce qui n'est pas suffisant pour assurer son mandat en matière statistique.

De plus, le système d'information statistique du MASSN ne bénéficie pour le moment d'aucune assistance extérieure en dehors de l'assistance technique du projet ARC-SSN. Un projet de renforcement des capacités des correspondants statistiques et d'équipement est en préparation sur un financement de la Banque mondiale.

Mi janvier 2009, l'état de la production statistique pour l'encadrement de la petite enfance :

Intitulé	Format	Diffusion
Annuaire 2006/2007	Electronique	Non diffusé
Répertoire des structures préscolaires	Electronique	Non diffusé

Ces premières publications statistiques du MASSN ont été élaborées avec notamment l'appui du Projet ARCS.

Dans le domaine des statistiques du préscolaire, beaucoup reste à faire pour assurer une production statistique satisfaisante :

- étendre le champ de la collecte et la couverture ;
- organiser de manière régulière la collecte ;
- raccourcir les délais de production et de diffusion de l'annuaire.

Dans les autres domaines de l'action sociale, un système de collecte est en train d'être mis en place avec la distribution de registres dans l'ensemble des structures centrales et déconcentrées du MASSN.

La collecte des données de ces registres, leur traitement et la publication des résultats doivent être encore organisés.

Au cours de la phase de démarrage du projet (20 octobre 2008 – 31 janvier 2009), l'assistance technique a apporté son appui aux activités suivantes :

- publication du premier annuaire et répertoire des structures d'encadrement de la petite enfance du MASSN ;
- mise à jour de la base de données des structures d'encadrement de la petite enfance du MASSN.

3.5.2 PROGRAMME D'INTERVENTION DU PROJET

Le renforcement des capacités de la DEP/MASSN par le projet se concentrera sur :

- la consolidation des acquis (élaboration et diffusion de l'annuaire) ;
- un appui à l'élaboration de nouvelles publications ;
- un appui méthodologique et technique sur de nouveaux domaines (mise en place d'un système de suivi de l'action sociale, élaboration d'une base de données pluriannuelle, etc.) ;
- la formation du personnel.

Activité 3.1: Appuyer la publication, la diffusion et l'utilisation des données

Tâche 3.1.1 Elaboration d'annuaires, de tableaux de bord et de CD-Rom documentaire

Enseignement préscolaire

Concernant le suivi de l'enseignement préscolaire, afin de consolider les acquis, l'assistance technique poursuivra son appui à l'élaboration de l'annuaire pour les années scolaires 2007/2008, 2008/2009 et 2009/2010 et initiera la publication d'un tableau de bord.

Afin d'améliorer la fiabilité des données de base, le devis programme financera une formation de l'ensemble des responsables des structures de la petite enfance à laquelle l'assistance technique du projet sera étroitement associée.

Le devis programme financera également l'impression des annuaires et du premier tableau de bord.

Autres domaines de l'action sociale

L'assistance technique du projet ARC-SSN doit appuyer la mise en place d'un système d'information dans le domaine de l'action sociale. A la suite, une collecte de données devra être mise en place auprès des structures régionales et des intervenants dans l'action sociale. Un annuaire statistique sur l'action sociale doit aussi être élaboré avec l'appui de l'assistance technique du Projet ARC-SSN.

Le devis programme doit apporter un appui pour le financement de la collecte des données et pour l'impression de l'annuaire.

Activité 3.2 : Soutenir le développement informatique

Tâche 3.2.1 Mise en place de base de données pluriannuelle

Les annuaires de la DEP/MASSN portent sur une seule année et la base de données utilisée est aussi annuelle. Une bonne analyse de l'évolution temporelle nécessite de travailler sur des données détaillées pluriannuelles.

L'assistance technique du projet appuiera la DEP/MASSN à élaborer une base de données pluriannuelle.

Tâche 3.2.2 Mise en ligne des publications

L'assistance technique du projet appuiera la DEP/MASSN à mettre en ligne l'ensemble des publications et les principales statistiques.

Activité 3.3 : Contribuer à consolider les acquis en termes de production statistique

Tâche 3.3.1 Mise en œuvre des améliorations recommandées dans les rapports qualité

L'assistance technique du projet apportera un appui pour l'élaboration d'un premier rapport qualité et ensuite la mise en œuvre des recommandations formulées dans ce rapport.

Activité 3.4 : Aider à mettre en place des systèmes d'information pérennes dans le secteur de l'action sociale

Tâche 3.4.2 Mission d'appui pour une évaluation de l'existant dans le domaine des statistiques de l'action sociale et pour proposer un système d'information

Une mission d'appui court terme du projet ARC-SSN est programmée pour évaluer l'existant dans le domaine des statistiques de l'action sociale et proposer un système d'information. Les éléments des termes de référence de la mission ont été élaborés au cours de phase de démarrage et la mission démarre en mars 2009. Cette mission très importante permettra de préciser les activités d'appui du projet au MASSN.

Activité 1.2.7 Formation du personnel

L'ensemble de l'assistance technique du projet concourt au renforcement des capacités des structures bénéficiaires.

Les agents de la DEP/MASSN pourront en plus participer à des formations spécifiques mises en œuvre par le Projet : formation informatique, formation « utilisateurs », formation « démarche qualité », formation aux Systèmes d'information géographique (SIG).

3.5.3 RISQUES

Outre les risques sous-tendus par les hypothèses générales du paragraphe 2.4, les autres risques sont :

- les moyens de collecte, de publication et de diffusion ne sont pas inscrits dans le budget national ;
- un cadre supérieur statisticien (ITS ou ISE) et deux cadres moyens statisticiens ne sont pas affectés à la DEP/MASSN pour les travaux statistiques sur l'encadrement de la petite enfance et sur l'action sociale ;
- les cadres de la DEP/MASSN ne peuvent pas actualiser aisément le site web du MASSN.

Afin de limiter les risques énumérés précédemment, l'assistance technique du projet interviendra auprès de tous les intervenants concernés et aux périodes clefs :

- en suivant l'élaboration du budget pour la prise en compte des moyens nécessaires pour tout le processus de production statistique depuis la collecte des données jusqu'à la publication et la diffusion des résultats ;
- en suivant la mise en place du personnel statisticien nécessaire afin que l'ensemble des activités soit approprié ;
- en appuyant de manière directe les premières mises à jour du site web ministériel.

3.6 MINISTÈRE DE LA SANTÉ

3.6.1 ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

L'organisation du Ministère de la santé était régie par le décret n°2002-464/PRES/PM/MS. Un décret signé en janvier 2009 vient de réorganiser le Ministère de la santé en créant, notamment une Direction générale de l'information et des statistiques sanitaires avec trois directions : la Direction de l'informatique et des bases de données, la Direction des statistiques de la maladie et la Direction des statistiques générales de santé. Ce décret n'est pas encore en application.

La DEP/Santé était chargée, entre autres, de :

- centraliser l'ensemble des données relatives à tous les projets et programmes en cours de réalisation ou à réaliser ;
- réaliser toute étude nécessaire à la dynamique du Ministère ;
- assurer l'organisation et la gestion du Système national d'information sanitaire (SNIS) et de la documentation du Ministère.

Le principal dispositif d'information du Ministère de la santé est constitué par le Système national d'information sanitaire (SNIS), qui est logé à la DEP du Ministère et érigé en service. Le SNIS est structuré suivant découpage administratif du ministère de la santé : formation sanitaire, district sanitaire, région sanitaire et niveau national. Un tel dispositif permet au SNIS de couvrir tout le territoire national et de bénéficier de l'appui des structures décentralisées.

Il est composé de six sous-systèmes qui l'alimentent en données : le sous-système de rapport de routine des services de santé, le sous-système de surveillance épidémiologique, le sous-système d'information pour la gestion des programmes, le sous-système d'information pour l'administration et la gestion des ressources, le sous-système des enquêtes et des études périodiques, et le sous-système à assise communautaire.

Le personnel du service de l'information sanitaire de la DEP/Santé est présenté dans le tableau suivant :

Niveau central	Niveaux déconcentré et décentralisé
3 médecins	1 responsable du traitement des données par programme spécifique
1 informaticien	13 responsables des services régionaux d'information sanitaire
1 attaché de santé en épidémiologie	63 responsables de l'information sanitaire des districts
1 technicien supérieur en épidémiologie	9 chargés des statistiques médicales des CHR
1 agent technique de la statistique	3 chargés des statistiques médicales des CHU
1 statisticien sanitaire	

Le personnel du SIS est appuyé par une assistante technique japonaise et un AT du projet ARC-SSN.

Les partenaires suivants appuient, à travers la DEP, la production de l'information sanitaire :

- le Projet d'appui aux districts sanitaires (PADS) par le financement de certains ateliers, la reprographie des outils de collecte et pour de l'équipement (budget 2009 : 36 millions FCFA). ;
- le Projet de développement du Système statistique national (PDSSN) pour le financement de la supervision et de l'atelier de traitement des données (budget 2009 : 5 millions FCFA) ;
- l'OMS pour financer la cartographie de l'offre de soins (budget 2009 : 70 millions FCFA) ;
- l'UNICEF pour financer les supervisions, la formation des responsables des services régionaux de l'information sanitaire et l'élaboration du tableau de bord (budget 2009 : 20 millions FCFA). ;
- Health Metric Network (HMN) en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la santé pour financer l'évaluation du système national d'information sanitaire dans la perspective d'élaborer un plan stratégique du système d'information sanitaire ;
- Les Pays-Bas pour une assistance technique ponctuelle pour l'élaboration du plan stratégique du SNIS ;
- Les fonds GAVI pour apporter un appui à la révision des outils de collecte de données administratives (budget 2009 : 60 millions FCFA).

Mi janvier 2009, l'état de la production statistique pour l'année 2007 est présenté dans le tableau suivant :

Intitulé	Format	Diffusion
Annuaire statistique	Electronique	Site web du Ministère de la santé
Tableau de bord	Electronique	Non diffusé
Carte sanitaire	Electronique	Non diffusé

Des progrès notables ont été réalisés durant les dernières années, obtenus avec notamment l'appui du Projet ARCS :

- l'amélioration de l'annuaire statistique et sa disponibilité dans de plus brefs délais ;
- l'élaboration de tableaux de bord annuels de la santé ;
- la formation de nombreux agents de la chaîne de production statistique ;
- la production de rapports annuels sur la qualité des données.

Cependant, le dispositif présente encore plusieurs points faibles :

- la faible coordination entre les sous-systèmes empêche l'exploitation optimale des données et entraîne la multiplicité des supports de collecte au niveau du terrain ;
- le manque de fiabilité de certaines données du SNIS, en particulier sur les effectifs de population, et la mauvaise qualité de certaines publications ;
- l'insuffisance de l'archivage numérique des données ;
- l'absence de publications à un rythme infra annuel et de publications d'analyse détaillée de l'ensemble des statistiques disponibles ;
- la méconnaissance ou la faible utilisation des données de la santé par les utilisateurs
- l'insuffisance en matière de diffusion et le manque de moyens adéquats de communication.

Au cours de la phase de démarrage du projet, AT a apporté son appui aux activités suivantes :

- intégration du programme d'assistance technique dans le programme d'activités de la DEP ;
- élaboration d'un draft d'une publication trimestrielle ;
- rédaction d'un module de formation sur le système d'information sanitaire et formation des responsables des CISSE ;
- élaboration d'un CD-Rom documentaire.

3.6.2 PROGRAMME D'INTERVENTION DU PROJET

Le renforcement des capacités de la DEP/Santé par le projet se concentrera sur :

- la consolidation des acquis (élaboration et diffusion de l'annuaire, du tableau de bord et du CD-Rom base documentaire) ;
- un appui à l'élaboration de nouvelles publications ;
- un appui à une plus grande utilisation des données produites ;
- la formation du personnel.

Activité 3.1 : Appuyer la publication, la diffusion et l'utilisation des données

Tâche 3.1.1 Elaboration d'annuaires, de tableaux de bord et de CD-Rom documentaires

Afin de consolider les acquis et en raison de la mobilité des ressources humaines, l'assistance technique poursuivra son appui à l'élaboration de l'annuaire et du tableau de bord pour les années 2008 et 2009.

L'assistance technique apportera également son appui à l'actualisation du premier CD-Rom documentaire.

Tâche 3.1.3 Publication d'une nouvelle série d'indicateurs sur la période 1996-2008

Les résultats définitifs du RGPH de 2006 remettent en cause les estimations de population existantes. Les indicateurs de santé des années 1996 à 2008 doivent donc être recalculés avec les nouvelles données de population.

L'assistance technique appuiera l'élaboration d'une publication sur les nouveaux indicateurs de santé suite à la disponibilité de nouvelles données sur la population. Le devis programme financera l'impression de cette publication qui servira de référence.

Tâche 3.1.4 Elaboration d'une nouvelle publication trimestrielle

Les publications actuelles de la DEP/Santé portent actuellement exclusivement sur des données annuelles. Ces données ne correspondent pas complètement aux besoins des utilisateurs pour la prise de décision.

L'assistance technique du projet appuiera le SNIS pour l'élaboration d'une publication trimestrielle portant les principaux indicateurs à variations infra annuelles importantes.

Tâche 3.1.7 Elaboration de publications régionales

La production d'annuaires est actuellement seulement réalisée au niveau central.

L'assistance technique apportera son appui à la production d'annuaires au niveau régional.

Tâche 3.1.7b Elaboration d'une publication sur la santé à partir des résultats des enquêtes auprès des ménages

L'INSD a réalisé depuis 1990 de nombreuses enquêtes auprès des ménages comportant un volet santé. L'analyse de ces données au niveau de chaque enquête est, d'une manière générale limitée, et il n'y a pas eu d'analyse temporelle de l'ensemble de ces données.

L'assistance technique du projet appuiera le SNIS pour la rédaction d'une étude sur l'évolution de la santé au Burkina.

Tâche 3.1.11 Mission d'appui sur l'utilisation des données

La DEP/Santé a une production statistique de plus en plus conséquente depuis plusieurs années mais ces données sont-elles bien utilisées ?

Une mission d'appui du projet ARC-SSN est programmée pour la DEP/Santé sur l'utilisation des données statistiques produites. Des éléments des termes de référence de la mission, élaborés pendant la phase de démarrage, sont présentés en annexe 2.

Activité 3.2 : Soutenir le développement informatique

Tâche 3.2.1 Mise en place d'une base de données pluriannuelle

Les annuaires de la DEP/Santé portent sur une seule année et la base de données utilisée est aussi annuelle. Une bonne analyse de l'évolution temporelle nécessite de travailler sur des données détaillées pluriannuelles.

L'assistance technique du projet appuiera la DEP/Santé à améliorer et à actualiser la base de données pluriannuelle initiée lors de la phase initiale du Projet ARCS.

Tâche 3.2.2 Mise en ligne des publications

L'assistance technique du projet appuiera la DEP/Santé à mettre en ligne sur le site web du Ministère de la santé l'ensemble des publications et les principales statistiques.

Activité 3.3 : Contribuer à consolider les acquis en termes de production statistique

Tâche 3.3.5 Mise en œuvre des améliorations recommandées dans les rapports qualité

L'assistance technique du Projet apportera un appui pour l'élaboration des rapports qualités et la mise en œuvre des recommandations formulées dans ces rapports et dans les missions d'assistance technique du Projet ARCS.

Activité 1.2.7 Formation du personnel

L'ensemble de l'assistance technique du projet concourt au renforcement des capacités des structures bénéficiaires.

Les agents de la DEP/Santé pourront en plus participer à des formations spécifiques mises en œuvre par le Projet : formation informatique, formation « utilisateurs », formation « démarche qualité », formation aux Systèmes d'information géographique (SIG).

3.6.3 RISQUES

Outre les risques sous-tendus par les hypothèses générales exprimées au paragraphe 2.4, les autres risques sont :

- les moyens logistiques de publication et de diffusion ne sont pas inscrits dans le budget national ;
- plusieurs cadres statisticiens (ITS, ISE) ou démographes sont pas affectés à la DEP/Santé ;
- les cadres de la DEP/Santé ne peuvent pas actualiser aisément le site web du Ministère de la santé.
- les conditions de travail du SNIS ne sont pas améliorées (exiguïté des locaux, absence de connexion permanente à Internet) ;
- le financement de l'élaboration de publications régionales n'est pas assuré.

Afin de limiter les risques énumérés précédemment, l'assistance technique du projet interviendra auprès de tous les intervenants concernés et aux périodes clefs :

- en suivant l'élaboration du budget pour la prise en compte des moyens nécessaires pour tout le processus de production statistique depuis la collecte des données jusqu'à la publication et la diffusion des résultats ;
- en suivant la mise en place du personnel statisticien nécessaire afin que l'ensemble des activités soit approprié ;
- en appuyant de manière directe les premières mises à jour du site web ministériel.

3.7 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

3.7.1 ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

L'organisation du Ministère de la justice est régie par le décret n°2006-216 /PRES/PM du 15 mai 2006.

La DEP/Justice est chargée, entre autres, de :

- centraliser et traiter l'ensemble des données relatives à tous les projets en cours de réalisation ;
- initier et mettre en œuvre la politique informatique du ministère ;
- collecter, centraliser et traiter les instruments statistiques ;

Le personnel de la DEP/Justice est présenté dans le tableau suivant :

1 administrateur des services financiers	1 secrétaire des affaires étrangères
2 techniciens de la statistique	1 inspecteur de sécurité pénitentiaire
1 informaticien	1 assistant de garde de sécurité pénitentiaire
1 greffier en chef	

Le personnel de la DEP/Justice est appuyé par un assistant technique du projet ARC-SSN à temps partiel.

Le Programme d'Appui à l'Etat de droit et la bonne Gouvernance (PADEG), financé par la Commission européenne, avait apporté un appui financier pour la collecte et l'impression des publications mais il a pris fin en décembre 2008.

Mi janvier 2009, l'état de la production statistique pour l'année 2007 est présenté dans le tableau suivant :

Intitulé	Format	Diffusion
Annuaire statistique	Electronique, papier	Diffusé et sur site web de l'INSD
Tableau de bord	Electronique, papier	Diffusé et sur site web de l'INSD

Des progrès notables ont été réalisés durant les dernières années, avec notamment l'appui du Projet ARCS et du PADEG (qui s'est achevé en décembre 2008) :

- la mise en place du système d'information statistique ;
- l'élaboration d'annuaires et de tableaux de bord annuels de la justice ;
- la formation de nombreux agents de la chaîne de production statistique.

Cependant, le dispositif présente encore quelques points faibles :

- un certain manque d'appropriation de certaines activités techniques ;
- un matériel informatique vétuste et insuffisant ;
- un archivage numérique des données encore insuffisant ;
- l'absence d'une publication à un rythme infra annuel en particulier pour le suivi de la population carcérale ;
- l'insuffisance en matière de diffusion et le manque de moyens adéquats de communication.

Au cours de la phase de démarrage du projet, l'AT a apporté son appui aux activités suivantes :

- production de l'annuaire de la justice 2008 ;
- production du tableau de bord de la justice 2008 ;
- élaboration d'un CD-rom base documentaire ;
- préparation de la collecte des données de 2008.

3.7.2 PROGRAMME D'INTERVENTION DU PROJET

Le renforcement des capacités de la DEP/Justice par le projet se concentrera sur :

- la consolidation des acquis (élaboration et diffusion de l'annuaire, du tableau de bord et du CD-Rom base documentaire) ;
- un appui à l'élaboration de nouvelles publications ;
- un appui à une plus grande utilisation des données produites ;
- un appui méthodologique et technique sur de nouveaux domaines (extension de la couverture, élaboration de base de données pluriannuelle, etc.) ;
- la formation du personnel.

Activité 3.1 : Appuyer la publication, la diffusion et l'utilisation des données

Tâche 3.1.1 Elaboration d'annuaires, de tableaux de bord et de CD-Rom documentaires

Afin de consolider les acquis récents, l'assistance technique poursuivra son appui à l'élaboration de l'annuaire et du tableau de bord pour les années 2008 et 2009.

L'assistance technique apportera également son appui à l'actualisation du CD-Rom documentaire.

Le devis programme financera l'impression des documents.

Activité 3.2 : Soutenir le développement informatique

Tâche 3.2.1 Mise en place d'une base de données pluriannuelle

Les annuaires et tableaux de bord de la justice présentent de nombreuses données mais certains utilisateurs pourraient avoir besoin de données plus détaillées.

L'assistance technique apportera son appui à l'élaboration d'une base de données pluriannuelle aisément accessible aux utilisateurs.

Tâche 3.2.2 Mise en ligne des publications

L'assistance technique du projet appuiera la DEP/Justice à mettre en ligne sur le site web du Ministère de la justice l'ensemble des publications et les principales statistiques.

Activité 3.3 : Contribuer à consolider les acquis en termes de production statistique

Tâche 3.3.5 Appui à la production statistique courante et pour étendre le champ couvert

Le champ des statistiques sur la justice sera étendu avec des statistiques complémentaires sur les juridictions de proximité (tribunaux départementaux et d'arrondissements), sur la population carcérale et sur des domaines non encore couverts sur l'ensemble des juridictions.

L'assistance technique du projet apportera son appui à ces améliorations méthodologiques.

Tâche DP1.11.5 Atelier de validation des nouveaux registres des juridictions

Les statistiques judiciaires se basent actuellement sur l'exploitation des registres. Ces registres ne sont pas totalement harmonisés et l'élaboration des premiers annuaires de la justice a montré la nécessité d'améliorations pour élargir le champ d'observation et pour faciliter le dépouillement des registres.

L'assistance technique du projet apportera son appui à ces améliorations méthodologiques.

A cette fin, le projet appuiera deux activités :

- un premier atelier qui réunira quelques représentants de chaque type de juridiction pour examiner et valider les nouvelles maquettes des registres ;
- trois ateliers pour la formation aux nouveaux registres des greffiers de l'ensemble des juridictions.

Activité 2.4 : Appuyer la mise en place progressive de la démarche qualité

Tâche 2.4.2 Mise en œuvre de la démarche qualité

L'assistance technique du projet apportera un appui pour l'élaboration d'un premier rapport qualité et ensuite la mise en œuvre des recommandations formulées dans ce rapport.

Activité 1.2.7 Formation du personnel

L'ensemble de l'assistance technique du projet concourt au renforcement des capacités des structures bénéficiaires.

Les agents de la DEP/Justice pourront en plus participer à des formations spécifiques mises en œuvre par le Projet : formation informatique, formation « utilisateurs », formation « démarche qualité », formation aux Systèmes d'information géographique (SIG).

3.7.3 RISQUES

Outre les risques sous-tendus par les hypothèses générales exprimées au paragraphe 2.4, les autres risques sont :

- les moyens logistiques de formation à la collecte, de collecte, de publication et de diffusion ne sont pas inscrits dans le budget national ;
- un cadre statisticien (ITS, ISE) n'est pas affecté à la DEP/Justice ;
- l'actualisation du site web du Ministère de la justice n'est pas facilitée par une meilleure accessibilité des cadres de la DEP/Justice.

Afin de limiter les risques énumérés précédemment, l'assistance technique du projet interviendra auprès de tous les intervenants concernés et aux périodes clefs :

- en suivant l'élaboration du budget pour la prise en compte des moyens nécessaires pour tout le processus de production statistique depuis la collecte des données jusqu'à la publication et la diffusion des résultats ;
- en suivant la mise en place du personnel statisticien nécessaire afin que l'ensemble des activités soit approprié ;
- en appuyant de manière directe les premières mises à jour du site web ministériel.

3.8 MINISTÈRES EN CHARGE DES STATISTIQUES DE L'EMPLOI

3.8.1 ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Le diagnostic réalisé en décembre 2008⁶ a permis de dresser la situation des différentes structures productrices des données de l'emploi et de préciser les axes d'intervention du projet ARC-SSN auprès de ces différentes structures afin de concevoir un système d'information statistique cohérent et d'assurer la régularité, la fiabilité et la qualité des données.

Principalement quatre structures réparties dans trois ministères interviennent dans la production et/ou l'analyse des statistiques de l'emploi, en plus de l'INSD. Il s'agit de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle (ONEF), la Direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective (DSIP) du Ministère du travail et de la sécurité sociale (MTSS), la Direction des Statistiques, de la Prospection et du Suivi des Emplois (DSPSE) du Ministère de la jeunesse et de l'emploi (MJE) et la Direction des études et de la planification (DEP) du Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat (MFPRE).

L'organisation du Ministère de la jeunesse et de l'emploi est régie par le décret le décret n° 2006-247/PRES/PM/MJE du 13 juin 2006.

⁶ Mission Emploi 1 ARC-SSN, réalisée par Abel Nkougourou Ebongue, décembre 2008.

La Direction des Statistiques, de la Prospection et du Suivi des Emplois (DSPSE) est rattachée à la Direction générale des stratégies et programmes d'emploi (DGSPE) chargée pour le MJE, entre autres, de :

- réaliser des études prospectives permettant la prise en compte de la variable emploi dans la définition des politiques économiques et sociales ;
- recueillir et traiter les données sur l'emploi nécessaires à la planification de la main d'œuvre et des ressources humaines ;
- mener toutes réflexions ou études permettant une meilleure connaissance des conditions courantes du marché de l'emploi.

La Direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective (DSIP) est chargée pour le Ministère du travail et de la sécurité sociale, entre autres, de :

- concevoir, collecter, exploiter et diffuser des données statistiques et des études dans les domaines du travail, de la protection sociale et de la sécurité et santé au travail conformément aux standards internationaux et en liaison avec l'INSD ;
- animer la recherche, développer les méthodologies d'évaluation et de coordonner les programmes d'études intéressant les domaines d'intervention du Ministère ;
- animer les services déconcentrés et rattachés en matière de statistique, d'études et d'évaluation ;
- élaborer et suivre les indicateurs clés sur le monde du travail.

L'Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle (ONEF) a été mis en place dans le cadre du PRGE. Les missions qui lui sont assignées sont, entre autres, de :

- constituer un système d'information efficace sur l'emploi, la formation professionnelle et la jeunesse ;
- aider à la mise en œuvre d'une politique de développement de la formation professionnelle pour l'identification des besoins de formation et la prospective des métiers et des qualifications.

La Direction des études et de la planification du MFPRE est chargée, entre autres, de :

- centraliser les données relatives à tous les projets en cours de réalisation ou à réaliser ;
- assurer la production statistique du Ministère.

Ces structures ont des ressources humaines très limitées en effectifs de statisticiens.

DEP/MFPRE	2 administrateurs des services financiers	2 économistes
	1 conseiller des affaires étrangères	1 contrôleur du travail
	1 adjoint technique de la statistique	1 assistant en gestion des ressources humaines
	1 agent technique de la statistique	
DSIP/MTSS	1 adjoint technique de la statistique	1 ingénieur informaticien
	1 agent technique de la statistique	
DSPSE/ DGSPE/MJE	1 gestionnaire de la politique économique	1 économiste
ONEF	1 socio économiste	2 sociologues
	3 économistes	1 assistante administrative
	1 adjoint technique de la statistique	

Les besoins en renforcement des capacités sont importants pour chacune de ces structures et les conditions de travail ne sont guère satisfaisantes dans plusieurs d'entre elles :

- manque de bureaux à la DSPSE et à la DSIP ;
- matériel informatique insuffisant à la DSPSE, à la DEP/MFPRE.

L'intervention des partenaires techniques et financiers est encore limitée :

- la DEP/MFPRE a bénéficié d'un financement du PNUD pour une étude⁷ sur la mise en place d'un système d'information et d'une publication statistique ainsi que pour l'acquisition d'un serveur. Une autre étude⁸ pour l'élaboration d'un tableau de bord de la fonction publique est en cours ;
- la DSIP/MTSS, l'ONEF et la DEP/MJE bénéficient d'un financement du PDSSN pour des activités de collecte et l'impression des publications (60 millions FCFA environ par an) ;
- la DGSPE/MJE est appuyée financièrement par le PNUD pour des études liées à la politique nationale de l'emploi ;
- L'ONEF, mis en place dans le cadre du PRGE, financé par le PNUD, bénéficie d'un financement du PDSSN pour des activités de collecte et l'impression de publications jusque fin 2009.

Mi janvier 2009, l'état de la production statistique récente est présenté dans le tableau suivant :

Structure	Intitulé publication	Format	Diffusion
DEP/MFPRE	Néant		
DSIP/MTSS	Annuaire statistiques 2005 à 2007	Electronique	Non diffusé
	Documents d'analyse des annuaires 2006 et 2007	Electronique	Non diffusé
DSPSE/ MJE	Néant		
ONEF	Annuaire statistiques 2005 et 2006	Electronique	Site web ONEF
	Annuaire statistiques 2007 et 2008	Non validés	
	Rapports d'analyse des annuaires statistiques 2007, 2008	Non validés	
	Rapport sur l'emploi au Burkina Faso en 2006	Electronique	Site web ONEF
	Tableau de bord sur l'emploi années 1994 à 2005	Electronique	Site web ONEF
	Tableau de bord sur l'emploi des femmes en 2007	Electronique	Site web ONEF

Il y a des acquis au niveau du système d'information sur le marché de l'emploi :

- existence d'une structure fonctionnelle, l'ONEF, ayant pour vocation principale la centralisation, le traitement et l'analyse de l'ensemble des informations sur le marché de l'emploi ;
- élaboration de publications sur l'emploi par certaines structures (ONEF, CNSS, DSIP/MTSS, INSD) ;
- existence de fichiers d'entreprises (CNSS, CCIAB, DGI) ;
- existence d'un fichier des travailleurs (CNSS) ;
- existence de plusieurs enquêtes auprès des ménages avec des données sur l'emploi de l'INSD (RGPH, QUIBB, EBCVM, EDS, enquête 1-2-3) et du Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (RGA et enquête permanente).

Cependant les principales lacunes identifiées par la première mission diagnostique du Projet ARC-SSN, sont :

- Faiblesses des données et de la production statistique:
 - capacités et moyens humains et financiers trop limités pour assurer de façon efficace, régulière et en temps opportun la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion ;
 - couverture incomplète des données et duplication des informations collectées ;
 - lenteur de la collecte et du traitement de l'information ;
 - absence d'analyse approfondie de l'ensemble des données collectées ;
 - absence de culture d'utilisation de l'information ;

⁷ « Cadre méthodologique pour la production statistique au sein du Ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat », CIDEM International, Janvier 2009.

⁸ « Etude en vue de l'élaboration d'un tableau de bord de la fonction publique avec mécanisme de mise à jour périodique pour le compte du Ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat », CIFIDE.

- Manque de coordination :
 - absence d'un mécanisme de coordination entre les producteurs de données ;
 - absence d'un cadre de concertation entre les producteurs et les utilisateurs potentiels des données ;
 - incapacité des utilisateurs de données à définir clairement leurs besoins.

En conclusion, le Burkina ne dispose pas actuellement de données fiables et à jour sur l'emploi dans les secteurs formel (public et privé) et informel (agricole et non agricole).

Au cours de la phase de démarrage du projet (20 octobre 2008 – 31 janvier 2009), l'assistance technique permanente a apporté son appui aux activités suivantes :

- prise de contacts avec l'ensemble des structures ;
- mission sur le diagnostic du système d'information sur l'emploi et propositions d'améliorations (Mission Emploi 1) ;
- préparation d'un planning des appuis.

3.8.2 PROGRAMME D'INTERVENTION DU PROJET

Le renforcement des capacités des structures en charge des statistiques de l'emploi se concentrera sur :

- la définition d'un système d'information sur l'emploi ;
- la mise en place du système d'information ;
- un appui à l'amélioration des publications existantes et à l'élaboration de nouvelles publications ;
- un appui méthodologique et technique sur la couverture de nouveaux secteurs de l'emploi ;
- la formation du personnel ;
- la réalisation de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (Cf présentation au paragraphe 3.2) emploi

Activité 3.1 : Appuyer la publication, la diffusion et l'utilisation des données

Tâche 3.1.1 Elaboration d'annuaires, de tableaux de bord et de CD-Rom documentaires

Conformément aux recommandations de la mission Emploi 1, afin d'améliorer la qualité et d'élargir le champ couvert par les publications actuelles, l'assistance technique apportera un appui à l'élaboration du Rapport annuel sur l'emploi et du Document d'analyse de l'ONEF pour les années 2009 et 2010.

Pour permettre l'amélioration des publications de l'ONEF, l'assistance technique soutiendra au préalable l'élaboration des principales sources. Elle apportera ainsi son appui à :

- l'amélioration de l'annuaire statistique et du document d'analyse du MTSS ;
- l'élaboration du premier annuaire statistique du MFPRE en se basant notamment sur les résultats de l'étude financée par le PNUD.

L'assistance technique apportera également son appui à la production annuelle d'un CD-Rom documentaire du secteur.

Le devis programme financera l'impression des documents.

Tâche DP1.12.3 Atelier de validation du système d'information et des outils de collecte

Le projet ARC-SSN doit apporter une assistance technique pour l'amélioration du système d'information administrative sur l'emploi. L'ensemble des activités statistiques du domaine devra être réparti entre les différentes structures. Suite à ces travaux, un atelier regroupant l'ensemble des structures intervenant dans le domaine de l'emploi devra valider le système d'information et les outils de collecte qui auront été préparés préalablement. Cet atelier sera financé par le devis programme du projet.

Activité 3.2 : Soutenir le développement informatique

Tâche 3.2.1 Mise en place d'une base de données pluriannuelle

Les annuaires existants et en projet présentent des données sur une année. Pour des analyses plus détaillées et temporelles, il est important de proposer une base de données pluriannuelle.

L'assistance technique du projet appuiera l'élaboration de bases de données pluriannuelles à la DSIP/MTSS, à l'ONEF et à la DEP/MFPRE.

Tâche 3.2.2 Mise en ligne des publications

Le site Web de l'ONEF présente les publications mais pas de tableaux statistiques récapitulatifs pour les principales statistiques.

L'assistance technique du projet appuiera la DSIP/MTSS, l'ONEF et la DEP/MFPRE à mettre en ligne l'ensemble des publications et les principales statistiques sur une longue période.

Activité 3.4 : Aider à mettre en place des systèmes d'information pérennes

Tâche 3.4.1 Mission d'évaluation de l'existant et pour proposer un système d'information

Une mission d'appui du projet ARC-SSN (mission Emploi1) a été réalisée lors de la phase de démarrage du projet pour évaluer l'existant dans le domaine des statistiques de l'emploi et proposer un système d'information. Le rapport final est disponible.

Tâche 3.4.3 Mise en œuvre du système d'information sur les statistiques de l'emploi

Des actions de plaidoyer devront être conduites avec l'appui de l'assistance technique du projet ARC-SSN pour la mise en place d'un mécanisme institutionnel centré sur l'ONEF et visant à coordonner la collecte, le traitement, l'analyse et la publication de l'information sur le marché de l'emploi.

L'assistance technique apportera aussi son appui à l'exploitation de divers registres et fichiers administratifs provenant des différentes structures pour l'élaboration et/ou l'amélioration des différentes publications.

L'assistance technique appuiera également la mise en place d'un bulletin infra annuel du marché de l'emploi à l'ONEF.

Un financement est prévu dans le DP pour les activités de collecte de données pour l'élaboration des publications.

Tâche 3.4.5 Mission d'appui pour l'élaboration de maquettes de publications

Une mission d'appui du projet ARC-SSN est programmée pour apporter un appui pour l'élaboration de maquettes de publications dans le domaine des statistiques de l'emploi. Des éléments des termes de référence de la mission, élaborés pendant la phase de démarrage, sont présentés en annexe 2.

Activité 1.2.7 Formation du personnel

L'ensemble de l'assistance technique du projet concourt au renforcement des capacités des structures bénéficiaires.

Les agents des structures en charge de l'emploi pourront en plus participer à des formations spécifiques mises en œuvre par le projet : formation informatique, formation « utilisateurs », formation « démarche qualité », formation aux Systèmes d'information géographique (SIG).

3.8.3 RISQUES

Outre les risques sous-tendus par les hypothèses générales exprimées au paragraphe 2.4, les risques spécifiques sont :

- Les ressources humaines statisticiennes et les ressources financières ne sont pas disponibles au sein des structures en charge des statistiques de l'emploi pour la collecte des données, leur traitement et la production des publications ;
- les données de base de la CNSS ne sont pas accessibles aux autres structures.

Afin de limiter les risques énumérés précédemment, l'assistance technique du projet interviendra auprès de tous les intervenants concernés et aux périodes clefs :

- en suivant l'élaboration du budget pour la prise en compte des moyens nécessaires pour tout le processus de production statistique depuis la collecte des données jusqu'à la publication et la diffusion des résultats ;
- en suivant la mise en place du personnel statisticien nécessaire afin que l'ensemble des activités soit approprié ;
- en sensibilisant l'ensemble des structures à l'utilisation de la base de données de la CNSS, seule source de données à jour sur l'emploi du secteur privé moderne.

4. MOBILISATION DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

4.1 L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le but principal de l'assistance technique est de (i) transférer des compétences et du savoir et (ii) la mise en place d'outils de travail et de gestion adaptés et pérennes. L'intervention de l'assistance technique s'étalera sur la période du 20 octobre 2008 au 19 octobre 2010.

L'assistance technique comprend une équipe permanente composée de six experts et la mise à disposition de 156 hommes/jours d'expertise pour des missions de courte durée.

L'équipe permanente est composée :

- d'un expert principal (21 Hommes / mois), Conseiller, chef de file, basé au SP-CNS ;
- de cinq experts (21 Hommes / mois chacun), désignés comme des chargés d'études :
 - un expert statisticien, basé à l'INSD ;
 - un expert statisticien, basé au SP-CNS ;
 - un expert informaticien, basé au SP-CNS ;
 - un expert statisticien, basé à la DEP/MEBA ;
 - un expert statisticien, basé à la DEP/Santé.

Les attributions des six experts sont les suivantes :

Poste	Attributions
Expert principal 1 : Chef d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion et coordination des activités du projet ; - Assistance à la programmation / conception du SSN ; - Organisation de la coopération entre les acteurs du secteur ; - Propositions des missions d'expertise ponctuelle ; - Assistance technique au SP-CNS, à l'INSD et au suivi du CSLP ; - Suivi des activités des chargés d'études ; - Elaboration des études et des rapports.
Expert principal 2 : Chargé d'études en appui à l'INSD	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable du projet auprès de l'INSD ; - Assistance à la programmation/conception des activités de l'INSD ; - Appui à la publication, la diffusion et l'utilisation des données de l'INSD ; - Appui à la mise en place d'une meilleure gestion administrative, financière et des ressources humaines de l'INSD ; - Appui à la déconcentration des activités de l'INSD. - Suivi des missions court terme - Contribution aux rapports
Expert principal 3 : Chargé d'études en appui pour le secteur de l'éducation et de l'action sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable du projet auprès du MEBA, du MESSRS, du MASSN ; - Assistance à la programmation/conception des domaines de l'éducation et de l'action sociale ; - Appui à la publication, la diffusion et l'utilisation des données du domaine éducation ; - Appui à la mise en place d'un système d'information pour le domaine de l'action sociale. - Suivi des missions court terme - Contribution aux rapports
Expert principal 4 : Chargé d'études en appui pour le secteur de la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable du projet auprès du Ministère de la santé ; - Assistance à la programmation / conception du domaine santé ; - Appui à la publication, la diffusion et l'utilisation des données du domaine santé. - Suivi des missions court terme - Contribution aux rapports

Poste	Attributions
Expert principal 5 : Chargé d'études en appui aux systèmes sectoriels d'information statistique	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable du projet auprès du Ministère de la justice, du MTSS, du MJE et du MFPRE ; - Assistance à la programmation / conception des domaines justice, emploi et d'éventuels autres ; - Appui à la publication, la diffusion et l'utilisation des données du domaine justice ; - Appui à la mise en place d'un système d'information pour le domaine de l'emploi et d'éventuels autres. - Suivi des missions court terme - Contribution aux rapports
Expert principal 6 : Informaticien	<ul style="list-style-type: none"> - Appui informatique à l'ensemble des structures concernées par le Projet ; - Appui à la maintenance des outils en place à l'INSD et aux DEP/MEBA, DEP/MESSRS, DEP/MASSN, DEP/Santé, DEP/Justice ; - Appui au développement d'outils (Base de données, CD-Rom, site Web) dans l'ensemble des structures concernées par le Projet. - Suivi des missions court terme - Contribution aux rapports

Une expertise internationale de 156 hommes / jours est disponible pour des missions de courte durée pour des travaux spécifiques et ponctuels, dont la mobilisation s'étalera sur toute la durée de l'intervention (24 mois). Les éléments des TDR de l'assistance technique court terme sont décrits en annexe.

Le chef de file et trois chargés d'études (l'informaticien et les statisticiens basés à l'INSD et au MEBA ont débuté leurs activités le 20 octobre alors que les deux autres chargés de mission (les statisticiens basés au SP-CNS et au Ministère de la santé ont démarré leurs activités le 3 novembre.

Le projet ARC-SSN a été bien accueilli dans l'ensemble des structures bénéficiaires, en particulier dans les nouvelles structures qui espèrent obtenir d'aussi bons résultats que dans les structures appuyées par le précédent projet ARCS. Pour toutes les structures, l'appui complémentaire du devis programme permettra d'aller jusqu'aux résultats finaux des activités appuyées.

L'installation des AT dans les bureaux fournis par les autorités nationales s'est faite progressivement. Fin janvier 2009, elle est globalement satisfaisante sauf à l'INSD où il faudra attendre le déménagement de l'INSD dans ses nouveaux locaux pour que l'AT et le Chef de file puissent y travailler dans de bonnes conditions.

L'équipe d'assistance technique est appuyée par une secrétaire assistante et un chauffeur.

Le chauffeur a été recruté le 20 octobre mais la secrétaire-assistante n'a pas encore été recrutée en raison du manque actuel de bureaux disponibles au niveau du SP-CNS.

La situation du matériel (équipement informatique et équipement de bureaux) de l'assistance technique au 31 janvier 2009, est présentée dans le tableau suivant :

Description contrat		Situation au 28 janvier 2009
Equipement informatique	Nbre	Equipement informatique
Micro de bureau	7	Commandés non encore livrés
Micro portable	6	Commandés non encore livrés
Imprimantes multifonctions	6	Commandés non encore livrés
Imprimante laserjet couleur	1	Commandés non encore livrés
Onduleurs	6	Commandés non encore livrés
Régulateurs de tension	6	Commandés non encore livrés
Photocopieur petite capacité	2	1 photocopieur à l'AT Santé, 1 photocopieur provisoirement installé au SP-CNS
Photocopieur haute capacité	1	1 photocopieur haute capacité au SP-CNS
Vidéo projecteur	1	Vidéo projecteur disponible au SP-CNS
Disques durs amovibles	6	Commandés non encore livrés

Description contrat		Situation au 28 janvier 2009
Equipements bureau	Nbre	Equipements bureau
Bureaux	8	6 bureaux livrés aux 6 AT, 1 bureau supplémentaire pour le chef de file à l'INSD, 1 bureau pour la secrétaire non encore recrutée
Fauteuils	8	6 fauteuils livrés aux 6 AT, 1 fauteuil supplémentaire pour le chef de file à l'INSD, 1 fauteuil pour la secrétaire non encore recrutée
Armoires	8	6 armoires livrées aux 6 AT, 1 armoire supplémentaire pour le chef de file à l'INSD, 1 armoire pour la secrétaire non encore recrutée
Chaises	8	6 chaises livrées aux 6 AT, 1 chaise supplémentaire pour le chef de file à l'INSD, 1 chaise pour la secrétaire non encore recrutée

Deux véhicules (un véhicule tout terrain et un véhicule berline), à acquérir dans le cadre du devis programme sont réservés à l'assistance technique. L'assistance technique dispose d'un budget de fonctionnement de ces véhicules dans le contrat de services.

Le matériel informatique n'a pas encore été livré mais le fournisseur défaillant a remis du matériel provisoire en attendant celui commandé.

4.2 LE DEVIS PROGRAMME

Pour une bonne exécution du devis programme d'appui aux activités opérationnelles du projet ARC-SSN, il est prévu le recrutement de :

- un régisseur, chargé de la mise en œuvre de la partie régie du budget du devis programme. A ce titre, il est responsable de toutes les opérations d'engagement des dépenses ainsi que d'ordonnancement des paiements et des recouvrements ;
- un comptable, chargé de la vérification des dépenses et de l'exécution des paiements et des recouvrements correspondants après leur ordonnancement par le régisseur ;
- un archiviste ;
- une secrétaire ;
- deux chauffeurs ;
- un agent de liaison.

A la date du 31 janvier 2009, seuls les postes de régisseur et comptable ont été pourvus.

Le recrutement du personnel complémentaire est prévu dans le trimestre à venir mais il se pose d'importants problèmes de disponibilité de bureaux pour accueillir ce personnel du devis programme et la secrétaire assistante du volet assistance technique. Suite à l'évocation de ce problème lors de la deuxième réunion du Comité de pilotage, un courrier a été adressé par le SP-CNS au Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances pour faire le point sur l'occupation des bureaux du bâtiment du SP-CNS et sur les besoins pour le personnel permanent et les consultants court et moyen terme.

Le budget du devis programme est présenté dans le tableau suivant :

	Activités	Montant alloué (en FCFA)	Montant alloué (en %)
Objectif 1	1.1 Développer les capacités institutionnelles et organisationnelles du CNS	47 300 000	4,8%
	1.2 Aider à définir et à mettre en place les nouvelles stratégies de gestion des ressources humaines et de financement	11 200 000	1,1%
	1.3 Contribuer à développer les capacités de gestion de l'INSD	6 000 000	0,6%
Objectif 2	1.4 Appuyer l'élaboration du SDS 2010-2015	33 402 800	3,4%
	1.5 Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de diffusion et à la politique communication de l'INSD	25 000 000	2,5%
	1.6 Accompagner la mise en œuvre des activités déconcentrées de l'INSD auprès des directions régionales de la statistique et de la démographie	9 900 000	1,0%
	1.7 Appuyer la mise en place progressive de la démarche qualité au sein du SSN	2 300 000	0,2%
	1.8 Contribuer au développement des capacités d'analyse et au niveau d'utilisation des données statistiques notamment dans le cadre des dispositifs de suivi évaluation des politiques sectorielles et du CSLP	175 490 000	17,7%
Objectif 3	1.9 Appuyer la publication, la diffusion et l'utilisation des données dans les ministères sectoriels	25 000 000	2,5%
	1.10 Soutenir le développement informatique des services producteurs de données dans les ministères sectoriels	4 760 000	0,5%
	1.11 Contribuer à consolider les acquis en termes de production statistique dans les secteurs de l'éducation	16 300 000	1,6%
	1.12 Aider à mettre en place des systèmes d'information pérennes dans les secteurs de l'emploi et de l'action sociale	149 125 000	15,0%
	1.13 Apporter des appuis de type expertise conseil/appui à toute structure du SSN qui en exprimerait le besoin.	0	0,0%
Total activités		505 777 800	51,0 %
Equipements		221 077 000	22,3 %
Fonctionnement		97 594 000	9,8 %
Audit		30 000 000	3,0 %
Evaluation finale		55 000 000	5,6 %
Imprévus		82 444 880	8,3 %
Total budget		991 893 680	100,0 %

N.B. : Toute l'exécution du budget sera en régie à l'exception de l'audit et de l'évaluation finale.

Depuis août 2008, le contexte d'élaboration du DP a évolué et la préparation d'un avenant est envisagée. Ces adaptations au devis programme initial sont nécessaires au regard du diagnostic complémentaire réalisé lors de la phase de démarrage du projet. Elles ont obtenu un accord de principe de la Délégation de la Commission européenne.

Cet avenant, préparé avec les structures bénéficiaires, permettra de préciser certaines estimations budgétaires et au besoin, de compléter les actions pour l'atteinte des résultats attendus du Projet ARC-SSN.

Quelques activités additionnelles sont programmées :

- atelier de travail et atelier de validation sur les projections démographiques ;
- atelier sur la problématique du suivi statistique du CSLP ;
- ateliers de formation correspondant à des missions d'assistance technique (formation utilisateurs « collecte des données », formation utilisateurs « Prix », formation aux SIG) ;
- ateliers de préparation des maquettes de nouveaux registres du Ministère de la justice ;
- projet de recherche "analyse et valorisation des statistiques universitaires" ;
- extension de l'activité « Traitement des données des examens et concours » ;
- impression de nouveaux documents de l'INSD, de la DEP/MFPRE, de la DSIP/MTSS et de l'ONEF.

L'avenant au devis programme sera soumis au Comité de pilotage au cours du mois d'avril 2009.

Par ailleurs, une demande de prolongation de six mois supplémentaires du DP doit d'ores et déjà être envisagée.

Une importante activité financée par le devis programme est la réalisation d'une enquête sur l'emploi et le secteur informel. Le financement du devis programme permet de réaliser cette enquête sur les seules villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso alors qu'il existe une forte demande nationale pour réaliser cette enquête sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, le programme d'enquêtes de l'INSD est très chargé en 2009 avec une enquête intégrale, une enquête démographique et de sante et un recensement industriel et commercial.

La prolongation du devis programme jusqu'à octobre 2010 permettrait de reporter l'enquête sur l'emploi et le secteur informel à 2010 afin de rechercher un budget supplémentaire pour le financement de l'enquête au niveau national et de la réaliser dans de meilleures conditions.

Enfin, la prolongation du devis programme permettrait également de le mettre en concordance avec le volet assistance technique du projet et de disposer de plus de temps pour la réalisation de cet ambitieux programme.

5. SUIVI EVALUATION

5.1 COORDINATION/CONCERTATION

Le dispositif proposé de suivi stratégique et technique des activités réalisées dans le cadre du devis programme d'appui au développement du SSN et dans le cadre du contrat d'assistance technique est exécuté par le Comité de pilotage (Cf 5.2). Les deux dispositifs sont complémentaires et sous la responsabilité de la même maîtrise d'œuvre, à savoir le SP-CNS.

Des dispositifs complémentaires sont mis en place pour assurer une bonne coordination et une bonne concertation entre les différents intervenants :

- Coordination interne au projet ARC-SSN

L'équipe d'assistance technique et le régisseur du devis programme se réunissent systématiquement tous les vendredis pour faire le point sur les activités en cours.

Ces réunions de coordination permettent une bonne circulation de l'information entre l'équipe du projet. C'est aussi l'occasion d'échanges techniques fructueux et de trouver des solutions aux problèmes rencontrés

- Coordination avec les principales structures bénéficiaires

Le chef de file de l'assistance technique est en contact quotidien avec le Secrétaire permanent du CNS et le Directeur général de l'INSD. De même, les assistants techniques basés au SP-CNS rencontrent aussi très régulièrement les responsables des structures bénéficiaires. Les assistants techniques basés dans les structures bénéficiaires sont intégrés dans les équipes techniques et rencontrent autant que de besoin les responsables de ces structures.

Le chef de file de l'assistance technique participe aux réunions hebdomadaires de service du SP-CNS et aux réunions de concertation (conseils de direction et réunion hebdomadaire du comité de stratégie) de l'INSD.

- Coordination avec les autres projets d'appui au SSN

En préalable, il convient de préciser que les activités du projet ARC-SSN sont moins dépendantes d'autres projets comme l'étaient celles du projet ARCS. Grâce au devis programme, les activités menées bénéficient d'un financement jusqu'à la fin de l'activité : par exemple, l'élaboration d'une nouvelle publication est appuyée financièrement par le projet ARC-SSN jusqu'à l'impression et la diffusion de la publication.

Par ailleurs, les domaines d'intervention communs aux différents projets sont relativement limités. Certaines structures sont appuyées par les trois projets mais les domaines d'activité sont différents. Ainsi, au niveau de l'INSD, le projet suédois appuie principalement les statistiques des prix et du commerce extérieur, le répertoire des entreprises, les enquêtes auprès des ménages et l'informatique (archivage des données, intranet) alors que le projet ARC-SSN appuie essentiellement la gestion des ressources humaines et la gestion administrative et financière ainsi que la publication et la diffusion des données (notamment par Internet). Certaines structures statistiques sectorielles appuyées par les projets suédois (environnement, agriculture, promotion de la femme) sont différentes de celles appuyées par le projet ARC-SSN. Le PDSSN, qui prend fin en 2009, appuie des structures communes mais il s'agit essentiellement d'un appui financier qui vient en complément des appuis des autres projets.

Les trois projets majeurs d'appui au SSN mènent des activités dans des domaines d'intervention communs. Il s'agit principalement pour le projet ARC-SSN :

- Appui à l'amélioration de la gestion des ressources humaines du SSN avec le PDSSN,
- Appui à la diffusion des publications de certains ministères sectoriels (MEBA, Santé, MTSS) avec le PDSSN,
- Formation des utilisateurs de données statistiques avec le PDSSN,
- Appui aux travaux de projections démographiques avec le projet suédois,
- Appui aux statistiques de l'emploi et aux enquêtes auprès des ménages avec le projet suédois.

Pour chacune des ces activités, les projets se sont concertés pour une coordination des appuis.

Pour la gestion des ressources humaines du SSN, le projet ARC-SSN appuiera la définition des postes et des emplois et la rédaction de nouveaux textes tandis que le PDSSN appuiera la rédaction d'un nouveau plan de carrière. Pour les publications des ministères sectoriels, le PDSSN appuie l'impression des publications régulières alors que le projet ARC-SSN appuiera les publications nouvelles ou ponctuelles. Pour les formations des utilisateurs, le PDSSN appuiera deux domaines alors que le projet ARC-SSN appuiera neuf domaines. Pour l'appui aux travaux de projections démographiques, le projet suédois réalisera une formation alors que le projet ARC-SSN appuiera les travaux de réalisation des projections démographiques. Pour l'appui aux statistiques de l'emploi, le projet suédois assiste l'INSD alors que le projet ARC-SSN appuiera les ministères sectoriels en charge de l'emploi. Le projet suédois appuiera par ailleurs la mise en place d'une enquête permanente auprès des ménages alors que le projet ARC-SSN appuiera la réalisation d'une enquête ponctuelle sur l'emploi et le secteur informel.

Au niveau institutionnel, les chefs de file du PDSSN et du Projet de coopération INSD-Office statistique suédois participent au comité de pilotage du Projet ARC-SSN en tant qu'observateur et le Chef de file du Projet ARC-SSN participe au comité de pilotage du Projet de coopération INSD-Office statistique suédois. Les deux projets ont ainsi pris part comme observateurs à la réunion du premier comité de pilotage du Projet ARC-SSN et le projet ARC-SSN a suivi la première réunion du comité de pilotage du projet suédois. Ces participations croisées permettent une bonne circulation de l'information entre les projets. Il convient aussi de préciser que le Chef de file du projet ARCS a rencontré les différentes missions de préparation du projet suédois, ce qui a certainement permis de mieux circonscrire les activités des deux projets.

Pour les réunions de restitution d'études menées par chacun des trois projets, les chefs de file des différents projets sont invités à y participer. L'AT du projet ARC-SSN a reçu les missions d'AT court terme et pris part aux réunions de débriefing du projet suédois dans les domaines des prix et des enquêtes auprès des ménages tandis que la mission Emploi¹ du projet ARC-SSN a rencontré les experts des deux projets qui ont en outre participé à la réunion de débriefing et reçu le rapport provisoire pour observations.

Depuis le mois de janvier 2009, une réunion mensuelle se tient aussi entre les chefs de file du Projet de développement du Système statistique national, du Projet de coopération INSD-Office statistique suédois et du Projet ARC-SSN pour évoquer les déroulements respectifs des différents projets et évoquer les difficultés rencontrées.

La coordination avec les autres projets se déroule donc dans de bonnes conditions pour le meilleur profit des structures bénéficiaires. Et les trois principaux projets d'appui continueront de travailler en étroite synergie.

5.2 LE COMITÉ DE PILOTAGE

L'arrêté n°2009-47/MEF portant création, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage du Projet ARC-SSN a été signé le 5 février 2009 par le Ministre de l'économie et des finances (CF annexe 5).

Le comité de pilotage est l'organe chargé de déterminer les grandes orientations du projet et de superviser sa mise en œuvre. A ce titre, il est chargé notamment de :

- examiner le plan d'exécution du projet ;
- examiner et valider les programmes d'activités semestriels, le budget et le plan de passation des marchés du projet ;
- examiner les rapports d'activités et financiers périodiques ;
- approuver les états financiers du projet ;
- examiner les différents rapports d'évaluation du projet ;
- veiller à la mise en œuvre et au suivi des recommandations des missions de supervision et des différents audits ;
- faire des recommandations à l'attention du régisseur du devis programme, du chef de file de l'assistance technique et des différents partenaires intervenant dans le cadre du projet ARC-SSN ;
- assurer les arbitrages nécessaires et décider des réorientations éventuelles du projet ;
- examiner tout dossier soumis à son appréciation.

Le Comité de pilotage est présidé par le Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances et a pour rapporteurs le Secrétaire permanent du CNS et le Directeur général de l'INSD. Les autres structures membres sont les structures bénéficiaires (DEP/MEBA, DEP/MESSRS, DEP/MASSN, DEP/Santé, DEP/Justice, DGSPE/MJE, DSIP/MTSS, DEP/MFPRE, ONEF et d'éventuelles autres structures bénéficiaires), la DEP/MEF, la DG-COOP, la Délégation de la Commission européenne au Burkina Faso, le régisseur du devis programme et le chef de file de l'assistance technique du projet ARC-SSN.

Le Comité de pilotage se réunit aux différentes étapes clefs du processus de suivi/évaluation de l'exécution du devis programme (examen des rapports d'exécution, proposition d'aménagements) et de l'assistance technique (examen du rapport de démarrage, approbation des rapports semestriels et du rapport final).

La première réunion du comité de pilotage s'est déroulée le 13 novembre 2008 sous la présidence du Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances. Elle a connu la participation des représentants de l'ensemble des structures bénéficiaires du Projet, du bailleur de fonds (Délégation de la Commission européenne), des projets et des représentants des partenaires techniques et financiers intervenant dans le SSN. Son ordre du jour comportait la présentation du volet d'assistance technique du projet ARC-SSN et la présentation du devis programme du projet ARC-SSN.

Les principales recommandations de cette première réunion du comité de pilotage ont porté sur la formalisation du comité par un arrêté, sur la formation du personnel aux procédures du Fonds européen de développement afin d'éviter des difficultés d'exécution et sur la priorité à accorder au recrutement du personnel d'appui, à l'achat du matériel et à l'installation du personnel dans les différentes structures bénéficiaires.

Trois mois après cette réunion du comité de pilotage, le point suivant peut être fait :

- l'arrêté portant création, organisation et fonctionnement du Comité a été signé ;
- la régisseuse et la comptable ont été recrutées et le personnel d'appui est en cours de recrutement ;
- la régisseuse recrutée a une longue expérience des procédures du FED dont elle fait bénéficier la comptable ;
- les appels d'offres pour l'achat des véhicules et du matériel ont été dépouillés et les résultats sont en cours de validation au niveau de la DGCOOP et de la Délégation de la commission européenne ;
- les assistants techniques, la régisseuse et la comptable sont installés dans des conditions relativement satisfaisantes mais il existe des problèmes d'installation pour le personnel d'appui encore à recruter.

5.3 GESTION DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET APPUI DE GOPA (BACKSTOPPING)

Les services de backstopping de GOPA se focaliseront particulièrement sur les aspects de suivi du programme. Cela concernera le suivi des activités de l'assistance technique en se basant sur les indicateurs d'impact du programme.

Les autres principaux services de backstopping de GOPA comprennent les aspects suivants, mais ne se limitent pas qu'à eux :

- le service des fournitures ;
- le service informatique ;
- les autres services techniques tels que l'imprimerie, l'agence de voyage, etc.

Le projet sera réalisé sous la responsabilité du département « IT for Development » de GOPA. GOPA mettra également à la disposition du projet un Coordinateur qui suivra le déroulement du projet pendant toute sa durée, un responsable du backstopping technique et une responsable administrative et financière.

Le coordinateur veillera à ce que le flux d'information et la coordination des actions entre le Directeur du projet, la responsable administrative et financière, l'appui technique au sein de GOPA et l'équipe d'AT du Projet soient effectifs et efficaces. Il réalisera des missions régulières de backstopping au Burkina.

5.4 OUTILS DE SUIVI ÉVALUATION

Le mécanisme de suivi/évaluation est basé sur trois types d'outils, outre le rapport de démarrage et le rapport final :

- les tableaux de bord mensuels de l'assistance technique ;
- les rapports semestriels du projet ARC-SSN ;
- les notes de dossiers.

5.4.1 TABLEAUX DE BORD MENSUELS

Les tableaux de bord mensuels sont avant tout destinés au suivi courant des activités du projet, ils sont destinés à toutes les structures bénéficiaires du projet ainsi qu'au maître d'œuvre et au maître d'ouvrage.

Il s'agit d'un rapport sur le degré de mise en œuvre des activités telles qu'elles seront finalement définies à l'issue du présent document de programmation. Il est avant tout destiné à identifier rapidement les éventuels points de blocage et à proposer rapidement les solutions possibles pour résoudre ou contourner ces problèmes.

Le rapport mensuel est élaboré par le chef de file à partir des éléments fournis par les six assistants techniques, il est présenté au plus tard le 5 du mois suivant son échéance.

5.4.2 RAPPORTS SEMESTRIELS

Les rapports semestriels constituent l'outil de concertation autour desquels est effectué le suivi et surtout définies les réorientations possibles des activités, ils sont destinés à l'ensemble des membres du Comité de pilotage et sont examinés et validés lors des réunions semestrielles du Comité de pilotage.

Le rapport semestriel est déposé au plus tard 20 jours après la fin du semestre considéré.

Un canevas du rapport semestriel est présenté en annexe 4.

5.4.3 NOTES DE DOSSIER

L'assistance technique produira toute note de dossier technique demandée par les structures bénéficiaires, le Maître d'œuvre ou le Maître d'Ouvrage dans le cadre de son champ de compétences

ANNEXES

Annexe 1 : Cadre logique

Annexe 2 : Eléments des TDR de l'expertise court terme

Annexe 3 : Chronogramme des activités par structure

Annexe 4 : Canevas du rapport semestriel

Annexe 5 : Arrêté portant création, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage du Projet ARC-SSN

Annexe 1 : Cadre logique

	Activités	Indicateurs de résultats	AT permanente (H/jour) *	AT court terme (H/jour)
OBJECTIF PARTICULIER 1 : CONTRIBUER A DEVELOPPER LES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DES STRUCTURES CLEFS DU SSN (CNS ET INSD)				
Activité 1.1 : Développer les capacités institutionnelles et organisationnelles du CNS				
Tâche 1.1.1	Appui au SP-CNS pour la programmation des activités du SSN (élaboration annuelle du RSN et du PSN)	Nombre de sessions du CNS Existence des RSN et PSN annuels	25	
Tâche 1.1.2	Suivi de la mise en place de l'autorisation préalable pour les enquêtes statistiques	Nombre d'autorisations préalables accordées	12	
Tâche 1.1.3	Suivi de l'institutionnalisation des opérations statistiques d'envergure	Existence d'un texte législatif institutionnalisant les opérations statistiques d'envergure	9	
Tâche 1.1.4	Appui au ST/CNS pour la validation du recueil des concepts, définitions et méthodes statistiques et le suivi de son application	Recueil des concepts, définitions et méthodes statistiques validé	35	
DP 1.1.1	Mise en place du site web du CNS	Site Web en ligne Nombre de visiteurs		24
DP 1.1.6	Impression du recueil des textes de base (loi statistique, décrets et arrêtés)	Recueil des textes de base disponible		
Activité 1.2 : Aider à définir et à mettre en place les nouvelles stratégies de gestion des ressources humaines et de financement du SSN				
Tâche 1.2.1	Appui à la définition des emplois de statisticiens et démographes au sein du SSN	Liste des emplois de statisticiens et démographes	29	
Tâche 1.2.2	Appui à la mise en œuvre d'une gestion centralisée du personnel statisticien du SSN	Méthode d'affectation du personnel statisticien et démographe validée Répertoire des statisticiens et démographes du SSN	47	
Tâche 1.2.3	Suivi de la mise en place d'un mécanisme pérenne de financement de la statistique	Existence du texte créant le fonds de développement de la statistique	43	
Tâche 1.2.4	Mission d'appui pour le suivi de la mise en place des nouvelles stratégies de GRH et de financement du SSN	Mission d'appui réalisée, Programme d'actions pour la GRH et le financement du SSN	10	12
Tâche 1.2.5	Appui aux structures bénéficiaires pour la mobilisation des fonds d'aide extérieure	Montant des fonds d'aide extérieure supplémentaires mobilisés	14	
Tâche 1.2.6	Appui à la mise en œuvre du programme de formation continue du personnel du SSN et à son suivi	Nombre de modules de formation continue disponibles Nombre de sessions de formations continues organisées	39	
Tâche 1.2.7	Formation du personnel de l'ensemble des structures	Nombre de sessions de formation organisées		

	Activités	Indicateurs de résultats	AT permanente (H/jour) *	AT court terme (H/jour)
Activité 1.3 : Contribuer à développer les capacités de gestion de l'INSD				
Tâche 1.3.1	Suivre l'utilisation de SEMPI en réseau	Version réseau de SEMPI installée et utilisée	18	
Tâche 1.3.2	Suivre l'utilisation de RESHUM pour l'édition des feuilles de paie	Version réseau de RESHUM installée et utilisée Feuilles de paie des agents INSD éditées avec RESHUM	8	
Tâche 1.3.3	Suivre l'utilisation de RESHUM pour la gestion des ressources humaines	Version réseau de RESHUM installée et utilisée Etat du personnel de l'INSD disponible avec Reshum	9	
Tâche 1.3.4	Mission d'appui SEMPI, pour améliorer (éventuellement) SEMPI et proposer des améliorations de la gestion de l'INSD	Mission d'appui réalisée Nouvelle version de SEMPI installée et fonctionnelle	10	12
OBJECTIF PARTICULIER 2 : AIDER A LA DEFINITION ET A LA MISE EN ŒUVRE DU SDS, EN PARTICULIER SUR LES STRATEGIES PRIORITAIRES RELATIVES A LA QUALITE, LA DEFINITION ET L'UTILISATION DES DONNEES, ET AU FINANCEMENT DU SDS				
Activité 2.1 : Appuyer l'élaboration du SDS 2010-2015				
Tâche 2.1.1	Appui au suivi général de l'élaboration du SDS 2010-2015	Feuille de route d'élaboration du SDS	12	
Tâche 2.1.2	Appui à l'élaboration de l'état des lieux et à l'établissement du diagnostic du SSN	Etat des lieux en 2008 Diagnostic du SSN en 2008 Bilan du SDS 2004-2009 réalisé en 2008	19	
Tâche 2.1.3	Appui à la définition des objectifs stratégiques (résultats à atteindre, produits à livrer et moyens à mobiliser)	Objectifs stratégiques du SDS 2010-2015 définis	14	
Tâche 2.1.4	Elaboration du programme d'action 2010-2015 avec une estimation financière détaillée	Existence d'un plan d'actions avec budgets détaillés	20	
DP1.4.2	Suivi de la production de documentaires télévisé et radiophonique sur le SDS	Documentaires télévisé et radiophonique disponibles et diffusés		
Tâche 2.1.5	Suivi de la rédaction du document final et de son adoption	Existence du SDS 2010-2015 SDS 2010-2015 validé par les autorités nationales Sensibilisation au SDS 2010-2015	14	
Activité 2.2 : Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de diffusion et à la politique de communication de l'INSD				
Tâche 2.2.1	Appui à l'élaboration d'un document définissant la politique de diffusion et de communication	Existence d'un document sur la stratégie de publication et diffusion	14	
Tâche 2.2.2	Appui à la mise à jour régulière du site Web	Nombre de visiteurs du site Web de l'INSD	133	
Tâche 2.2.3	Appui à la mise à jour des CD-Rom documentaires internes et externes	Nombre de CD-Rom documentaires	49	
Tâche 2.2.4	Appui à la création de nouveaux produits de diffusion	Publication de l'annuaire statistique de l'INSD Nombre de tableaux de bord de l'INSD publiés Nombre d'autres publications de l'INSD au niveau central	40	

	Activités	Indicateurs de résultats	AT permanente (H/jour) *	AT court terme (H/jour)
Tâche 2.2.5	Appui à une meilleure communication de l'INSD, notamment lors de la parution de nouvelles publications	Nombre d'ateliers de dissémination des publications organisés	19	
Tâche 2.2.6	Appui à l'élaboration de projections démographiques	Mission d'appui réalisée Rapport sur les projections démographiques disponible		12
Activité 2.3 : Accompagner la mise en œuvre des activités déconcentrées de l'INSD auprès des DRSD				
Tâche 2.3.1	Mission d'appui pour élaborer un diagnostic des activités menées par les DRSD et pour faire des propositions	Mission d'appui réalisée Programme d'actions pour les DRSD réalisé	10	12
Tâche 2.3.2	Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission	Nombre de recommandations mises en œuvre	52	
Tâche 2.3.3	Appui à l'élaboration d'annuaires et de tableaux de bord socio-économiques régionaux, et à leur publication/diffusion	Nombre de publications des directions régionales de l'INSD	28	
Activité 2.4 : Appuyer la mise en place progressive de la démarche qualité au sein du SSN				
Tâche 2.4.1	Mise en œuvre de la démarche qualité à plusieurs opérations statistiques de l'INSD	Nombre d'opérations statistiques de l'INSD évaluées par la démarche qualité	39	
Tâche 2.4.2	Mise en œuvre de la démarche qualité à de nouvelles structures du SSN (Justice, MASSN, etc.)	Existence d'un rapport qualité pour le secteur justice Existence d'un rapport qualité pour le secteur préscolaire	18	
Tâche 2.4.3	Formation à la démarche qualité	Atelier de formation au niveau central organisé	10	
Tâche 2.4.4	Organisation de feed-back sur la qualité des données au niveau décentralisé	Ateliers sur la qualité des données au niveau régional organisés	18	
Activité 2.5 : Contribuer au développement des capacités d'analyse et du niveau d'utilisation des données statistiques notamment dans le cadre des dispositifs de suivi/évaluation des politiques sectorielles et du CSLP				
Tâche 2.5.1	Appui à la mise en œuvre du programme de formation des utilisateurs	Stratégie de formation des utilisateurs validée Nombre de sessions de formation des utilisateurs	38	
Tâche 2.5.2	Mission d'appui pour la formation d'utilisateurs « Prix à la consommation : réalité des chiffres, réalité des consommateurs »	Formation « Prix à la consommation : réalité des chiffres, réalité des consommateurs » réalisée, CD package	10	12
Tâche 2.5.3	Mission d'appui pour la formation d'utilisateurs « Méthodes de collecte »	Formation « Méthodes de collecte » réalisée, CD package	10	12
Tâche 2.5.4	Appui à une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs	Existence du rapport de l'enquête	18	
DP 1.8.2 à DP 1.8.8	Appui à la formation d'utilisateurs (7 domaines, 30 sessions)	Formations réalisées, CD package disponibles		
Tâche 2.5.5	Appui à l'amélioration du suivi statistique du CSLP	Validation d'une nouvelle batterie d'indicateurs Existence d'une base des indicateurs du CSLP Existence d'une publication périodique sur le suivi statistique des indicateurs	95	
DP Avenant	Atelier sur la problématique du suivi statistique du CSLP	Atelier organisé		

	Activités	Indicateurs de résultats	AT permanente (H/jour) *	AT court terme (H/jour)
OBJECTIF PRIORITAIRE 3 : CONTRIBUER A CONSOLIDER ET A PERENNISER LES ACTIVITES DE L'INSD ET DES PRINCIPALES STRUCTURES PRODUCTRICES DE DONNEES, NOTAMMENT DANS LES SECTEURS SOCIAUX (SANTE, EDUCATION, JUSTICE, EMPLOI, ETC.)				
Activité 3.1 : Appuyer la publication, la diffusion et l'utilisation des données dans les ministères sectoriels				
Tâche 3.1.1	Appui à l'élaboration d'annuaires, de tableaux de bord annuels et de CD-Rom documentaire annuels dans toutes les structures concernées	Nombre d'annuaires publiés par ministère sectoriel Nombre de tableaux de bord publiés par ministère sectoriel Nombre de CD-Rom documentaires par ministère sectoriel	437	
Tâche 3.1.2	Appui à l'élaboration et à la publication d'une nouvelle série d'indicateurs de l'éducation sur la période 1996-2008, en s'appuyant sur les résultats du RGPH 2006 au MEBA, au MESSRS et au MASSN	Existence de publications sur les nouveaux indicateurs sectoriels après les résultats du RGPH	35	
Tâche 3.1.3	Appui à l'élaboration et à la publication d'une nouvelle série d'indicateurs de la santé sur la période 1996-2008, en s'appuyant sur les résultats du RGPH 2006 au Ministère de la santé	Existence de publications sur les nouveaux indicateurs sectoriels après les résultats du RGPH	46	
Tâche 3.1.4	Appui à l'élaboration d'une nouvelle publication trimestrielle au Ministère de la santé	Publication trimestrielle élaborée Publication trimestrielle régulièrement diffusée	29	
Tâche 3.1.5	Appui à l'élaboration de la publication annuelle « L'éducation en chiffres »	« L'éducation en chiffres » publiée chaque année	30	
Tâche 3.1.6	Appui à l'élaboration de publications régionales (annuaires, tableaux de bord au MEBA et au MESRSS)	Nombre de publications régionales pour le MEBA et pour le MESSRS	19	
Tâche 3.1.7	Appui à l'élaboration de publications régionales (annuaires, tableaux de bord au Ministère de la santé)	Nombre de publications régionales du Ministère de la santé	19	
Tâche 3.1.8	Mission d'appui à la définition d'une stratégie d'analyse spatiale des données	Mission réalisée Plan d'actions pour une plus grande utilisation de l'analyse spatiale des données	10	12
Tâche 3.1.9	Mission de formation pratique aux Systèmes d'information géographique (SIG)	Formation aux Systèmes d'information géographique (SIG) réalisée	15	12
Tâche 3.1.10	Mission d'appui sur l'utilisation des données au MEBA (diagnostic de l'utilisation actuelle et propositions)	Mission utilisation des données MEBA réalisée Plan d'actions pour une plus grande utilisation des données	10	12
Tâche 3.1.11	Mission d'appui sur l'utilisation des données au Ministère de la santé (diagnostic de l'utilisation actuelle et propositions)	Mission utilisation des données Santé réalisée Plan d'actions pour une plus grande utilisation des données	10	12
Tâche 3.1.12	Appui à l'utilisation des données dans l'ensemble des structures concernées	Formations à l'utilisation des données réalisées	111	

	Activités	Indicateurs de résultats	AT permanente (H/jour) *	AT court terme (H/jour)
Activité 3.2 : Soutenir le développement informatique des services producteurs de données dans les ministères sectoriels				
Tâche 3.2.1	Appui à la mise en place de base de données pluriannuelle	Nombre de ministères sectoriels avec une base de données pluriannuelle	180	
Tâche 3.2.2	Appui à la mise en ligne des publications des ministères sectoriels	Nombre de publications statistiques présentes sur les sites Web des Ministère	64	
Tâche 3.2.3	Appui à la diffusion sur CD-Rom	Nombre de CD-Rom documentaires élaborés	72	
Tâche 3.2.4	Formation du personnel des services producteurs de données statistiques aux activités informatiques (base de données, site Web, élaboration de CD-Rom, etc.)	Nombre de formations réalisées	48	
Activité 3.3 : Contribuer à consolider les acquis en termes de production statistique dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la justice				
Tâche 3.3.1	Suivre la production statistique de la DEP/MEBA et apporter un appui pour la mise en œuvre des améliorations recommandées dans les rapports qualité, en particulier pour la production de publications régionales	Nombre de recommandations des rapports qualité mises en œuvre	45	
Tâche 3.3.2	Apporter un appui à la DEP/MASSN pour la production statistique courante	Existence de publications des statistiques courantes	44	
Tâche 3.3.3	Apporter un appui à la DEP/MESSRS pour la production statistique dans les délais requis pour la mise en œuvre des améliorations recommandées dans les rapports qualité	Existence de publications des statistiques courantes Nombre de recommandations des rapports qualité mises en œuvre	44	
Tâche 3.3.4	Apporter un appui à la DEP/Santé pour la production statistique courante et pour la mise en œuvre des améliorations recommandées dans les rapports qualité	Existence de publications des statistiques courantes Nombre de recommandations des rapports qualité mises en œuvre	100	
Tâche 3.3.5	Apporter un appui à la DEP/Justice pour la production statistique courante et pour étendre le champ couvert par la collecte des données	Existence de publications des statistiques courantes Champ couvert par la collecte des données	34	
DP 1.11.3	Traitement des données des examens et concours de l'enseignement primaire	Publications sur les résultats des examens et concours de l'enseignement primaire des cinq dernières années		
DP 1.11.4	Traitement des données des examens et concours de l'enseignement secondaire	Publications sur les résultats des examens et concours de l'enseignement secondaire des cinq dernières années		
DP Aven.	Projet de recherche Analyse et valorisation des statistiques universitaires	Publication		
Activité 3.4 : Aider à mettre en place des systèmes d'information pérennes dans les secteurs de l'emploi et de l'action sociale				
Tâche 3.4.1	Mission d'appui pour une évaluation de l'existant dans le domaine des statistiques de l'emploi et pour proposer un système d'information	Mission réalisée Projet de système d'information sur l'emploi	10	12

	Activités	Indicateurs de résultats	AT permanente (H/jour) *	AT court terme (H/jour)
Tâche 3.4.2	Mission d'appui pour une évaluation de l'existant dans le domaine des statistiques de l'action sociale et pour proposer un système d'information	Mission réalisée Projet de système d'information sur l'action sociale	10	12
Tâche 3.4.3	Mise en œuvre du système d'information sur les statistiques de l'emploi auprès des structures concernées (DGPSE/MJE, DSIP/MTSS, DEP/MFPRE, INSD et d'éventuelles autres structures)	Système d'information sur l'emploi mis en œuvre	143	
Tâche 3.4.4	Mise en œuvre du système d'information sur les statistiques de l'action sociale auprès des structures concernées (DEP/MASSN et d'éventuelles autres)	Système d'information sur l'action sociale mis en œuvre	45	
Tâche 3.4.5	Mission d'appui pour l'élaboration de maquettes de publications dans le domaine des statistiques de l'emploi	Mission réalisée Maquettes de publications disponibles	10	12
Tâche 3.4.6	Appui à l'élaboration de publications dans le domaine des statistiques de l'emploi	Publications statistiques sur l'emploi disponibles	42	
Tâche 3.4.7	Appui à l'élaboration de publications dans le domaine des statistiques de l'action sociale	Annuaire statistique sur l'emploi disponible	27	
DP 1.12.5	Enquête sur l'emploi et le secteur informel	Publication des résultats de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel		
Activité 3.5 : Apporter des appuis de type expertise/conseil à toute structure du SSN qui en exprimerait le besoin				
Tâche 3.5.1	Apporter une assistance technique dans le domaine de la définition et la mise en œuvre d'un système d'information à une structure du SSN qui en fait la demande	<u>Eventuel</u> Mise en œuvre d'un système d'information	36	
Tâche 3.5.2	Apporter une assistance technique pour la mise en place d'une base de données à une structure du SSN qui en fait la demande	<u>Eventuel</u> Base de données d'une structure du SSN élaborée	42	
Tâche 3.5.3	Apporter une assistance technique pour la publication et la diffusion à une structure du SSN qui en fait la demande	<u>Eventuel</u> Nouvelles publications disponibles	36	

NB : Les temps de travail précisés dans les deux dernières colonnes sont ceux issus de l'offre technique de GOPA. Les activités supplémentaires seront néanmoins réalisées.

Annexe 2 : Eléments de TDR de l'assistance technique court terme

Annexe 2.1	Résultat attendu 1.2	Activité 1.2 Tâche 4	Mission SSN1
------------	----------------------	----------------------	--------------

Objectifs

La mission a comme objectif d'apporter un appui à la mise en place des nouvelles stratégies de gestion des ressources humaines et de financement du SSN.

Activités à réaliser

La mission aura principalement pour tâches de :

- examiner les activités menées dans le cadre de la gestion des ressources humaines et du financement du SSN depuis 2007 ;
- proposer les activités à mener et des projets de textes réglementaires pour l'amélioration de la gestion des ressources humaines du SSN ;
- proposer les activités à mener et des projets de textes législatifs et réglementaires pour le financement du SSN.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un bilan des activités menées pour améliorer la gestion des ressources humaines et du financement du SSN depuis 2007 ;
- un planning détaillé des activités à mener à court et moyen termes pour améliorer la gestion des ressources humaines du SSN ;
- des projets de textes réglementaires pour améliorer la gestion des ressources humaines du SSN ;
- un planning détaillé des activités à mener à court et moyen termes pour assurer un financement pérenne du SSN ;
- des projets de textes réglementaires pour assurer un financement pérenne du SSN.

Profils du consultant

Le consultant aura une excellente connaissance de la statistique, il aura une très bonne expérience (au moins 10 ans) de la gestion des systèmes statistiques nationaux dans les pays ACP, en formation et en gestion des ressources humaines.

Durée

Intitulé court	Durée estimée (H/jour calendaire)	Catégorie	Expert proposé
Suivi de la GRH et du financement du SSN			
Expert	12 jours	Expert international	Lamine Diop

Annexe 2.2	Résultat attendu 1.2	Activité 1.3 Tâche 4	Mission INSD 1
-------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------

Objectif

La mission a pour objectifs de dresser le bilan des travaux menés dans le cadre de la gestion financière de l'INSD, d'améliorer (éventuellement) le fonctionnement de SEMPI et de proposer des actions d'amélioration de la gestion de l'INSD.

Activités à réaliser

La mission aura principalement pour tâches de :

- examiner l'utilisation du logiciel SEMPI ;
- compléter la formation du personnel à SEMPI ;
- examiner d'éventuelles propositions d'améliorations de SEMPI.
- proposer des recommandations pour l'amélioration de la gestion de l'INSD.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un bilan de l'utilisation du logiciel SEMPI ;
- une formation complémentaire du personnel de la Direction des affaires administratives et financières, de l'Agence Comptable et du Contrôle financier à l'utilisation du logiciel SEMPI ;
- d'éventuelles propositions d'améliorations du fonctionnement de SEMPI ;
- un plan d'actions élaboré pour la poursuite de l'amélioration de la gestion de l'INSD.

Profil du consultant

Le consultant international aura un profil de comptable spécialiste en comptabilités publique et privée et il aura une bonne connaissance des outils informatiques usuels de comptabilité.

Durée

Intitulé court	Durée estimée (H/jour calendaire)	Catégorie	Expert proposé
Expert 1	12 jours	Expert international	Toky Rakotonirina

Annexe 2.3	Résultat attendu 2.3	Activité 2.3 Tâche 1	Mission INSD 2
-------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------

Objectif

La mission a pour objectif d'apporter un appui technique à l'INSD pour élaborer un diagnostic des activités menées par les Directions Régionales de la Statistique et de la Démographie (DRSD) et pour faire des propositions.

Activités à réaliser

La mission aura principalement pour tâches de :

- effectuer un bilan général des activités menées par les DRSD des Hauts-Bassins, de l'Est et du Sahel depuis leur création ;
- examiner les activités techniques menées : collecte des données, traitement des données, analyse des données, publication et diffusion ;
- examiner les activités menées au niveau de l'ensemble des régions concernées par les DRSD et des structures décentralisées des Ministères sectoriels ;
- examiner le fonctionnement institutionnel et administratif des DRSD ;
- proposer un programme général d'activités pour les DRSD en liaison avec le programme d'activités de l'INSD ;
- proposer des améliorations du fonctionnement institutionnel et administratif des DRSD ;
- étudier les avantages et inconvénients de la création de nouvelles DRSD.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un bilan détaillé des activités des DRSD aux niveaux technique et institutionnel ;
- un programme général d'activités des DRSD ;
- des propositions d'amélioration du fonctionnement des DSRD.

Profil du consultant

Le consultant international aura un profil de statisticien spécialiste en action régionale.

Durée

Intitulé court	Durée estimée (H/jour calendaire)	Catégorie	Expert proposé
Appui DRSD			
Expert	12 jours	Expert international	Patrick Hernandez

Annexe 2.4	Résultat attendu 2.2	Activité 2.2 Tâche 6	Mission INSD 3
-------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------

Objectif

La mission a pour objectif d'apporter un appui technique à l'INSD pour élaborer des projections démographiques détaillées à partir des résultats du recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006.

Activités à réaliser

La mission aura principalement pour tâches de :

- effectuer un bilan des activités techniques menées dans le cadre des projections démographiques ;
- examiner les données disponibles des RGPH de 1996 et 2006 ;
- proposer les méthodes d'estimations des populations par sexe, âge, niveau géographique et milieu ;
- appuyer les cadres de l'INSD à réaliser les projections démographiques dans le cadre d'un atelier.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- des cadres de l'INSD sont formés aux différentes techniques des projections démographiques ;
- les projections démographiques sont disponibles ;
- une maquette de la publication « Projections démographiques » est disponible.

Profil du consultant

Le consultant international aura un profil de statisticien démographe.

Durée

Intitulé court	Durée estimée (H/jour calendaire)	Catégorie	Expert proposé
Appui aux projections démographiques			
Expert	12 jours	Expert international	

Annexe 2.5	Résultat attendu 2.5	Activité 2.5 Tâche 2	Mission SSN2
-------------------	-----------------------------	-----------------------------	---------------------

Objectif

La mission a pour objectif de former les utilisateurs de données statistiques aux principales méthodes de collecte (recensements, enquête, sources administratives), d'en dresser les principales utilisations en regard de la production actuelle et les limites que cela soit en terme de champ, de fiabilité, de précision.

Activités à réaliser

La mission aura principalement pour tâches de :

- préparer un support de formation sur support papier ;
- préparer un package sous format d'un CR-Rom, comprenant des fiches de présentation des trois principales méthodes de collecte, un tableau comparatif avantages inconvénients, une fiche « concepts et définitions », le contenu de la formation présenté sous forme de foire aux questions ou de fiches-contenu, des articles ou extraits d'ouvrages sur le sujet, une rubrique « pour en savoir plus », l'itinéraire pédagogique proposé et les supports de cours ;
- former une vingtaine de participants (prescripteurs de collecte (institutionnels ou non), partenaires techniques et financiers, représentants d'ONG, responsables de suivi-évaluation de programmes et projets, etc.) ;
- préparer les répliques de la formation en formant des formateurs ;
- rédiger un compte rendu de la formation.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- la formation d'utilisateurs de données aux méthodes de collecte ;
- un document de formation sur support papier et un CD-ROM ;
- la formation de formateurs pour la réplique de la formation ;
- un compte-rendu de la formation.

Profils du consultant

Le consultant international sera un statisticien, expert en méthodes statistiques et en formation d'adultes.

Durée

Intitulé court	Durée estimée (H/jour calendaire)	Catégorie	Expert proposé
Formation utilisateurs « Méthodes de collecte »			
Expert	12 jours	Expert international	A rechercher

Annexe 2.6	Résultat attendu 2.5	Activité 2.5 Tâche 3	Mission SSN3
-------------------	-----------------------------	-----------------------------	---------------------

Objectif

La mission a pour objectif de présenter comment sont collectées les données sur les prix, de définir ce qu'est un prix et un indice de prix, d'expliquer l'utilisation faite de cette information.

Activités à réaliser

La mission aura principalement pour tâches de :

- préparer un support de formation sur support papier ;
- préparer un package sous format d'un CR-Rom comprenant les sources principales de données sur l'indice des prix, les concepts et définitions relatifs aux prix et aux agrégats (indices), le contenu de la formation présenté sous forme de foire aux questions ou de fiches-contenu, des articles ou extraits d'ouvrages sur le sujet, une rubrique « pour en savoir plus », l'itinéraire pédagogique proposé et les supports de cours ;
- former une vingtaine de participants (médiats (journalistes économiques, etc.), cadres des Ministères, représentants des syndicats, etc.) ;
- préparer les répliques de la formation en formant des formateurs ;
- rédiger un compte rendu de la formation.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- la formation d'utilisateurs de données aux statistiques sur les prix ;
- un document de formation sur support papier et un CD-ROM ;
- la formation de formateurs pour la réplique de la formation ;
- un compte-rendu de la formation.

Profil du consultant

Le consultant international sera un statisticien, expert en méthodes statistiques et en formation d'adultes.

Durée

Intitulé court	Durée estimée (H/jour calendaire)	Catégorie	Expert proposé
Formation utilisateurs « Prix à la consommation : réalité des chiffres, réalité des consommateurs »			
Expert	12 jours	Expert international	Pascal Delorme

Annexe 2.7	Résultat attendu 3.2	Activité 3.1 tâche 8	Mission SSN 5
-------------------	-----------------------------	-----------------------------	----------------------

Objectif

La mission a pour objectif d'apporter un appui à la définition d'une stratégie d'analyse spatiale des données.

Activités à réaliser

La mission aura principalement pour tâches de :

- élaborer un bilan de l'utilisation de l'analyse spatiale des données au sein des principales structures du Système statique national ;
- sensibiliser les responsables des structures à l'utilisation de l'analyse spatiale des données à l'aide d'exemples ;
- proposer un programme d'une formation pratique aux systèmes d'information géographique (SIG) ;
- proposer une stratégie pour une plus grande utilisation de l'analyse spatiale des données.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un bilan de l'utilisation de l'analyse spatiale des données au sein des principales structures du SSN ;
- le programme d'une formation pratique aux systèmes d'information géographique ;
- une stratégie pour une plus grande utilisation de l'analyse spatiale des données.

Profil du consultant

Le consultant international sera un expert spécialiste en analyse spatiale des données

Durée

Intitulé court	Durée estimée (H/jour calendaire)	Catégorie	Expert proposé
Stratégie analyse spatiale des données			
Expert	12 jours	Expert international	Gilles Roger

Annexe 2.8	Résultat attendu 3.1	Activité 3.1 Tâche 9	Mission SSN6
-------------------	-----------------------------	-----------------------------	---------------------

Objectif

La mission a comme objectif une formation pratique aux Systèmes d'information géographique (SIG).

Activités à réaliser

Le consultant aura principalement pour tâches de :

- préparer un support de formation sur support papier ;
- préparer un package sous format d'un CD-Rom comprenant le contenu de la formation présentée, des études de cas sur base de statistiques du Burkina et d'exemples internationaux ;
- former une vingtaine de participants de l'INSD et des principales structures productrices de données du Système statistique national ;
 - préparer les répliquations de la formation en formant des formateurs ;
 - rédiger un compte rendu de la formation.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- vingt agents du SSN formés aux systèmes d'information géographique ;
- un module de formation aux Systèmes d'information géographique.

Profil du consultant

Le consultant international sera un expert spécialiste en analyse spatiale des données

Durée

Intitulé court	Durée estimée (H/jour calendaire)	Catégorie	Expert proposé
Formation en SIG			
Expert	12 jours	Expert international	A rechercher

Annexe 2.9	Résultat attendu 3.1	Activité 3.1 Tâche 10	Mission MEBA1
-------------------	-----------------------------	------------------------------	----------------------

Objectif

La mission a comme objectif d'appuyer la Direction des études et de la planification (DEP) du Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (MEBA) sur l'utilisation des données statistiques produites.

Activités à réaliser

Le consultant aura principalement pour tâches de :

- élaborer un bilan de l'utilisation des données statistiques produites au sein des principales structures du MEBA ;
- sensibiliser les responsables des structures à l'utilisation des données statistiques produites à l'aide d'études de cas ;
- proposer une stratégie pour une plus grande utilisation des données statistiques produites ;
- proposer un programme d'actions pour une plus grande utilisation des données statistiques produites.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un bilan de l'utilisation des données statistiques produites au sein du MEBA ;
- des études de cas sur l'utilisation des données statistiques produites ;
- un programme d'actions pour une plus grande utilisation des données statistiques produites.

Profil du consultant

Le consultant international sera un statisticien de niveau universitaire supérieur, il disposera d'une expérience dans le domaine des statistiques de l'éducation dans un pays développé et en Afrique.

Durée

Intitulé court	Durée estimée (H/jour calendaire)	Catégorie	Expert proposé
MEBA, utilisation des données			
Expert	12 jours	Expert international	A rechercher

Annexe 2.10	Résultat attendu 3.1	Activité 3.1 Tâche 11	Mission Santé 1
--------------------	-----------------------------	------------------------------	------------------------

Objectif

La mission a comme objectif d'appuyer la Direction des études et de la planification (DEP) du Ministère de la santé sur l'utilisation des données statistiques produites.

Activités à réaliser

Le consultant aura principalement pour tâches de :

- élaborer un bilan de l'utilisation des données statistiques produites au sein des principales structures du Ministère de la santé ;
- sensibiliser les responsables des structures à l'utilisation des données statistiques produites à l'aide d'études de cas ;
- proposer une stratégie pour une plus grande utilisation des données statistiques produites ;
- proposer un programme d'actions pour une plus grande utilisation des données statistiques produites.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un bilan de l'utilisation des données statistiques produites au sein du Ministère de la santé ;
- des études de cas sur l'utilisation des données statistiques produites ;
- un programme d'actions pour une plus grande utilisation des données statistiques produites.

Profil du consultant

Le consultant international sera un statisticien, spécialiste du domaine de la santé ou un médecin spécialisé en statistique.

Durée

Intitulé court	Durée estimée (H/jour calendaire)	Catégorie	Expert proposé
Ministère de la santé, utilisation des données			
Expert	12 jours	Expert international	A rechercher

Annexe 2.11	Résultat attendu 3.2	Activité 3.4 Tâche 1	Mission Emploi 1
-------------	----------------------	----------------------	------------------

Objectif

L'objectif général de cette mission est d'établir un diagnostic des statistiques sur l'emploi et de proposer un programme d'amélioration de ces statistiques.

Activités à réaliser

Le consultant devra faire des propositions d'amélioration de l'ensemble du système d'information statistique de l'emploi.

Les points suivants devront être traités :

- collecte des données (outils et organisation entre les différentes structures) ;
- traitement des données (proposition d'outils et organisation entre les différentes structures) ;
- publication et diffusion (type de publication et mode de diffusion par structure) ;
- archivage des données (proposition d'outils et organisation entre les différentes structures) ;
- organisation institutionnelle du système d'information ;
- planification des activités pour la mise en place du système d'information.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- diagnostic du système d'information actuel ;
- proposition de documents de collecte des données ;
- propositions d'outils pour le traitement et l'archivage des données ;
- proposition d'une organisation des publications ;
- proposition d'organisation du système d'information ;
- proposition de programme de travail pour la mise en place du système d'information.

Profil du consultant

Le consultant international sera un statisticien, si possible spécialiste du domaine de l'emploi et ayant des compétences en matière de mise en place d'un système d'information.

Durée

Intitulé court	Durée estimée (H/jour calendaire)	Catégorie	Expert proposé
Emploi, diagnostic du système d'information et propositions			
Expert 1	12 jours	Expert international	Abel Ebongue Nkougourou

Annexe 2.12	Résultat attendu 3.4	Activité 3.4 Tâche 2	Mission Action sociale
--------------------	-----------------------------	-----------------------------	-------------------------------

Objectif

L'objectif général de cette mission est d'évaluer l'existant dans le domaine des statistiques de l'action sociale et de proposer un système d'information.

Activités à réaliser

Le consultant devra faire des propositions d'amélioration de l'ensemble du système d'information statistique de l'action sociale.

Les points suivants devront être traités :

- collecte des données (champ couvert, outils et organisation) ;
- traitement des données ;
- publication et diffusion (type de publication et mode de diffusion) ;
- archivage des données ;
- organisation institutionnelle du système d'information ;
- planification des activités pour la mise en place ou l'amélioration du système d'information.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont constitués :

- diagnostic du système d'information actuel ;
- proposition de documents de collecte des données ;
- propositions d'outils pour le traitement et l'archivage des données ;
- proposition de publications ;
- proposition d'organisation du système d'information ;
- proposition d'un programme de travail à court et moyen termes pour l'amélioration du système d'information.

Profil du consultant

Le consultant international sera un statisticien, si possible spécialiste du domaine de l'action sociale et ayant des compétences en matière de mise en place d'un système d'information.

Durée

Intitulé court	Durée estimée (H/jour calendaire)	Catégorie	Expert proposé
Action sociale			
Expert	12 jours	Expert international	Michel Villac

;

Annexe 2.13	Résultat attendu 3.4	Activité 3.4 Tâche 5	Mission Emploi 2
--------------------	-----------------------------	-----------------------------	-------------------------

Objectif

L'objectif de cette mission est d'apporter un appui pour l'élaboration de maquettes de publications dans le domaine des statistiques de l'emploi.

Activités à réaliser

Le consultant aura principalement pour tâches de :

- examiner les publications produites ;
- proposer des améliorations de ces publications et des maquettes d'autres publications ;
- proposer un plan de communication et de diffusion.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- des maquettes améliorées des publications existantes ;
- des maquettes de nouvelles publications ;
- un plan de communication et de diffusion des statistiques de l'emploi.

Profil du consultant

Le consultant international sera un statisticien ayant des compétences si possible spécialiste du domaine de l'emploi et ayant des compétences en matière de publication et de diffusion.

Durée

Intitulé court	Durée estimée (H/jour calendaire)	Catégorie	Expert proposé
Emploi, publication			
Expert	12 jours	Expert international	A rechercher

Annexe 3 : Chronogramme des activités par structure

Code	Intitulé activités et tâches	2008		2009												2010										
		11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	
1.1	CNS : Développer les capacités institutionnelles et organisationnelles du CNS																									
1.1.1	Elaboration annuelle du RSN et du PSN																									
1.1.2	Suivi de la mise en place du visa statistique																									
1.1.3	Suivi de l'institutionnalisation des opérations statistiques d'envergure																									
1.1.4	Validation du recueil des concepts, définitions et méthodes statistiques																									
DP1.1.1	Mise en place du site web du CNS				CT																					
DP1.1.6	Impression du recueil des textes de base																									
1.2	CNS : Aider à définir et à mettre en place les nouvelles stratégies de gestion des ressources humaines et de financement du SSN																									
1.2.1	Définition des emplois de statisticiens et démographes																									
1.2.2	Suivi de la mise en place d'une gestion centralisée du personnel statisticien du SSN																									
1.2.3	Suivi de la mise en place d'un mécanisme pérenne de financement de la statistique																									
1.2.4	Mission d'appui pour le suivi de la mise en place des nouvelles stratégies de GRH et de financement du SSN																									
1.2.5	Appui pour la mobilisation des fonds d'aide extérieure																									
1.2.6	Mise en place d'un programme de formation continue du personnel du SSN																									
1.2.7	Formation du personnel																									
1.3	INSD : Contribuer à développer les capacités de gestion de l'INSD																									
1.3.1	Suivi de l'utilisation de SEMPI en réseau																									
1.3.2	Suivi de l'utilisation de RESHUM pour l'édition des feuilles de paie																									
1.3.3	Suivi de l'utilisation de RESHUM pour la gestion des ressources humaines																									
1.3.4	Mission d'appui SEMPI																									

Code	Intitulé activités et tâches	2008		2009												2010										
		11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	
2.1	CNS : Appuyer l'élaboration du SDS 2010-2015																									
2.1.1	Appui au suivi général de l'élaboration du SDS 2010-2015																									
2.1.2	Appui à l'élaboration de l'état des lieux et à l'établissement du diagnostic du SSN																									
2.1.3	Appui à la définition des objectifs stratégiques																									
2.1.4	Elaboration du programme d'action 2010-2015 avec une estimation financière détaillée																									
DP1.4.2	Suivi de la production de documentaires télévisé et radiophonique sur le SDS																									
2.1.5	Suivi de la rédaction du document final et de son adoption																									
2.2	INSD : Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de diffusion et à la politique de communication de l'INSD																									
2.2.1	Appui à l'élaboration d'un document définissant la politique de diffusion et de communication																									
2.2.2	Appui à la mise à jour régulière du site Web																									
2.2.3	Appui à la mise à jour des CD-Rom documentaires interne et externe																									
2.2.4	Appui à la création de nouveaux produits de diffusion																									
2.2.5	Appui à une meilleure communication de l'INSD, notamment lors de la parution de nouvelles publications																									
2.2.6	Appui à l'élaboration de projections démographiques																									
2.3	INSD : Accompagner la mise en œuvre des activités déconcentrées de l'INSD auprès des DRSD																									
2.3.1	Mission d'appui aux DRSD																									
2.3.2	Suivi de la mise en œuvre de la validation et des recommandations de la mission																									
2.3.3	Appui à l'élaboration d'annuaires et de tableaux de bord socio-économiques régionaux, et à leur diffusion																									

Code	Intitulé activités et tâches	2008		2009												2010											
		11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10		
2.4	SSN : Appuyer la mise en place progressive de la démarche qualité au sein du SSN																										
2.4.1	Mise en œuvre de la démarche qualité à plusieurs opérations statistiques de l'INSD																										
2.4.2	Mise en œuvre de la démarche qualité à de nouvelles structures (Justice, MASSN)																										
2.4.3	Formation à la démarche qualité																										
2.4.4	Organisation de feed-back sur la qualité des données au niveau décentralisé																										
2.5	SSN : Contribuer au développement des capacités d'analyse et du niveau d'utilisation des données statistiques notamment dans le cadre des dispositifs de suivi-évaluation des politiques sectorielles et du CSLP																										
2.5.1	Appui à la mise en œuvre du programme de formation des utilisateurs																										
2.5.2	Mission d'appui pour la formation d'utilisateurs « Prix »																										
2.5.3	Mission d'appui pour la formation d'utilisateurs « Méthode de collecte »																										
DP1.8.2 à DP1.8.8	Appui à la formation d'utilisateurs (7 domaines, 30 sessions)																										
2.5.4	Appui à la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs																										
DP avenant	Atelier sur la problématique du suivi statistique du suivi du CSLP																										
2.5.5	Appui à l'amélioration du système de suivi statistique du CSLP																										
3.1	SSN : Appuyer la publication, la diffusion et l'utilisation des données dans les ministères sectoriels																										
3.1.8	Mission d'appui à la définition d'une stratégie d'analyse spatiale des données																										
3.1.9	Mission de formation pratique au SIG																										

Code	Intitulé activités et tâches	2008		2009												2010											
		11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10		
Appui aux ministères sectoriels : MEBA																											
3.1.1	Elaboration d'annuaires, de tableaux de bord annuels et de CD-Rom documentaires																										
3.1.2	Publication d'une nouvelle série d'indicateurs sur la période 1996-2008																										
3.1.5	Elaboration de « L'éducation en chiffres »																										
3.1.6	Elaboration de publications régionales																										
DP 1.11.3	Traitement des données des examens et concours de l'enseignement primaire																										
3.1.10	Mission d'appui sur l'utilisation des données																										
3.2.1	Mise en place de base de données pluriannuelle																										
3.2.2	Mise en ligne des publications																										
1.2.7	Formation du personnel																										
3.3.1	Mise en œuvre des améliorations recommandées dans les rapports qualité																										
Appui aux ministères sectoriels : MESSRS																											
3.1.1	Elaboration d'annuaires, de tableaux de bord et de CD-Rom documentaires annuels																										
3.1.2	Publication d'une nouvelle série d'indicateurs sur la période 1996-2008																										
3.1.6	Elaboration de publications régionales																										
DP 1.11.4	Traitement des données des examens et concours de l'enseignement secondaire																										
DP Aven.	Projet de recherche Analyse et valorisation des statistiques universitaires																										
3.2.1	Mise en place de base de données pluriannuelle																										
3.2.2	Mise en ligne des publications																										
1.2.7	Formation du personnel																										
3.3.1	Mise en œuvre des améliorations recommandées dans les rapports qualité																										

Code	Intitulé activités et tâches	2008		2009												2010									
		11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10
Appui aux ministères sectoriels : MASSN																									
3.1.1	Elaboration d'annuaires, de tableaux de bord et de CD-Rom documentaires			■	■			■	■	■	■									■	■	■	■		
3.1.2	Publication d'une nouvelle série d'indicateurs sur la période 1996-2008											■	■												
3.2.1	Mise en place de base de données pluriannuelle											■	■	■	■										
3.2.2	Mise en ligne des publications				■							■												■	
3.2.4	Formation du personnel aux activités informatiques									■							■								
2.4.1	Mise en œuvre de la démarche qualité											■	■	■											
3.3.2	Appui pour la production statistique courante	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3.4.1	Mission d'appui pour évaluation de l'existant et pour proposer un système d'information				CT																				
3.4.2	Mise en œuvre du système d'information sur les statistiques de l'action sociale					■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3.4.6	Appui à l'élaboration de publications dans le domaine des statistiques de l'action sociale											■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
1.2.7	Formation du personnel	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Appui aux ministères sectoriels : Santé																									
3.1.1	Elaboration d'annuaires, de tableaux de bord et de CD-Rom documentaires				■	■	■	■	■								■	■	■	■	■				
3.1.3	Publication d'une nouvelle série d'indicateurs de la santé sur la période 1996-2008											■	■												
3.1.4	Elaboration d'une nouvelle publication trimestrielle	■	■	■	■		■				■			■			■		■			■		■	
3.1.7	Elaboration de publications régionales											■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	Elaboration d'une publication sur la santé à partir des enquêtes auprès des ménages											■	■	■											
3.1.11	Mission d'appui sur l'utilisation des données														CT										
3.2.1	Mise en place d'une base de données pluriannuelle											■	■	■	■	■									

Code	Intitulé activités et tâches	2008		2009												2010											
		11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10		
3.2.2	Mise en ligne des publications																										
3.3.5	Mise en œuvre des améliorations recommandées dans les rapports qualité																										
1.2.7	Formation du personnel																										
Appui aux ministères sectoriels : Justice																											
3.1.1	Elaboration d'annuaires, de tableaux de bord et de CD-Rom documentaires																										
3.1.2	Mise en place d'une base de données pluriannuelle																										
3.1.3	Mise en ligne des publications																										
1.2.7	Formation du personnel																										
3.2.5	Appui à la production statistique courante																										
DP 1.11.5	Atelier de validation des nouveaux registres des juridictions																										
2.4.1	Mise en œuvre de la démarche qualité																										
Appui aux ministères sectoriels du Secteur emploi (MJE, MTSS, MFPRE) et à l'INSD																											
3.1.1	Elaboration d'annuaires, de tableaux de bord et de CD-Rom documentaires																										
DP 1.12.3	Atelier de validation du système d'information et des outils de collecte																										
3.2.1	Mise en place d'une base de données																										
3.2.2	Mise en ligne des publications																										
1.2.7	Formation du personnel																										
3.4.1	Mission pour une évaluation de l'existant et pour proposer un système d'information		CT																								
3.4.3	Mise en œuvre du système d'information sur les statistiques de l'emploi																										
3.4.5	Mission d'appui pour l'élaboration de maquettes de publications																										
DP 1.12.5	Enquête sur l'emploi et le secteur informel																										

Code	Intitulé activités et tâches	2008		2009												2010										
		11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	
Appui aux autres structures du SSN (à la demande)																										
3.1.1	Définition et mise en œuvre d'un système d'information																									
3.2.1	Mise en place d'une base de données																									
3.2.2	Publication et la diffusion																									

Annexe 4 : Canevas du rapport semestriel d'activités

Introduction

1. Contexte
2. Rappel des objectifs et des résultats attendus
3. Bilan d'exécution des activités du semestre passé
 - 3.1. Bilan de l'exécution technique des activités
 - 3.1.1. SSN et CNS
 - 3.1.2. INSD
 - 3.1.3. MEBA
 - 3.1.4. MESSRS
 - 3.1.5. MASSN
 - 3.1.6. Ministère de la santé
 - 3.1.7. Ministère de la justice
 - 3.1.8. Ministères en charge de l'emploi
 - 3.2. Bilan de l'exécution administrative et financière
 - 3.2.1. Bilan de l'exécution administrative
 - 3.2.1.1. Contrats d'acquisition et marchés
 - 3.2.1.2. Fournitures de bureau et entretien des équipements
 - 3.2.1.3. Situation des équipements et mobiliers de l'équipe du Projet
 - 3.2.1.4. Mobilisation des ressources humaines
 - 3.2.1.4.1. Assistance technique permanente
 - 3.2.1.4.2. Experts court terme
 - 3.2.1.4.3. Equipe du devis programme
 - 3.2.2. Bilan financier de l'exécution du projet ARC-SSN
 - 3.2.3. Financement des activités du projet dans le cadre du devis programme
 - 3.2.3.1. Budget du devis programme
 - 3.2.3.2. Engagement du devis programme
 - Conclusion d'ensemble sur le bilan : les principaux acquis et les principales difficultés
4. Programmation des activités du prochain semestre
 - 4.1. Programmation technique des activités
 - 4.2. Programmation administrative et financière
 - 4.2.1. Programmation des activités administratives
 - 4.2.2. Programmation financière

Annexes

- Annexe 1 : Tableau de bord des indicateurs
- Annexe 2 : Liste des documents produits ou appuyés au cours du semestre
- Annexe 3 : Suivi et amendement du chronogramme d'exécution par structure
- Annexe 4 : Eléments des TDR de l'assistance technique court terme du prochain semestre
- Annexe 5 : Etat de l'exécution budgétaire à la fin du semestre
- Annexe 6 : Programmation financière du prochain semestre

Annexe 5 : Arrêté n°2009-47/MEF portant création, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage du Projet ARC-SSN

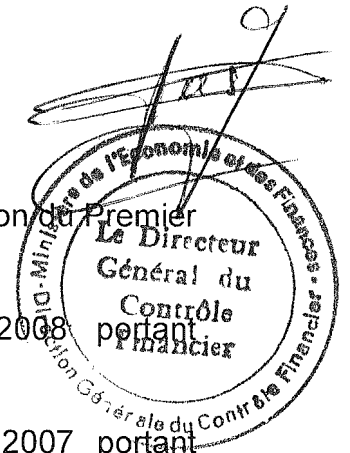
Visa du Contrôleur Financier :

03-02-09

N°00417

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2007 – 349/PRES du 04 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2008 – 517/PRES/PM du 03 septembre 2008 portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu le décret n°2007 - 424/PRES/PM/SGG-CM du 17 juillet 2007 portant attributions des membres du gouvernement ;
- Vu le décret n°2008 - 403/PRES/PM/SGG-CM du 10 juillet 2008 portant organisation - type des départements ministériels ;
- Vu le décret n°2008 - 154/PRES/PM/MEF du 2 avril 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu le décret 2007-775/PRES/PM/MEF du 22 novembre 2007 portant réglementation générale des projets ou programmes de développement exécutés au Burkina Faso ;
- Vu le document du projet « Appui au renforcement des capacités du Système statistique national (ARC-SSN) » régi par la Convention de financement n°9361/BK ;



ARRETE

Titre I : Création

Article 1 : Il est créé un comité de pilotage du projet d'Appui au renforcement des capacités du Système statistique national (projet ARC-SSN).

Titre II: Attributions et composition

Article 2 : Le comité de pilotage est l'organe chargé de déterminer les grandes orientations du projet et de superviser sa mise en œuvre.

A ce titre, il est chargé notamment de :

- examiner le plan d'exécution du projet ;
- examiner et valider les programmes d'activités semestriels, le budget et le plan de passation des marchés du projet ;
- examiner les rapports d'activités et financiers périodiques ;
- approuver les états financiers du projet ;
- examiner les différents rapports d'évaluation du projet ;
- veiller à la mise en œuvre et au suivi des recommandations des missions de supervision et des différents audits ;
- faire des recommandations à l'attention du régisseur du devis programme, du chef de file de l'assistance technique et des différents partenaires intervenant dans le cadre du projet ARC-SSN ;
- assurer les arbitrages nécessaires et décider des réorientations éventuelles du projet ;
- examiner tout dossier soumis à son appréciation.

Article 3 : Le comité de pilotage du projet est composé ainsi qu'il suit :

Président :

- Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances ;

Premier Rapporteur :

- le Secrétaire permanent du Conseil national de la statistique (SP-CNS) ;

Deuxième rapporteur :

- Le Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) ;

Membres :

- La Direction générale de la coopération (DG-COOP) ;
- La Délégation de la Commission européenne au Burkina Faso (DCE) ;
- La Direction des études et de la planification du Ministère de l'économie et des finances (DEP/MEF) ;
- La Direction des études et de la planification du Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (DEP/MEBA) ;
- La Direction des études et de la planification du Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (DEP/MESSRS) ;
- La Direction des études et de la planification du Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale (DEP/MASSN) ;
- La Direction des études et de la planification du Ministère de la santé (DEP/Santé) ;
- La Direction des études et de la planification du Ministère de la justice (DEP/Justice) ;
- La Direction générale des stratégies et programmes d'emploi du Ministère de la jeunesse et de l'emploi (DGSPE/MJE) ;

- La Direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective du Ministère du travail et de la sécurité sociale (DSIP/MTSS) ;
- La Direction des études et de la planification du Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'État (DEP/MFPRE) ;
- L'Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle (ONEF) ;
- Le régisseur du devis programme du projet ARC-SSN ;
- Le chef de file de l'assistance technique du projet ARC-SSN ;

Observateurs :

- Les assistants techniques du Projet ARC-SSN ;
- Le comptable du devis programme du Projet ARC-SSN ;
- Les responsables des autres projets d'appui au SSN.

Titre III : Organisation et fonctionnement

Article 4 : Conformément à l'article 3 du présent arrêté, les travaux du comité de pilotage sont présidés par le Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances qui assure la coordination des débats.

Article 5 : Le comité de pilotage se réunit deux fois par an en session ordinaire, soit une fois par semestre sur convocation de son président. Toutefois, le comité de pilotage peut se réunir en session extraordinaire en cas de besoin. Le président du comité de pilotage peut inviter toute personne physique ou morale dont l'avis est susceptible d'éclairer les débats à participer à la session.

Article 6 : Le secrétariat de séance est assuré par le Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique.

Article 7 : Le Secrétaire permanent du Conseil national de la statistique veille à la mise en œuvre et au suivi des recommandations et des décisions du Comité de pilotage. Il prépare l'ordre du jour et les convocations qu'il soumet à l'approbation du Président au moins deux (2) semaines avant la réunion.

Article 8 : A l'issue de chaque réunion, le Comité de pilotage dresse un procès verbal qu'il transmet au ministre de tutelle à titre de compte rendu.

Titre IV: Dispositions finales

Article 9 : Les activités du comité de pilotage prennent fin à la clôture du projet ARC-SSN.

Article 10 Le Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 05 FEV 2009

Be...
Lucien Marie Noël Bembamba
Officier de l'Ordre National

